



Les Nordiques subtilisent Richard Sévigny au Canadien

page B-1

LE SOLEIL

88e année, no 160
58 pages 4 cahiers

QUÉBEC, JEUDI 5 JUILLET 1984

Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

Autre chute du dollar à 75.28



D'après CP-UPC
La fête de l'Indépendance aux États-Unis a été un sombre jour, hier, pour le dollar canadien, dont la valeur constamment à la baisse annonce un autre bond des taux d'intérêt au pays.

Dans un marché très peu actif à Montréal, les marchés américains étant fermés en raison de la fête dans ce pays, notre dollar a chuté hier à 75.28 cents en monnaie américaine, en baisse de 43 centièmes. Il s'agit de la diminution la plus forte depuis la mi-mars.

La faiblesse du dollar entrainera aujourd'hui la Banque du Canada à relever son taux d'escompte qui a grimpé à 12.36 pour 100 la semaine dernière. Selon les experts, le taux va monter à au moins 12.50 pour 100. Un cambiste s'attend à ce que le taux, qui détermine ceux de toutes les banques, atteigne 12.65 pour 100.

Expert optimiste

Toutefois, M. Bryan Osmar, directeur du

service de recherche de la Banque Royale, en ce qui touche le marché des changes, a fait preuve d'un optimisme mitigé, disant que la forte baisse d'hier avait été provoquée par un marché peu actif.

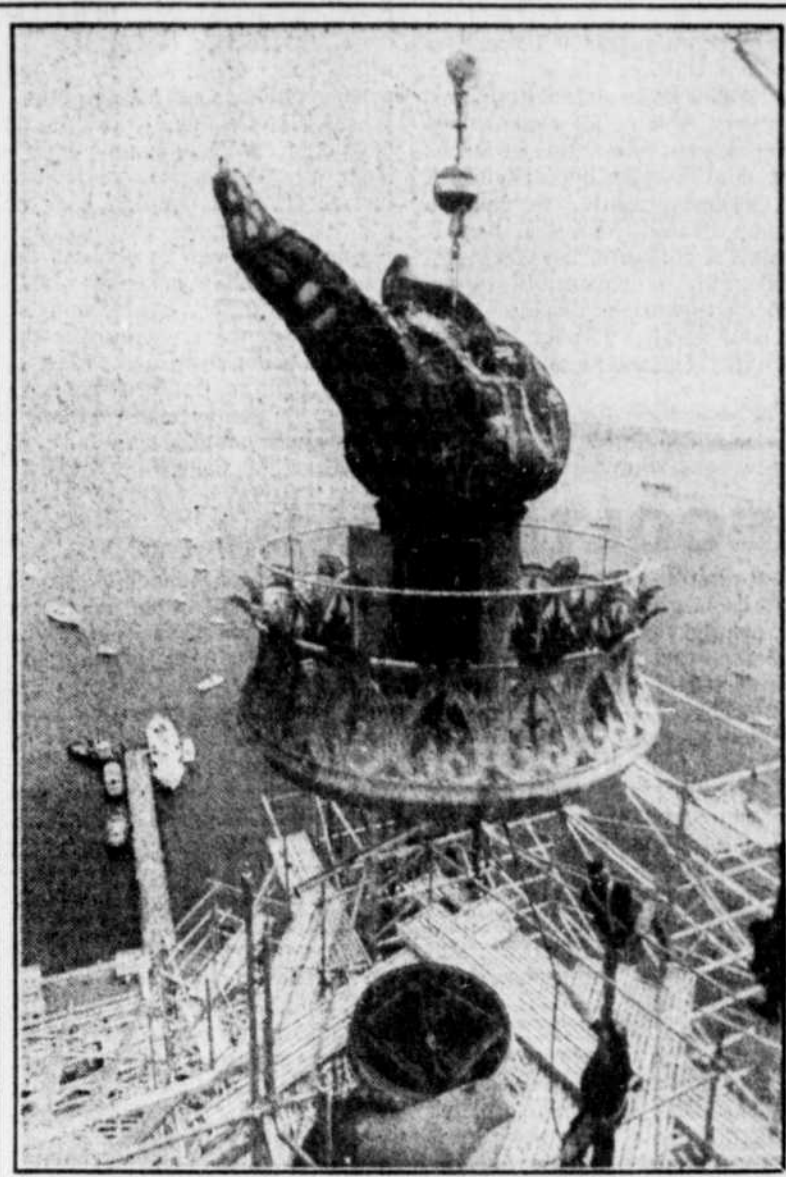
Selon M. Osmar, notre dollar pourrait bientôt commencer une remontée maintenant que le mois de juin, un mois où notre monnaie est traditionnellement en perte de vitesse, est fini.

Toutefois, les statistiques ne sont pas encourageantes. Au cours des 10 dernières séances des marchés, le dollar a établi huit records à la baisse. Notre monnaie, par rapport à celle des États-Unis, a perdu cinq cents en un peu moins de cinq mois.

L'influence des USA

M. Jim Webber, un économiste de la Banque Toronto-Dominion, a été peu optimiste, hier. Selon lui, il n'y a rien qui puisse

Lire, page A-2, DOLLAR



Symbole amputé

La torche de la statue de la liberté, symbole du rêve américain, a été démontée, hier, pour être remplacée. L'opération s'est déroulée devant environ 4,000 personnes. Une nouvelle torche doit être placée au sommet du bras tendu de la statue, dans un an exactement.

ÉTÉ 84

Hôtels incriminés

Des chambres ont été louées illégalement

par Pierre PELCHAT

Des hôtels de Québec et des groupes d'individus ont agi de façon illégale en fin de semaine, d'une part, en louant des chambres en résidences privées sans détenir de permis d'agent de voyages et, d'autre part, en outrepassant les prix fixés dans la réglementation gouvernementale. De plus, la plupart de ces chambres n'ont pas été vérifiées et accréditées par Québec 84.

C'est ce qu'a indiqué, hier, au SOLEIL, la directrice du service d'hébergement de Québec 84, Mme Micheline Demers, dans un bilan des premiers dix jours de festivités au chapitre de l'hébergement.

Mme Demers a aussi affirmé que le ministère de la Justice et l'Office de protection du consommateur avaient été saisis de cette affaire. "Québec 84 n'interdit pas de poursuites mais nous avons informé les autorités compétentes du non-respect des lois sur l'hôtellerie et des agents de voyages", a-t-elle précisé.

La responsable du service d'hébergement n'a pas voulu donner les noms des hôtels qui ont fait du "booking" en maisons privées sans que les chambres aient été accréditées par Québec 84. "Nous avons remis les informations que nous avons au ministère de la Justice et à l'Office de protection du consommateur pour qu'ils fassent enquête", a-t-elle ajouté.

Dans les derniers jours, des locataires de chambres en résidences privées ont même communiqué avec Québec 84 pour raconter leurs mésaventures avec des opérateurs de banques parallèles de chambres.

Dans certains cas, Mme Demers a mentionné que des gérants de banques parallèles se faisaient passer pour des gens de Québec 84 et offraient \$15 aux locataires tout en demandant \$45 aux touristes pour une chambre en résidences privées.

Convaincu que les hôtels et
Lire, page A-2, CHAMBRE
Autres détails, page D-2

TABLOÏD

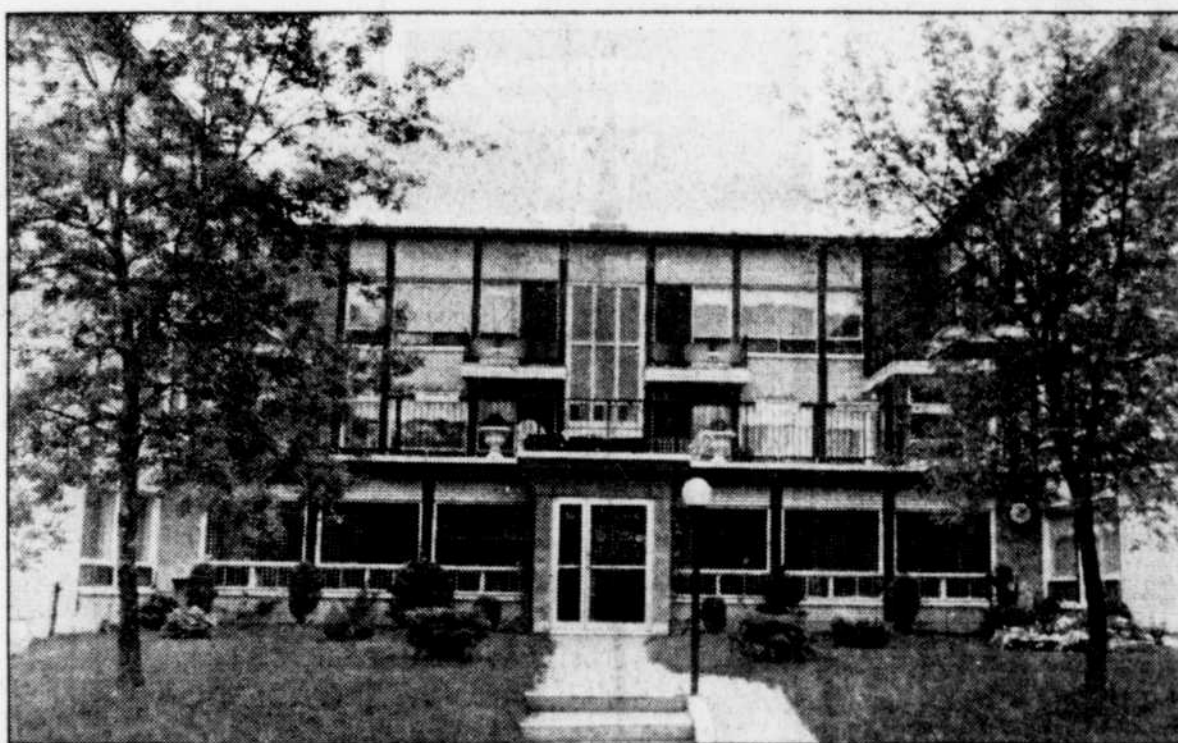
● **Leclerc et Vigneault au Festival d'été**

page D-7

● **Le Gaspé est arrivé!**

page D-8

QU'EST-CE QUE L'ARMÉE DE MARIE? (2)



Le centre international de l'Armée de Marie est situé dans la 26e Rue, à Québec.

Des investissements massifs à Ste-Germaine

par Jean MARTEL

Sainte-Germaine de Bel-lechasse deviendra-t-elle le centre mondial de l'Armée de Marie? Voilà la question que plusieurs personnes se posent à la suite d'investissements massifs que le mouvement y a fait ces derniers temps.

Sainte-Germaine est le village natal de la fondatrice de l'Armée de Marie, Mme Marie-Paule Giguère. C'est là aussi que se trouve le petit sanctuaire marial où se sont groupés les premiers membres du mouvement.

Les investissements expriment-ils un retour aux sources? Quelles que soient les hy-

pothèses que l'on puisse formuler, voici la liste des investissements du mouvement à Sainte-Germaine de Lac-Etchemin.

— achat de l'institut Men-nais, ancien collège des frères de l'Instruction chrétienne. Cet édifice portera le nom de "Résidence Lamennais". On y trouvera 49 logements et deux étages pour les Filles de Marie (il s'agit d'une communauté religieuse rattachée à l'Armée de Marie).

— l'achat du cinéma Royal. Il sera transformé et on y fera des logements pour personnes âgées.

— l'achat de mille acres de

terrain. Cela aurait coûté environ \$300,000.

— l'achat de quatre mai-sons.

Voilà pour Sainte-Germaine. A cela il faut ajouter le siège social du mouvement situé dans la 26e Rue, à Québec, plus un immeuble sur le boulevard de la Canadière, toujours à Québec.

Pourquoi ces investissements à Sainte-Germaine? M. Grégoire Giguère, agent d'assurances de Sainte-Germaine et frère de la fondatrice de l'Armée de Marie, déclare qu'il est bien difficile de le dire. "On l'ignore maintenant,

Lire, page A-2, ARMÉE

Le mouvement gêne les évêques

Page A-5

Belle-mère irrésistible

LONDRES (AFP) — Un chauffeur-routier britannique de 29 ans qui veut épouser sa belle-mère, de 20 ans son aînée, a remporté, hier, une première bataille à la Chambre des lords en vue de réformer la législation, datant du règne d'Henri VIII (1509-1547), qui interdisait ce type d'union.

Alan Monk, divorcé depuis l'an dernier, vit avec ses deux enfants, Stewart, 5 ans, et Shelley, 4 ans, chez sa belle-mère, Mme Valerie Hill, elle-même une fois divorcée et deux fois veuve.

Un comité de la Chambre des lords a autorisé, hier, le couple à entreprendre des démarches pour promouvoir un projet de loi, qui sera soumis au Parlement, visant à autoriser le mariage entre beaux-parents.

Le couple, qui habite Ashford, dans le Kent (sud de l'Angleterre), bénéficie en outre du soutien de Mme Jeanette Monk, l'ex-épouse, qui s'est déclarée ravie par la décision du comité.

SOMMAIRE

Annonces classées	C-5 à C-10
Arts et spectacles	B-8 à B-10
Bandes dessinées	C-8
Bridge	C-10
Carrières et professions	B-11
Décès	C-11
Economie-finances	C-2 à C-4
Editorial	A-16
Feuilleton	B-10
Horoscope	C-10
Information régionale	A-12 et A-13
Loteries	A-2
Monde	C-1, C-10 et C-11
Mot mystère	C-10
Mots croisés	C-10
Où aller à Québec	B-10
Patron	C-10
Politique	A-8
Sciences	A-10 et A-11
Sport	B-1 à B-6
Télévision	B-8
Votre page	A-17

MÉTÉO



Plutôt nuageux avec averses dispersées, aujourd'hui. Maximum de 25. Demain, peu de changement.

Détails, page A-4

Les récoltes s'annoncent très bonnes

par Florent PLANTE

Après des récoltes moyennes ou médiocres au Québec en 1983, celles de 1984 s'annoncent très bonnes. L'économie agricole est en pleine effervescence et optimisme.

Selon M. Paul-Eugène Cantin, de la Régie des assurances agricoles, on en saura un peu plus d'ici une semaine ou deux, mais il est indéniable que dans presque toutes les régions québécoises, les récoltes de cet été s'annoncent comme étant de bonnes à très bonnes.

Au chapitre des grandes cultu-

res, le foin est abondant et de bonne qualité. Dans la région montréalaise ainsi que dans le centre du Québec, la fenaison est à 75 pour 100 terminée. Chez les producteurs céréaliers, on constate une croissance normale et les rendements devraient être très bons, poursuit M. Cantin.

L'orge épie bien. Les quatre ou cinq jours de chaleur ont été bénéfiques pour le maïs et dans certains secteurs la croissance a dépassé deux pieds.

Du côté des cultures mar-

raichères, tout laisse croire à une bonne récolte. La cueillette des pois commence dans la plaine de Montréal. Les premières petites pommes de terre "primeur" ont fait leur apparition sur le marché montréalais cette semaine. Dans toutes les régions, les producteurs sont optimistes.

Selon M. Cantin, même si la pollinisation a été assez difficile, il y a eu une bonne floraison dans les vergers et la récolte de pommes devrait être aussi très bonne. Au Saguenay, on s'attend à une bonne récolte de bleuets.

Une seule production a pro-

bablement moins bien démarré, et c'est celle de la betterave à sucre. A cause d'excès de vent et de conditions climatiques difficiles il y a eu reprise des semis dans plusieurs cas.

Finalement, dans le Bas-du-Fleuve, comme dans le Nord-Ouest, la récolte de foin montre du retard à cause de longues périodes de pluie. Cependant, les rendements seront excellents.

Région de Québec

Selon Gilbert Morin, du bureau régional de la Régie des assurances agricoles, les récoltes montrent un

léger retard comparativement à 1983, mais les rendements sont évidemment meilleurs.

Dans la grande région de Québec, 50 pour 100 du foin est en-grangé et de très bonne qualité. La récolte des fraises devrait être bonne même si l'on a eu un peu de maladie sur les plants, comme de gel sur les fleurs, le mois dernier.

M. Morin constate que la croissance des grains est bonne et laisse présager une récolte en conséquence. Bref, même si les semences

Lire, page A-2, RÉCOLTES

freiner la chute du dollar tant que les taux d'intérêts canadiens ne seront pas plus élevés que ceux des États-Unis. Les banques canadiennes ont porté leur taux préférentiel à 13 pour 100 la semaine dernière mais elles n'ont fait qu'imposer la hausse d'un demi-point déjà décrétée par les banques américaines.

De réputés économistes américains ont prédit, hier, que les taux d'intérêt continueraient de monter aux États-Unis.

En plus de hausser le taux préférentiel, les banques canadiennes ont également relevé tous les autres taux, dont ceux des hypothèques. À ce dernier chapitre, la Banque Royale a été la dernière, hier, à imiter ses concurrentes. Règle générale, les nouveaux taux hypothécaires varient de 13,25 pour 100 pour un an à 15 pour 100 pour des hypothèques de quatre ou cinq ans.

Deux députés de l'Opposition à Ottawa ont soutenu, hier, que le

premier ministre Turner et son gouvernement avaient perdu le contrôle de l'économie et que de nouvelles hausses des taux d'intérêt étaient inévitables.

M. Don Blenkarn, critique financier des conservateurs, a dit que le seul moyen que le gouvernement avait pour freiner la chute du dollar était de hausser fortement les taux d'intérêt. Selon M. Blenkarn, les prévisions budgétaires imprécises de Marc Lalonde et l'absence de renouveau dans le cabinet ont fait perdre confiance aux investisseurs.

M. Ian Waddell, critique du développement économique pour le NPD, s'est prononcé contre une hausse des taux d'intérêt pour ne pas tuer la faible reprise économique et ruiner les chances des Canadiens voulant acheter des maisons et d'autres biens. Selon M. Waddell, seuls un contrôle des changes et une surtaxe imposée aux investisseurs retirant leurs capitaux du Canada permettraient d'aider le dollar sans contribuer à faire de nouveaux chômeurs.

RÉCOLTES (suite de la première page)

furent retardées dans plusieurs secteurs de la grande région de Québec, comme vers l'ouest du Québec d'ailleurs, tout laisse présager de bonnes récoltes. Dans Charlevoix comme dans L'Islet, du côté sud, on commence à peine les foins.

UPA
C'est un peu le même son de cloche qui se entend à l'UPA depuis quelques semaines.

"Les gars qui viennent au bureau régional sont unanimes. Les récoltes s'annoncent drôlement meilleures qu'en 1983", dit Jean-Roch Turcotte, responsable de la commercialisation.

À la suite du désastre de 1983, il y a du foin en abondance cet été. Chez les producteurs de fraises, on s'est servi des systèmes artificiels d'irrigation depuis quelques jours.

Chez les pomiculteurs, tous ont

constaté une très bonne floraison. À cause de la catastrophe de l'hiver 1979-1980, quand le gel et le verglas ont durement affecté les pommiers, il faudra cependant quelques années encore avant de revenir à des volumes impressionnants.

Dans le secteur de la pomme de terre, certains producteurs espèrent un peu plus d'humidité, pour succéder aux chaleurs et aux vents persistants des derniers jours. La terre est néanmoins chaude; il suffirait donc d'un peu de pluie pour espérer une excellente récolte.

À la Régie des assurances agricoles, comme à l'UPA, on a constaté un moins grand écart entre les régions de Montréal et de Québec, lequel est habituellement de deux semaines et même plus. Dans plusieurs productions, le retard n'est que de une semaine à 10 jours.

CHAMBRE (suite de la première page)

motels ne pourraient suffire à la demande durant les jours de très forte affluence, comme lors de la fin de semaine du défilé des grands voiliers, le gouvernement du Québec a donné le mandat à Québec 84 de constituer une banque de chambres en résidences privées à l'exemple des Jeux olympiques de 1976 et d'Expo 67.

Pour constituer cette banque de chambres et la gérer, Québec 84 a conclu une entente avec Vacances Québec qui retient une commission de 15 pour 100 pour ses frais de services.

De plus, le printemps dernier, le gouvernement du Québec a émis une nouvelle réglementation qui fixait un plafond sur les prix des chambres en résidences privées en fonction des services offerts. L'accréditation est la responsabilité de Québec 84.

le mot du jour

A l'instant même

On revient, aujourd'hui, avec une autre locution qui est toujours invariable: c'est "sans délai". On ne mettrait jamais au pluriel des mots comme immédiatement, sur-le-champ... Pourquoi le ferait-on avec "sans délai".

Pierre BELLEAU

Destitution de l'exécutif de la section 144 des plombiers

MONTREAL (PC) — Les membres de l'exécutif syndical de la section 144 des plombiers ont été démis de leurs fonctions, hier, par leurs tuteurs gouvernementaux qui les accusent d'avoir eu recours à l'intimidation, la menace et la violence dans l'accomplissement de leur travail.

Le juge Marcel Dionne meurt à l'âge de 52 ans

La magistrature de Québec déplore la mort de l'un de ses membres en la personne du juge Marcel Dionne qui est décédé, hier, à l'âge de 52 ans.

Me Dionne avait été nommé juge à la cour des sessions de la paix en 1976. Il avait auparavant été juge municipal à Lauzon.

Blessé lors d'un accident de la route, il y a environ un an, le juge Dionne n'a pu remplir sa charge

depuis cette date et il a succombé aux séquelles de cet accident.

Le juge Marcel Dionne était le fils de Me Jean-Paul Dionne qui a été protonotaire au palais de justice de Québec pendant plusieurs années et qui a aussi été journaliste au SOLEIL. Il était l'époux de Mme Marthe Bélanger et le père de cinq enfants. Il demeurait à Saint-Romuald où auront lieu les funérailles, demain.

Le juge Marcel Dionne était le fils de Me Jean-Paul Dionne qui a été protonotaire au palais de justice de Québec pendant plusieurs années et qui a aussi été journaliste au SOLEIL. Il était l'époux de Mme Marthe Bélanger et le père de cinq enfants. Il demeurait à Saint-Romuald où auront lieu les funérailles, demain.

Larochelle va en Cour suprême

MONTREAL (PC) — Gérard Larochelle, un travailleur de la construction qui se bat depuis des années contre le permis de travail de l'Office de la construction du Québec, et qui vient de se faire dire par la cour d'appel que ce permis est obligatoire pour gagner sa vie, a décidé de tenter sa chance en Cour suprême.

En effet, les avocats de M. Larochelle doivent déposer d'ici quelques semaines à la Cour suprême une requête pour permission d'appeler d'une récente décision de la cour d'appel du Québec qui stipule qu'un travailleur de la construction doit détenir le certificat de classification (permis de travail) de

l'OCQ pour oeuvrer sur un chantier de construction.

M. Larochelle bénéficiera de l'appui financier du Conseil provincial international des métiers de la construction pour mener sa cause à terme, s'il obtient la permission d'en appeler.

Au début du mois, la cour d'appel confirmait que seul un détenteur de la carte de l'OCQ peut gagner sa vie sur un chantier. Un travailleur qui n'a en main que le certificat de qualification (carte de compétence) du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu ne devrait pas avoir accès au chantier.

C'est en 1979 qu'a débuté ce long débat juridique entre M. Larochelle et l'OCQ.

ARMÉE

(suite de la première page)

dit-il. C'est pour des choses à éclore un jour."

En ce qui concerne la somme d'argent qu'il a fallu recueillir pour faire ces transactions, il déclare que les membres sont très généreux. Certains d'entre eux font même des dons substantiels.

LA QUOTIDIENNE

(tirage du mercredi 4 juillet 1984)

9-3-0

2-7-6-5

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Sam: 8h30 à 13h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.Q.
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr Lise Garand, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-L. Lavalée, M.D., C.S.P.Q.

OPHTALMOLOGISTES

Maladie des yeux, examen de la vue, orthoptique

VERRES de CONTACT de tous genres

(EDIFICE BELCOURT, BUREAU 210), 2590 BD LAURIER, STE-FOY

SAINT-FOY 653-6655

Certificats de placement garantis par la BANQUE DE COMMERCE

13%
PÉRIODE DE 2 ANS

13 3/4%
PÉRIODE DE 5 ANS

*Intérêts versés annuellement. Non encaissables mais transférables avant terme.

Dépôt minimum de 1000\$. Renseignez-vous. Taux avantageux pour d'autres durées de placement et d'autres modes de paiement d'intérêt. Les taux peuvent être modifiés sans préavis.

**Émis par la Société d'Hypothèques CIBC et garantis par la Banque de Commerce.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

SOLDE RABAIS DE 20% À 40% SUR TOUS LES INSTRUMENTS



CLAVIER PORTATIF Technics

- Clavier 49 notes
- Système de mémoire sur cassette
- Programme
- Sortie stéréo

SPÉCIAL à partir de

795\$



ORGUES Technics

modèle E10L

EN SPÉCIAL À

1 495\$

(livraison et banc inclus)



PIANOS TOKAI et VAN-DÖRF

RABAIS de 20 à 25% à partir de 2 495\$

Dispo-

nibles

Finis ébène polis

— noyer poli et

satini — acajou

poli — tek poli

CHOIX COMPLET D'INSTRUMENTS ET DE FEUILLES DE MUSIQUE



DENIS MUSIQUE INC.



740, boul. Charest est

PLACE CARTIER 522-4784

Place Sainte-Foy

VOISIN DE EATON

SAINT-FOY

659-3472

valeurs exceptionnelles qualité exceptionnelle prix exceptionnels

VENTE JOURS D'ÉTÉ

notre vente se poursuit...

des rabais jusqu'à 50%

des valeurs dans tous les rayons

contemporaine® — twik® — trente et un pour homme®

la lingère — la guêpière — les accessoires

les maillots — les chandails

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Supplément de revenu et allocation de conjoint 1re hausse importante en 4 ans

OTTAWA (PC) — La ministre de la Santé, Mme Monique Bégin, a déclaré, hier, que les personnes seules qui reçoivent un supplément de revenu garanti ou une allocation

de conjoint recevront ce mois-ci leur première augmentation substantielle des prestations en quatre ans. Le règlement, adopté la semaine dernière, augmente les al-

locations de \$25 par mois, à partir de ce mois-ci, et assure une autre augmentation de \$25 par mois à partir de décembre.

Ces hausses s'ajoutent aux in-

dexations trimestrielles au coût de la vie faites aux prestations versées aux personnes âgées dans le cadre des deux programmes ainsi que dans le cadre des pen-

sions de vieillesse accordées à tous à partir de 65 ans. La dernière augmentation générale du supplément de revenu et des allocations des conjoints remonte à juillet 1980.

A partir du mois en cours, le montant maximal du supplément de revenu garanti, pour une personne seule, devient de \$295,81, alors qu'il était auparavant de

\$267,33. L'allocation au conjoint, accordée aux personnes de 60 à 65 ans mariées à des retraités qui sont dans le besoin, est passée de \$472,39 à \$503,53. Quant aux allocations aux conjoints de 60 à 65 ans mariés à des retraités qui ne sont pas dans le besoin, elles se chiffrent à \$478,53, alors qu'elles étaient auparavant de \$472,39. Le supplément de revenu maximal, pour chaque conjoint d'un couple retraité, passe de \$206,11 à \$208,79.

Les personnes mariées étant admissibles aux deux programmes ne peuvent recevoir que les augmentations trimestrielles, pour le mois de juillet.

Les primes versées dans le cadre du régime de retraite passent de \$266,28 à \$269,74.

Contrairement au régime de retraite, le supplément de revenu et les allocations au conjoint sont versés seulement aux personnes dont le revenu est faible ou inexistant.

Membres de Greenpeace et des journalistes arrêtés à Tracy

TRACY, Québec (D'après CP et PC) — Cinq employés de la Société Radio-Canada et huit membres du mouvement écologiste Greenpeace ont été appréhendés hier par la police de Tracy lorsque les écologistes tentaient d'obstruer un tuyau de déversement de déchets de la Tioxide Canada.

Les journalistes Christine Saint-Pierre (radio française), Ivan Slobod (radio anglaise) et Allan Dever (télé anglaise) ainsi que les deux techniciens Jean-Guy Garon et Robert LaPerrrière ont été relâchés en fin d'après-midi après avoir été interrogés à tour de rôle comme témoins, a indiqué un porte-parole de Radio-Canada.

De son côté, à cause justement de l'arrestation de huit de ses membres à Tracy, le mouvement Greenpeace n'a pu comme prévu donner une conférence de presse pour dénoncer le déversement dans le fleuve d'effluents pollués par la compagnie Tioxide Canada Inc.

Celle-ci produit du dioxyde de titane, entrant dans la composition de peintures, caoutchouc, papiers, plastiques et fibres de synthèse. Greenpeace lui reproche de déverser chaque jour des tonnes et des tonnes de déchets contenant de l'acide sulfurique.

Selon Paul Heron, porte-parole de Greenpeace à Montréal, les huit membres de l'organisation arrêtés à Tracy pourraient être accusés de viol de propriété ou de méfait. La police municipale les interrogeait toujours en fin de journée.

Les huit manifestants sont Robert Taylor de Londres, Helen Perrier de Boston, Steeve Loper de Chicago, John Willis, Joe McNab et Kenn Hollis, tous trois de Toronto, et les deux Montréalais Michael Manolson et Bruce McKay.

En début de matinée, a rapporté le vice-président Jerry Lederer, de Tioxide Canada, les manifestants de Greenpeace ont cisaillé une clôture de la compagnie et sont entrés sur le terrain.

Ensuite, a raconté M. Heron, ils ont utilisé des "tapis lestés" pour ralentir le flot d'effluents pollués dans un bassin attendant, afin que deux plongeurs puissent placer une sorte de bouchon (en bois et de caoutchouc) en travers de la conduite de déversement.

Greenpeace affirme que le déversement a été stoppé pendant un bon moment mais, d'après la

compagnie, ses opérations n'ont pas été suspendues.

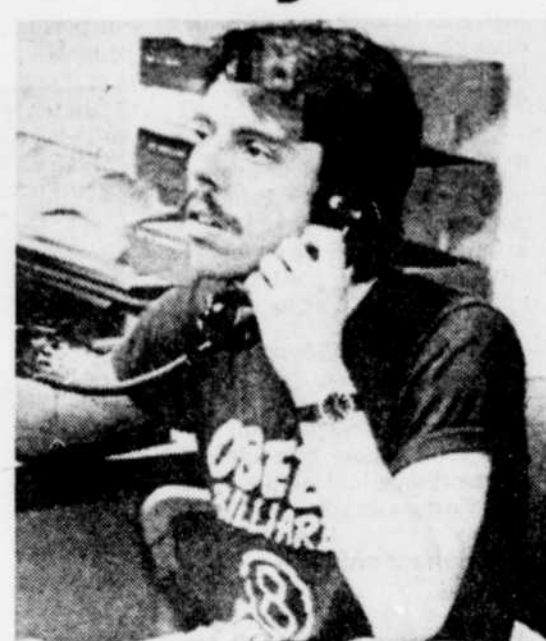
Finalement, au bout de longues tractations avec la police de Tracy, les employés de Radio-Canada ont pu récupérer leurs caméras, films et magnétophones. On leur avait d'abord laissé entendre que ce matériel pourrait servir de pièces à conviction.

Accusations

On ne saura qu'aujourd'hui si des accusations seront portées contre les huit manifestants de Greenpeace.

Selon un porte-parole de la compagnie, l'obstruction du tuyau de rejet aurait pu provoquer l'arrêt des opérations de l'usine de fabrication de composants pour peintures et fibres synthétiques.

Par ailleurs, le ministère de l'Environnement du Québec a indiqué que le cas de l'usine de Tioxide Canada constitue une priorité et qu'une entente pourrait être signée à l'automne afin que cessent les déversements.



John Willis de Greenpeace.

Les menaces de mort contre le pape inquiètent la GRC

MONCTON (d'après CP, PC et AFP) — Le nombre de menaces de mort proférées contre le pape Jean-Paul II deux mois avant sa visite au Canada est inhabituel et inquiète le surintendant de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

M. Jean Poirier a précisé hier, à l'occasion de la réunion annuelle des chefs de police des provinces

maritimes, que plusieurs des menaces donnaient des raisons de s'inquiéter.

Le responsable de la sécurité durant la visite papale a fait allusion à la récente arrestation à Toronto de quatre jeunes armés, dans la chambre d'un hôtel torontois dont les murs étaient tapissés de photos maculées de sang de chefs d'Etat et du pape. Une

enquête est présentement en cours et le groupe est étroitement surveillé.

Selon M. Poirier, des situations désagréables pourraient se produire dans le centre du Canada.

Plusieurs églises baptistes de Terre-Neuve et de Nouvelle-Ecosse ont déjà ouvertement manifesté leur opposition à la ve-

nue du pape aux frais de l'ensemble des contribuables et de nombreux tracts anticatholiques ont été distribués dans la région de Winnipeg.

Le surintendant a indiqué que les forces de sécurité surveillaient les sectes sataniques parce qu'elles tentaient d'assassiner le pape.

Les groupes opposés aux dogmes de l'Eglise constituent également un autre danger potentiel, spécialement ceux qui favorisent l'avortement, a expliqué M. Poirier.

Toutefois, le plus grave danger potentiel provient des individus qui n'ont aucun motif, parce qu'ils agissent en fonction d'aucun plan. A ce groupe s'ajoutent les retardés mentaux, qui peuvent penser que le pape viendra au Canada pour ébranler la moralité des gens.

M. Poirier a indiqué que les forces policières impliquées dans les mesures de sécurité disposaient de 27.000 personnes pour surveiller 40.000 positions. Un des problèmes à résoudre consiste à suivre le pape constamment alors qu'à plusieurs reprises, il visitera plusieurs régions dans une seule journée. Ainsi le 13 septembre, il quittera Terre-Neuve et se rendra à Moncton pour une visite de sept heures avant de repartir pour Halifax.



Carole Chapados se demandait si sa fille se souviendrait d'elle.

Une femme retrouve sa fille après plus de 3 ans

par Rollande PARENT

MONTREAL (d'après PC et UPC) — Quelques heures avant de retrouver sa petite fille disparue il y a trois ans et demi, Carole Chapados avait une peur bleue que Julie, maintenant âgée de 11 ans, ne l'aime plus, ou encore ne se souvienne plus d'elle.

Cette crainte était si forte que la jeune Lavalloise de 33 ans s'est trompée de route en se rendant à l'aéroport de Dorval pour rejoindre Julie, vendredi soir.

"Je me demandais si Julie m'aimerait encore, si elle se souviendrait de moi", a-t-elle confié sur un ton ému, en conférence de presse hier.

Disparue depuis le 16 janvier 1981, Julie a été retrouvée la semaine dernière dans un temple de la secte religieuse Krishna, à Calgary, deux jours après l'arrestation de son père recherché pour le rapt de sa fille. L'homme a été arrêté lors d'une vérification routière.

Marcel Servant, l'ex-concubin de Carole Chapados, avait profité d'une fin de semaine où il avait la garde légale de Julie pour l'amener aux Etats-Unis, puis à Calgary, dans un temple de la secte religieuse Krishna à laquelle il appartenait.

Un mandat d'arrêt avait aussitôt été émis alors que les policiers lavallois demandaient l'assistance de tous les corps policiers de l'Amérique du Nord, y compris le FBI et Interpol.

Les policiers de Laval ont conduit Marcel Servant en cellule. Il a été accusé samedi de rapt d'enfant et d'usage de faux.

Au sujet des dirigeants de la secte Hare Krishna, Mme Chapados est convaincue que "s'ils m'avaient vraiment aidée je l'aurais trouvée plus tôt".

Pour le moment elle se refuse à dire si les poursuites intentées contre son ex-mari et la secte Hare Krishna seront maintenues, modifiées ou tout simplement abandonnées.

Carole Chapados a profité de l'occasion pour remercier les personnes qui lui ont fait parvenir des lettres d'encouragement et de l'argent. Elle a reçu \$3.000 mais a besoin de \$8.000 à \$14.000 pour payer les frais de l'avocat, surtout qu'elle ne travaille pas depuis plusieurs mois.

Exposition bien spéciale

Un diaporama accompagne l'exposition regroupant plus de 80 tableaux, gravures, gouaches, dessins d'artistes du Québec, d'Europe et des Etats-Unis qui a été inaugurée hier dans l'atrium à place de la Justice, tout à côté du bassin Louise, et qui s'y poursuivra jusqu'au 24 août dans le cadre des fêtes de l'été à Québec. Intitulée "Joyaux des collections particulières du Québec", cette exposition préparée à partir de 26 collections privées montre des Picasso, Boudrias, Pellon voisinant avec des Lemieux, Archambault, Dallaire. Le mime réputé Pierre Bernier (notre photo) a prêté un oeil admiratif aux oeuvres que les gens pourront voir de 9h à 16h du lundi au samedi inclusivement et de 13h à 16h le dimanche, tout en complétant leur visite par un tour guidé du palais.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

SERVICE MEDICAL
SUPPORTS ORTHOPEDIQUES

Service AMP Automobile

Spécialité:
MAILLOTS
(à la suite d'une mastectomie)

Prothèses Amoena - Soft'n Satin - Tru Life

Un des salons les plus complets du genre au pays.

SALON
Geneviève Morel inc.

287, rue St-Joseph est
De biais avec la Bibliothèque municipale

522-1504

- Consières diplômées de grande expérience
- Couturiers pour correctifs et réparations
- Livraison par poste dans tout le Québec Métro
- 2 heures de stationnement gratuit

COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER
(bibliothèque de Québec)

Bureaux à louer
jusqu'à 20.000 pi. ca.
sur un même plancher

Venez vous installer dans un édifice de prestige, au centre-ville de Québec

RENSEIGNEMENTS:
525-4931

L'AUBAINE

lady BOUDRIAS

RABAIS JUSQU'À 50%

sur costumes, blazers, jupes, chemisiers, etc., etc., etc.

ARMAND BOUDRIAS

PLACE QUEBEC 524-5263

PLACE DONAVENTURE 875-2013

6516, RUE ST-HUBERT 273-2651

PROMENADES ST-BRUNO 653-9422

LIVREUR CHAUFFEUR

Disponible avec Escort pour petits colis.

Messagerie spéciale

José Gravel
688-0080
875-4181

A VENDRE SUPERBE FERME

Domaine de 180 acres à 15 minutes de Québec

Maison principale (7 ans), 50 x 50 x 28 - style canadien. Tout acier rouge, terre, boiserie de luxe, sauna et nombreux accessoires.

Maison secondaire (5 ans), au bord de la rivière, avec garage et remise.

Maison du fermier ancestrale, avec cuisine d'étoilé et garage. Grande grange avec écurie, grand garage, 3 remises, étable à truites, 3 tracteurs, 1 poney. Nombreux autres équipements.

Bureau (418) 687-3150 Maison (418) 889-9642
421 000\$

CLEF DU BONHEUR

Prions Dieu avec le Pape pour la Paix

CANADA 84

CLEF DU BONHEUR Invitation spéciale
aux associations à but non lucratif

Guides, Chevaliers de Colomb, Âge d'or, étudiants et autres groupes bénévoles.

Commandes postales
Je désire recevoir... clefs du bonheur de Jean-Paul II. Envoyez cheque ou mandat poste (nombre de clefs x \$2,75 la clef) à:

NOM _____ TEL _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

PRODUIT CAPRICORNE ENR.
C.P. 424, Stn Saint-Sauveur, Québec
G1K 6W8 — 681-8596



208e anniversaire

Plusieurs personnalités de la scène politique québécoise ont participé hier au consulat américain à la réception organisée en l'honneur du 208e anniversaire de l'indépendance américaine. Le premier ministre René Lévesque a profité de l'occasion pour rappeler que les États-Unis sont aussi importants au Québec que la France. "Nous sommes aussi des Nord-Américains" a souligné le premier ministre.

Le Soleil, Jean Vallières

Les grands voiliers n'attirent pas les Américains au pays

par Paul-Henri DROUIN

ARMSTRONG — Au poste douanier de Armstrong, en Beauce, la venue des grands voiliers à Québec n'a pas attiré les touristes américains comme on l'espérait et la dégringolade du dollar canadien combinée aux fêtes de Québec 84 ont fait qu'il y a eu beaucoup moins de Québécois sur les plages américaines.

Pour le mois de juin 1984, on a enregistré au poste douanier de Armstrong l'entrée de 14,932 Québécois revenant des plages américaines ou de leurs emplois, comparativement à 23,461 en 1983 pour la même période, soit une diminution assez importante de 36 pour 100.

Egalement, le nombre de visiteurs américains au Québec a été moindre, passant de 15,291 à 13,827, soit une diminution de 13 pour 100 sur l'an passé pour la même période.

Selon le personnel du bureau douanier à Armstrong, nombreux ont été les visiteurs américains qui n'avaient pas entendu parler de la venue des grands voiliers à Québec.

Le manque de publicité du côté américain des fêtes Québec 84 et la venue des Jeux olympiques à Los Angeles sont sans doute des points majeurs qui ont permis Québec pour la période du mois de juin. Le phénomène pourrait s'étirer durant les prochains mois, a souligné un membre du personnel du bureau des douanes canadiennes à Armstrong.

En plus de la venue des grands voiliers à Québec et de la dégringolade du dollar canadien, l'annonce par certains journaux qu'il

fallait plus qu'un permis de conduire pour prouver sa citoyenneté canadienne aux postes douaniers a grandement contribué à la baisse de 36 pour 100 du nombre de touristes québécois aux États-Unis.

A cet effet, M. Howard S. Paradise, du bureau des douanes de Jackman (Maine), a informé dernièrement Me Jean-Claude Morin, protonotaire au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, qu'aucun changement n'est intervenu ni dans la loi ni dans la réglementation concernant l'admission aux États-Unis des citoyens canadiens et qu'il n'était pas essentiel d'avoir la carte bleue du Québec ou une carte avec photo pour passer la frontière. Un certificat de baptême émis par le curé est suffisant.

L'afflux de demandes au palais de justice de Saint-Joseph, de la part des citoyens qui désiraient obtenir leur certificat de naissance plastifié, est ce qui a incité Me Morin à vérifier auprès des autorités de la douane américaine à Jackman, la teneur des règlements concernant l'admission aux États-Unis des citoyens canadiens.

Me Jean-Claude Morin a donné comme exemple que l'an passé, son bureau a reçu et traité environ 3,000 demandes et que cette année, après à peine six mois, plus de 10,000 demandes sont parvenues au palais de justice de Saint-Joseph.

Les délais pour donner satisfaction aux citoyens se sont prolongés et il faut attendre environ trois semaines pour recevoir ce certificat de naissance, a expliqué M. Morin.

L'anorexie ne frappe plus seulement les jeunes

par Monique GIGUERE

L'anorexie, qui continue de faire des victimes chez les émules de Twiggy, étend maintenant ses ravages aux femmes d'âge mûr et aux mordus du jogging.

Conférencier invité au 7e Congrès international d'endocrinologie qui se déroule toute la semaine à Québec, le Dr Ivor H. Mills, de l'université Cambridge, en Angleterre, a déclaré, hier, que l'anorexie obéissait à deux choses: d'abord à sa nature impulsive et ensuite à la force d'une image.

Au début des années 60, a-t-il signalé, il fallait qu'une femme soit mince pour être belle. L'image s'est imposée avec une telle force que beaucoup de femmes ont décidé de se mettre au régime.

L'idée fixe de l'anorexique, a expliqué le Dr Mills, c'est comme l'air d'une chanson qui vous reviendrait continuellement dans la tête ou encore l'aiguille d'un tourne-disque qui serait restée coincée dans un sillon.

Des perfectionnistes

Tous les anorexiques sont des perfectionnistes, des gens très déterminés, a poursuivi l'homme de science, précisant que la maladie avait cependant besoin pour se développer d'un environnement spécial où l'esprit de concurrence est très fort. D'où le nombre plus élevé de jeunes anorexiques dans la société moderne.

Le Dr Mills, qui décrit l'anorexie comme un comportement anormal déclenché par un mécanisme du cerveau sourd aux impératifs de la raison, a établi un lien entre cette maladie et les études.

Selon lui, beaucoup de jeunes filles deviennent anorexiques l'année pendant laquelle elles préparent leurs derniers examens, le jeûne rendant l'esprit plus alerte et les idées plus claires. "La personne qui se met à la diète se rend compte que son cerveau travaille mieux et plus vite", fait-il remarquer.

C'est après 14 jours de jeûne complet, selon le scientifique britannique, que le cerveau devient le plus lucide. Dès que la personne recommence à absorber de la nourriture, poursuit-il, ses facultés commencent immédiatement à s'affaiblir.

L'instinct maternel

Après une certaine période de jeûne, les anorexiques cessent d'avoir des menstruations et perdent tout désir sexuel. Cependant, soutient le Dr Mills, elles ne perdent jamais l'instinct maternel.

C'est précisément sur cet instinct que le spécialiste britannique compte pour ramener les malades à la raison. "Si vous voulez un enfant, leur répète-t-il

inlassablement, il vous faut recommencer à manger et tout de suite."

Si la persuasion agit, il prescrit à la patiente un médicament antidépresseur pour l'empêcher de sombrer dans la mélancolie, état qui survient quand l'anorexique tente de reprendre un comportement normal.

Ce traitement, fait à la fois de persuasion et d'antidépresseurs, donnerait de bons résultats dans

50 pour 100 des cas. Chez l'autre moitié, 30 pour 100 parviendraient à se remettre sur pied après un seul séjour à l'hôpital, 10 pour 100 ne viendraient à bout de leur obsession qu'après plusieurs séjours et les derniers 10 pour 100 resteraient rebelles à toute forme de traitement.

Pas de la faim

Toutefois, il est rare, selon le Dr Mills, que les anorexiques meurent de la faim. La plupart

des cas de décès seraient, en fait, attribuables à des suicides par absorption d'overdoses.

S'il y a des gens qui ne peuvent s'empêcher de jeûner, a fait observer le conférencier, il y en a aussi qui ne peuvent s'empêcher de travailler et d'autres de faire de l'exercice de façon abusive.

C'est exactement comme une drogue. Le problème c'est de savoir comment les y faire renoncer.



Congrès d'endocrinologie

Il semble bien intéressant ce congrès d'endocrinologie.

Le Soleil, André Pichette

Les boutiques de Place Québec n'ont pas augmenté leurs ventes

par Monique GIGUERE

Ce n'est pas l'euphorie dans les boutiques de Place Québec. Mais les commerçants comptent bien sur les trois derniers jours du supercongrès des endocrinologues pour accroître le volume de leurs ventes.

Sur deux douzaines de magasins, une bonne moitié affirment avoir déjà ressenti les effets de la présence, dans nos murs, des 6,500 spécialistes en endocrinologie venus des cinq continents. Pas encore de ventes spectaculaires, a confié une vendeuse du Bar chemise, mais il faut laisser aux gens le temps de s'orienter.

Le moment est bien choisi pour les congressistes qui ont connu quelque déconvenue à leur arrivée avec les réservations d'hôtel de se rattraper, la très grande majorité des boutiques écoulant présentement leur marchandise d'été.

"Les femmes profitent des soldes, a-t-on déclaré chez Marie-Claire. Elles n'ont pas l'air de

trouver nos articles cher et font toujours le saut quand on leur dit qu'il n'y a pas de taxe sur les vêtements."

Pas des "tout nus"

Pour une douzaine d'heures, il y a bien cependant une demi-douzaine de malheureux. Pour ces derniers, c'est d'autant plus désolant que beaucoup de commis ont accepté de retarder leurs vacances pour ne rien perdre de cette manne inespérée... qui n'est pas tombée. "Ces médecins-là ne sont pas arrivés ici tout nus, a remarqué acerbe l'un d'eux. Il ne faut pas compter les habiller de la tête aux pieds."

A l'inverse, au moins trois magasins ont affirmé avoir triplé leurs ventes. Mais pour la plupart, ils font état d'une légère augmentation d'environ 20 pour 100.

Tel est le cas chez Aldo où Hélène Lévesque a trouvé chaussure au pied de plusieurs congressistes. "Ils arrivent ici mal chaussés et ils ont mal aux pieds,

dit-elle. Ils cherchent un soulier confortable." Selon Hélène, ce n'est pas tout d'avoir des "endocrinos" en ville. Il faut les attirer et comme ce sont des gens qui ont des sous, ils vont se laisser tenter, croit-elle.

Fredelle, Lindor, Tip Top, Revue, Jérôme, Garneau, Fournier, Dalmay, Jean-Paul Fortin figurent parmi ceux qui ont eu l'occasion de faire des affaires avec les congressistes. Comme les touristes du monde entier, les endocrinologues demandent des articles qui s'offrent bien en cadeau, des souvenirs pour la famille.

Chez Garneau, on a vendu des guides de conversation, des guides touristiques, des dictionnaires de poche anglais-français et des livres sur les grands voiliers.

Tous espèrent que l'achalandage va augmenter d'ici la fin de semaine. Chose certaine, si tous les commerçants ne font pas des affaires d'or, ils peuvent au moins tuer le temps en regardant le monde passer.

MÉTÉO

Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie, Beauce: plutôt nuageux avec averse dispersée. Précipitations: 40 pour 100. Demain: peu de changement.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: plutôt nuageux avec averse dispersée. Précipitations: 30 pour 100. Demain: peu de changement.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ciel variable avec averse dispersée et risque d'orages. Précipitations: 40 pour 100. Demain: peu de changement.

Anticosti, Basse côte nord, de Natashquan

vers l'ouest: plutôt nuageux et brumeux avec averse dispersée. Précipitations: 40 pour 100. Demain: peu de changement.

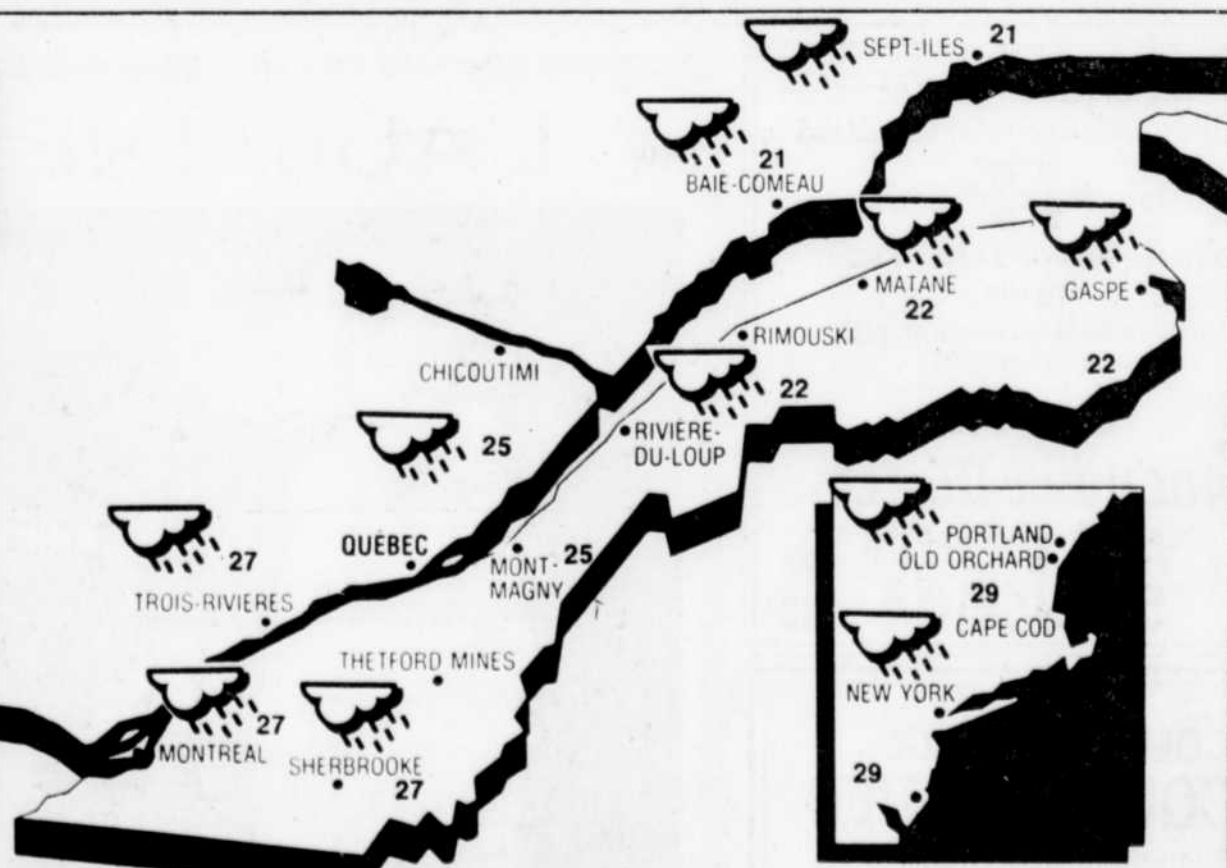
Basse côte nord, à l'est de Natashquan: nuageux en matinée avec averse dispersée et risque d'orages. Dé-gagement partiel par la suite. Vents modérés par moments. Précipitations: 30 pour 100. Demain: ciel variable avec averse dispersée.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: plutôt nuageux avec quelques averse. Risque d'orages. Précipitations: 60 pour 100. Demain: ciel

variable et possibilité d'averses.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides, Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: plutôt nuageux avec quelques averse. Risque d'orages. Vents modérés par moments. Précipitations: 60 pour 100. Demain: ciel variable avec averse dispersée.

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, des réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable avec quelques averse. Risque d'orages. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations en pourcentage: 60 pour 100. Aperçu pour demain: peu de changement.



TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) —	
Températures enregistrees hier en degrés Celsius	
Min.	Max
Calgary	12 22
Charlottetown	17 26
Halifax	14 20
Montréal	19 25
Ottawa	18 28
Regina	8 25
Saint-Jean, N.-B.	12 18
Saint-Jean, T.-N.	9 21
Saskatoon	6 23
Toronto	20 27
Vancouver	13 19
Victoria	12 17
Winnipeg	11 22
Boston	18 32
Chicago	14 28
Dallas	25 37
Houston	23 34
La Havane	22 32
Los Angeles	17 23
Mexico	13 23
Orlando	20 31
San Francisco	18 22
Tampa	21 31
Washington, D.C.	21 32

SOLEIL



JEUDI
Lever 04h56
Coucher 20h42

VENREDI
Lever 04h56
Coucher 20h41

LUNE



nouvelle lune
28 juil.

pleine lune
12 juil.

MARÉES

(Hauteur en pieds)

AUJOURD'HUI			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
00h50 B. 2.1	01h20 B. 3.4	07h15 B. 1.6	02h20 H. 10.6
07h05 H. 8.8	07h50 H. 13.0	12h15 H. 16.3	10h25 B. 3.7
13h45 B. 1.5	14h15 B. 2.7	19h50 B. 1.3	14h30 H. 11.2
20h00 H. 7.7	20h30 H. 11.1		23h05 B. 3.6
DEMAIN			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
02h05 B. 2.4	02h40 B. 3.7	00h50 H. 15.6	03h15 H. 10.6
08h05 H. 7.9	08h55 H. 12.1	08h15 B. 1.7	11h30 B. 3.7
14h30 B. 1.8	15h20 B. 3.2	13h15 H. 15.3	15h35 H. 10.6
21h10 H. 8.0	21h35 H. 11.4	20h40 B. 1.5	24h00 B. 3.4

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES



VENTS

Prévisions de la vitesse des vents sur le Saint-Laurent: De Grondines à Cap-Tourmente: sud-ouest de 10 à 15 noeuds. De Cap-Tourmente aux Escoumins: sud-ouest de 15 à 20 noeuds. Des Escoumins à Baie-Comeau: sud-ouest de 15 à 20 noeuds. De Baie-Comeau à Anticosti: sud-ouest de 10 à 20 noeuds. Source: Environnement Canada

L'Armée de Marie gêne les évêques

par Jean MARTEL

Les évêques du Québec sont aux prises avec un difficile problème: celui de l'Armée de Marie. Ils hésitent à mettre ce mouvement au pas, craignant un durcissement chez ses milliers d'adhérents.

Malgré la baisse de la pratique religieuse, l'Eglise du Québec n'a pas connu de divisions internes profondes. Or, une attitude ferme de l'épiscopat à l'endroit de l'Armée de Marie risquerait de provoquer sinon un schisme, du moins une résistance au sein de l'Eglise.

Fondée en 1971 dans le diocèse de Québec,

l'Armée de Marie s'appuie sur trois pôles appelés "blancheurs": le culte à l'Eucharistie, la dévotion envers Marie et l'amour du pape. Rien là qui soit contraire à la religion catholique. Mais là où apparaissent les divergences, c'est dans la doctrine et la pensée qui sous-tendent cette piété.

C'est de là que lui viennent les critiques les plus catégoriques. Certaines paroisses refusent d'accepter l'Armée de Marie; des évêques ont fait des mises en garde contre ce mouvement.

D'ailleurs, l'Armée de Marie a identifié ses adversaires au sein du corps épiscopal: Mgr

Lionel Audet, de Québec, Mgr Gilles Ouellet, de Rimouski, Mgr Jean-Marie Fortier, de Sherbrooke, Mgr Jean Gratton, de Mont-Laurier, Mgr Antoine Haucault, de Saint-Basile, au Manitoba, et Mgr Roger Despatie, de Hearst, en Ontario.

Les divergences

Une enquête du SOLEIL a permis de cerner ce que les évêques et les théologiens reprochent à l'Armée de Marie. Les accusations peuvent se résumer ainsi:

1 — L'illuminisme de la fondatrice, Mme Marie-Paule Giguère, et le culte de la per-

sonnalité qui l'entoure. Mme Giguère affirme à plusieurs reprises qu'elle est la Vierge Marie incarnée et que tout ce qu'elle dit et fait lui est dicté par le ciel. Par exemple, une image distribuée par l'Armée de Marie porte l'indication suivante: "Avec la permission du ciel".

2 — Des vérités de la foi écorchées au point de vue doctrinal. Ainsi, l'Armée de Marie enseigne que le Saint-Esprit n'est pas encore venu au monde mais qu'il sera annoncé par Marie. De là vient l'opposition farouche de l'Armée de Marie envers le renouveau charismatique; les charismatiques croient, comme le dit l'Evangile, que l'Esprit a été annoncé par le Christ et donné à la Pentecôte.

3 — La propagation d'une dévotion interdite deux fois par l'Eglise: celle de Notre-Dame-de-tous-les-Peuples. L'Eglise n'a pas encore reconnu le caractère surnaturel de soi-disant apparitions

de la Vierge sous ce vocable à Amsterdam, en Hollande, entre 1945 et 1959.

4 — Une mentalité peu conforme à l'esprit du concile Vatican II: par exemple, le fait de passer au-dessus de la tête des évêques pour aller directement au pape et l'absence de perspective œcuménique.

5 — Une foi fondée sur le "merveilleux" plutôt que sur la parole de Dieu transmise par l'Eglise. En effet, l'Armée de Marie accorde beaucoup d'importance aux apparitions, révélations privées, prophéties, guérisons extraordinaires et aux signes visibles qui confirment après coup ce qui a été annoncé... Cela contribue à donner une vision déformée de la vie spirituelle.

Bref, pour un prêtre de Québec, "c'est un combat d'arrière-garde que mène l'Armée de Marie". "Chaque fois, ajoute-t-il, qu'il y a une évolution dans l'histoire, on assiste

toujours à l'éclosion d'une arrière-garde agissante."

Des prêtres adhèrent à l'Armée de Marie. Mais il en est d'autres

qui ont pris leurs distances par rapport au mouvement après

avoir pris conscience de l'orientation qu'il prenait.



La province pittoresque

Pour plus de détails sur les fêtes et les arts populaires de l'Acadie, et sur les plages bordant l'eau de mer la plus chaude de notre coin de l'Atlantique, appelez sans frais au:

1-800-561-0123

Nouveau-Brunswick

Un comité étudie les activités de ce mouvement

par Jean MARTEL

Des évêques du Québec ont présentement entre les mains le dossier de l'Armée de Marie. Ils doivent se prononcer au cours des prochains mois sur les activités de ce mouvement qui suscite de nombreux points d'interrogation.

Un porte-parole de l'archevêché de Québec n'a pas voulu dire si l'opinion des évêques sur ce dossier serait connue avant la visite du pape en septembre. Il semble

qu'on laisserait passer le voyage de Jean-Paul II avant de faire les mises au point qui s'imposent.

Le comité formé pour étudier ce mouvement est constitué d'un évêque et de trois prêtres. Il reste à savoir comment ce comité interviendra; en d'autres mots, se limitera-t-il à souhaiter de simples corrections ou bien posera-t-il des

gestes précis et concrets? Bref, comment agira-t-il auprès de l'Armée de Marie sans condamner la dévotion mariale?

Autre question sans réponse pour l'instant: comment réagira l'Armée de Marie? Acceptera-t-elle les directives de l'épiscopat ou bien se raidira-t-elle à la manière de ceux qui ont raison envers et contre tous?

SPÉCIAL:

POMPE SUBMERSIBLE **399⁷⁵** et +

Installation en sup. si désiré (Boîte de CONTRÔLE inclus)

Offre valable jusqu'au 31 juillet



W.M. HAYFIELD & FILS
(1982) LTEE
370, 4e Rue, Québec
524-1238
524-2413

MONARCH

J'ai acheté une belle collection de livres anciens. Une aubaine! Parce que

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

abonnement: 647.3333

service 24h

- ÉLECTRICITÉ
- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- CLIMATISATION

661-9211

FRAISES

Produit du Québec

Panier de 2 pintes

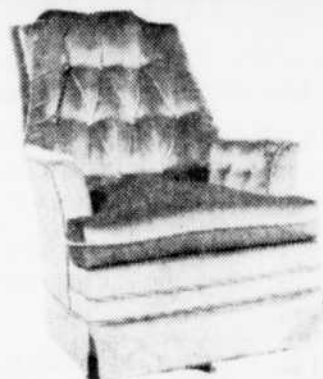
1⁸⁹\$

LES SUPERMARCHES



Meuble et Monde

DÉCOUVREZ UN NOUVEAU MONDE DE MEUBLES CET ÉTÉ



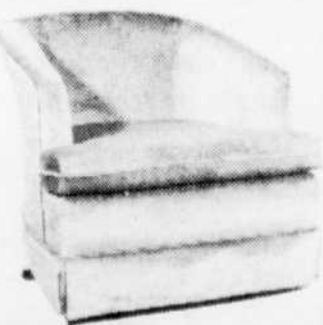
FAUTEUIL DE REPOS **379 \$**

Berçant et pivotant, garni de velours rose, vert ou naturel. Vaste choix de garnissages



TABLE BASSE EN TRAVERTIN **595 \$**

Composée de 2 triangles, 12" et 16" de hauteur, à utiliser séparément ou pour former une grande table basse aux lignes architecturales



FAUTEUIL "PASSE-PARTOUT" **239 \$**

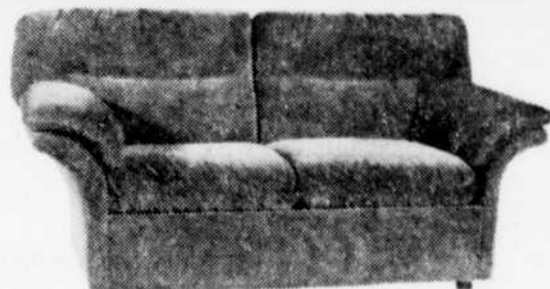
Berçant et pivotant, garni de velours beige, rose ou vert. Vaste choix de garnissages



Avec tout achat de 995.00 \$ vous recevrez gratuitement une serigraphie à tirage limité (200) - LE RETOUR DES GRANDS VOILIERS - de S.C. Fisher, une valeur de 225.00 \$

GRATUIT

aux 50 premiers clients, une affiche de cette serigraphie



LE CANAPÉ «NOUVEAU VELOURS» TOUTE DOUCEUR **599 \$**

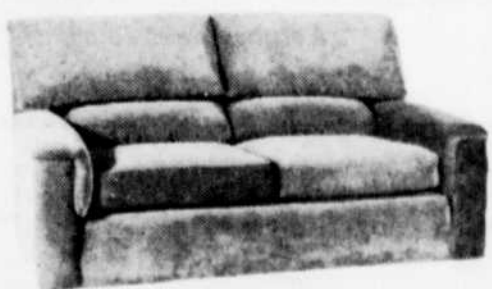
Pour embellir votre intérieur et garantir votre confort, un nouveau velours aux coloris chauds et subtils, taupe, café, beige, bourgogne, marine ou cognac

Canapé 3 places **799 \$**
Fauteuil **499 \$**
Vaste choix de garnissages



DES ÉLÉMENTS MODULAIRES POUR RANGER OU DISSIMULER

En pacanier, rehausses de garnitures en laiton.
élément bar 30" x 22" x 78" **1 185 \$**
élément étagères 30" x 22" x 78" **499 \$**
élément téléviseur 30" x 22" x 78" **1 185 \$**
élément d'angle 16" x 22" x 78" **535 \$**
Plusieurs autres éléments disponibles



CANAPÉ HABILLÉ DE VELOURS À VOTRE CHOIX **649 \$**

Des coussins moelleux, des appuie-bras douillet, un coussin cale-reins et un haut dossier avec appuie-tête rendent ce canapé des plus confortables

Canapé 3 places assorti **749 \$**
Fauteuil assorti **499 \$**

LA GALERIE DU MEUBLE

Contemporain
18, rue Courcellette

Traditionnel
1299, boul. Charest O.

Les Galeries
de la Capitale,

Québec
Tél.: 681-0171

FAITS DIVERS

Enfants tués par asphyxie à Farnham

La mère aura été la dernière informée

FARNHAM (PC) — Toujours aux soins intensifs de l'hôpital Broome-Missisquoi-Perkins, Mme Mireille Lague, de Farnham, ne devait connaître qu'en soirée, hier, ou au plus tard ce matin la fin tragique qu'ont connue ses deux petits garçons.

Ces deux derniers sont morts par asphyxie dans l'automobile de leur père, Michel Millette, qui a lui aussi succombé aux effets de l'oxyde carbone, mardi.

C'est un médecin, accompagné d'un psychologue, qui devait la rencontrer pour lui ap-

prendre la mort de ses enfants", a déclaré M. Jean Laliberté, enquêteur à l'Escouade des crimes contre la personne.

Ce dernier, qui a passé la journée d'hier à Farnham, a aussi expliqué que Mme Lague se trouve actuellement dans un état stable de-

puis l'opération mais qu'il y aurait peut-être des possibilités de complications surtout au niveau du foie qui a été littéralement perforé par les coups de fourche que son ex-mari lui aurait donnés à plusieurs reprises.

"Je n'ai pas encore rencontré Mme Lague, le seul témoin dans cette affaire. Mais, pour le coroner Landry, le dossier est clair et il n'a pas jugé bon de réclamer des autopsies. Son verdict est "mort par asphyxie" dans le cas du suspect et de ses deux enfants", a indiqué M. Laliberté.

pris la fuite avec ses deux fils à bord de son automobile que deux amis ont retrouvée dans un boisé à Sainte-Brigide. Les trois passagers comme on le sait maintenant

étaient morts au moment de la découverte", a relaté M. Desjardins.

Quant au motif du drame, la police l'attribue possiblement au divorce que venait de

FLORIDE

Le forfait comprend:
Avion, hôtel,
transferts et plus

199\$

7 NUITS

MONTREAL:
(514) 337-5542

QUEBEC:
(418) 648-8888

Dossier presque clos

Concernant le dossier de Mme Lague qui est également presque clos, il s'agit pour M. Laliberté de faire maintenant toute la lumière sur les événements qui se sont déroulés, mardi matin, dans la demeure familiale, située à Farnham.

"On présume déjà un peu ce qui s'est passé. Michel Millette s'est présenté chez son ex-femme, mardi vers les 4h30. Ils se sont disputés. Millette s'est emparé d'une fourche et a attaqué sa femme, lui infligeant des blessures aux jambes et à l'abdomen. Il a ensuite

Sherbrooke: la défense consent à ce qu'un des Pouliot reste en prison

SHERBROOKE (PC) — La défense a cloué le bec des journalistes, hier, à la reprise des enquêtes en détention des cinq membres de la famille Pouliot et de André Maheu, qui sont écroués relativement à l'enlèvement à Coaticook, la séquestration et la tentative de meurtre à Compton de Renaud Paquette, Gaston Scallabrin, Jean-Pierre Truchon et France Michaud, le 26 juin.

C'est ce qui ressort de l'audience tenue devant le magistrat Laurent Dubé de la cour des sessions de la paix.

Me Marc Montplaisir a, en effet, consenti à ce que Serge Pouliot, âgé de 21 ans, reste incarcéré jusqu'à son enquête préliminaire fixée à lundi.

L'enquête préliminaire des autres accusés doit également commencer lundi devant le juge Gérard Girouard, de Montréal.

Le procureur Thomas Walsh avait fait entendre, jeudi dernier, une adolescente âgée de 17 ans à l'enquête en détention de Serge Pouliot, mais son contre-interrogatoire avait été suspendu.

Me Claude Leblond a obtenu une ordonnance de non-publication à l'enquête en détention de Marc Pouliot, âgé de 18 ans, qui se poursuivra en matinée, aujourd'hui.

Cette ordonnance interdit la publication de la preuve recueillie, des renseignements fournis, des observations faites ainsi que des raisons données ou devant être données par le juge de paix.

Dans le cas de Marc Pouliot, l'enquêteur principal Guy Lessard de la SQ a été assigné comme témoin.

L'enquête en détention et l'enquête préliminaire de Ronald Pouliot, 23 ans, Mario, 19 ans, et de leur père, Jean-Luc Pouliot, 50 ans, ont aussi été fixées à lundi.

Quant à André Maheu, 19 ans, Me Jean Leblanc, qui avait comparu pour lui, jeudi dernier, a obtenu l'autorisation de ne plus l'assister.

Me Leblanc a expliqué que ses associés professionnels François Gérin et Jean-Pierre Rancourt représentent les familles des victimes et prendront éventuellement des poursuites civiles contre les accusés.

Me Leblanc a ajouté qu'il avait recommandé à Maheu, vendredi, de choisir un autre avocat.

C'est Me Richard Bourque qui a pris la relève et il a obtenu la permission de comparaître même s'il n'avait pas eu le temps de passer mettre sa cravate et son veston.

L'enquête en détention et l'enquête préliminaire de Maheu ont été fixées à lundi, également.

Des employés de la CTCUM sont las de la violence

MONTREAL (PC) — La Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, et des employés des services connexes, vient de demander au directeur de la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), M. Lawrence Hanigan, de trouver une solution afin d'éliminer les actes de violence et les agressions dont sont régulièrement victimes ses membres.

Selon la fraternité, il est plus que temps de mettre un frein à cette agression croissante des usagers de la CTCUM, qui se transforme de plus en plus en gestes d'agression envers les chauffeurs et les changeurs.

Le syndicat estime que l'insatisfaction des usagers envers le service offert par la CTCUM serait à l'origine des agressions sur ses membres.

Deux détenus prennent la clé des champs

MONTREAL (PC) — Deux détenus se sont évadés, hier matin, du centre de détention Leclerc, à Laval. La police de la CUM n'avait toujours pas réussi à les retrouver, hier soir.

C'est vers 10h30 hier, alors qu'ils accomplissaient des tâches de jardinage en compagnie d'autres détenus et d'un gardien, que Jacques Robert et Réal Rouleau ont pris la clé des champs.

Les deux compères se sont emparés du camion qui les avait amenés sur les lieux de travail, à l'extérieur des murs de l'établissement à sécurité moyenne.

Robert et Rouleau purgeaient respectivement des peines de 2 ans et demi et 10 ans. Ils ne sont pas considérés comme dangereux.

Selon M. Gaston Pelletier, porte-parole du centre Leclerc, c'est justement parce qu'ils posent peu de risques que certains détenus ont la permission de quitter l'enceinte du pénitencier et de travailler sur les terrains avoisinants.

COMPLIMENTS DE LA PART DE CRITIQUES SÉVÈRES

"(...) La voiture a aussi connu son baptême de l'hiver québécois dont elle s'est d'ailleurs bien tirée..."

"(...) Elle nous apparaît comme une solution de rechange très intéressante entre ses concurrentes moins coûteuses en provenance des pays de l'Est et ses rivales japonaises plus chères."

Jacques Duval—La Presse

"La Pony de Hyundai a belle allure et son bas prix saura plaire aux consommateurs."

"Et elle utilise de l'essence régulière. Ô merveille, une économie additionnelle!"

Robert Fleury—Le Soleil

"Une petite pas possible qui vient de Corée."

"(...) Hyundai a réussi, et de brillante façon (...)"

Jacques Bienvenue—Journal de Montréal

"À chaud comme par temps très froid (...), le démarrage du moteur est immédiat et il prend rapidement un rythme régulier qui ne laisse de doute sur sa bonne santé."

"La commande est très précise et l'étagement des rapports de boîte permet de tirer le maximum des performances du moteur en utilisant son couple extraordinaire, ce qui permet donc d'économiser sur le rendement des pièces."

Philippe Dacier—Sur 4 roues

"L'épaisseur des panneaux de carrosserie dégage une impression de solidité."

"Les freins à disque à l'avant et à tambour à l'arrière assurent des arrêts sans reproche."

Automobile et Touring Club du Québec

Avant de publier ses opinions, on étudie bien tous les aspects de la question. Les critiques automobiles prennent leur travail au sérieux et se montrent ainsi très exigeants vis-à-vis des voitures que les constructeurs automobiles soumettent à leur jugement. C'est pourquoi la Pony a tout lieu d'être fière de ce qu'en disent les critiques depuis son lancement.

Voici un bref aperçu de la Pony. Tous les modèles offrent quatre portières pour les passagers, plus un hayon pour les bagages. C'est une propulsion arrière dotée d'un moteur 1439 cc et d'une transmission conçus par Mitsubishi et construits à partir d'acier Hyundai.

Hyundai ne complique pas inutilement les choses. La Pony est donc offerte en trois modèles seulement: L, GL et GLS. Le modèle GLS est entièrement équipé, jusqu'à la radio AM/FM avec lecteur de cassettes. Le modèle de base L est doté de pneus Michelin 4 saisons, ceinturés d'acier. Le pare-brise provient des usines de Libby-Owens-Ford. D'origine canadienne, les pneus, le pare-brise et les bougies Champion sont montés sur la voiture en Corée.

Les critiques les plus exigeants sont les clients qui payent leur voiture. Nous vous invitons donc à venir former votre propre opinion de la Pony. Car à notre avis, la Pony constitue le meilleur achat automobile au Canada.



MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI

Qui est Hyundai?

Hyundai est un constructeur automobile qui fabrique tous les éléments constitutifs de la Pony, y compris l'acier. Il assure lui-même le transport de ses voitures au Canada.

Parmi les autres activités commerciales de Hyundai, il faut compter la fabrication de l'acier, la construction et l'exécution de travaux d'envergure tels que des centrales hydro-électriques, des

hôtels et des raffineries. La compagnie construit des navires de toutes tailles, des wagons de trains et une gamme complète d'autobus et de camions.

HYUNDAI

Galerie de l'Auto de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

M. Lessard Ltée
49, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Automobiles Prime Roberge (Canada) Inc.
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475

FAITES EXPLOSER LES MYSTÈRES DU COMPORTEMENT HUMAIN

AVEC LA DIANETIQUE: LA SCIENCE MODERNE DE LA SANTÉ MENTALE par L. Ron Hubbard

C'est par la lecture de ce best-seller que vous découvrirez la technique et les secrets en mesure de constater son fonctionnement rapide et efficace. C'est également de la même façon que vous aurez l'opportunité de savoir qu'il n'y a aucun mystère au niveau de la compréhension du mental. Achetez, lisez et utilisez la Dianétique: la Science Moderne de la Santé Mentale par L. Ron Hubbard!

Procurez-vous dès aujourd'hui votre copie de la Dianétique au coût de 85 seulement à l'adresse suivante ou par correspondance en nous faisant parvenir ce coupon à:

Église de Scientologie de Québec
2261, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
G1K 3A9 - Tél.: 524-4615

NOM
ADRESSE
CODE POSTAL

M. Soucek a lui-même confirmé qu'il avait reçu toute une série d'appels des divers médias. C'est à la suite d'un léger malentendu qu'il a raté un avion devant le conduire à New York pour l'émission matinale Good Morning America sur le réseau ABC.

Une main criminelle serait à l'origine de l'incendie qui a endommagé, hier, une maison de trois étages située sur le chemin de la

Poignardé, mais vivant

L'individu blessé d'un coup de couteau vendredi dernier, n'est pas mort, comme le mentionnait LE SOLEIL, hier. La Sûreté du Québec à Baie-Comeau a précisé, hier, que l'incident était survenu à la suite d'une querelle d'amoureux, vendredi dernier et que l'enquête avait établi qu'il n'y avait pas lieu de prendre des procédures judiciaires dans cette affaire.

Deux jeunes hommes ont perdu la vie et un troisième a subi des blessures graves, hier, à la suite de l'embardée d'une auto sur la route 132 à Percé.

Les victimes sont Eric Lielièvre, âgé de 16 ans, de Sainte-Thérèse de Gaspé, et Germain Lavoie, âgé de 17 ans, de Cap-d'Espoir. Le blessé est Daniel Lielièvre, âgé de 18 ans, aussi de Sainte-Thérèse.

La Sûreté du Québec à Rimouski précise que la tragédie s'est produite vers minuit et qu'Eric Lielièvre avait possiblement perdu la maîtrise de l'auto dans une légère courbe. Le poste de la SQ à Pabos fait enquête pour le coroner.

Ces deux nouvelles victimes de la route portent à 23 le nombre de per-

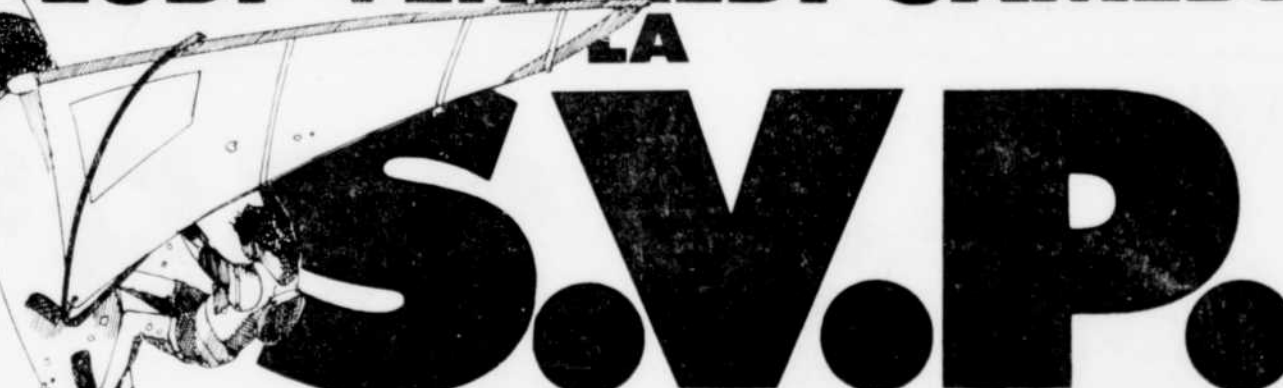
sonnes qui ont subi une mort violente dans l'Est du Québec depuis jeudi. Quatorze ont péri sur les routes, deux dans le feu et deux à la suite de l'écrasement d'un avion. Il y a eu deux noyés. Une fillette a été écrasée par une remorque sur la ferme de ses parents et un homme l'a été par un appareil à soulever le bois en forêt (timber jack).

Ces deux nouvelles victimes de la route portent à 23 le nombre de per-

lynx
Lynx

LES FOURRURES

Les Fourrures Prémont
125, rue St-Joseph est
514-3541

VEUDI VENDREDI SAMEDI

LA
S.V.P.

LA SUPER VENTE DE PLANCHES À VOILE
À DES PRIX RÉDUITS EN S'IL-VOUS-PLÂÎT

mistral

10

Bermuda 84
1460\$

Super light 84
1795\$

399\$

Flattens 4 mils.

- flotteur fun
- polyéthylène
- longueur 2,80
- fantaisie...

ailers include

1,195^s
700\$

1004

597

- planche polyvalente allround
- flotteur polyéthylène
- longueur 3,6 m
- finition spéciale

SAINVAL

799\$

tranche complète

- Sainval S1
- flotteur ABS
- voile Neil Pryde 5
- planche de récré

1,099\$

- EON Magic Blue
- planche

- voile verticale en L
- Footstraps inclus

Océanite

999
planche complète
- Océanite Gulf
11-1000-ARS

- voile édition spéciale
- jouets de récréation

planche de

LES BOUTIQUES
**VOILE AU
VENT**

Québec
1347, Maguire
Sillery
(514) 341-1232

1595
planche complète
- planche allongée 4

VITE, DÉPÊCHEZ-VOUS! QUANTITÉS LIMITÉES
LA **SUPER VENTE** SE TERMINE **SAMEDI À 17H**

Turner est peu loquace

OTTAWA (UPC, PC) — Le premier ministre John Turner a rencontré pour la première fois, hier, l'influent comité des priorités du cabinet pour discuter des problèmes économiques du pays mais il a refusé d'indiquer s'il entendait modifier les politiques économiques de son gouvernement.

"Ma stratégie a toujours été d'aller dans la même direction à moins, bien sûr, qu'un changement de cap soit indiqué. Dans un tel cas, nous annoncerons tout chan-

gement", a déclaré M. Turner après la réunion de deux heures et demie.

Le comité des priorités est le plus influent des 10 groupes de travail du cabinet et comprend 12 membres. Outre MM. Turner, le ministre du Travail André Ouellet et le ministre de l'Expansion industrielle régionale Ed Lumley, les autres membres faisaient tous partie du comité des priorités sous M. Pierre Trudeau, y compris M. Allan MacEachen, récemment nommé leader du gouvernement au Sénat.

M. Turner a dit aux journalistes que le comité avait entendu une analyse de l'économie, présentée par le ministre des Finances Marc Lalonde, avant de prendre part à une discussion portant sur les priorités économiques du gouvernement. Aujourd'hui, le cabinet au complet se réunit pour aborder les mêmes sujets.

"Bien sûr le chômage fut notre premier sujet de discussion tout comme les taux d'intérêt et la situation du dollar canadien mais nous sommes encouragés d'apprendre que la croissance de l'économie se maintient à un niveau vigoureux", a soutenu M. Turner.

Invitation à préciser l'indemnité symbolique

WINNIPEG (PC) — Le président de l'Association nationale des Canadiens japonais s'est dit confiant, hier, de pouvoir rencontrer le nouveau premier ministre John Turner dès la semaine prochaine, pour discuter d'une compensation pour l'internement de 21.000 Canadiens d'origine japonaise au cours de la Seconde Guerre mondiale.

M. Art Miki a rappelé que M. Turner, pendant la campagne au leadership du Parti libéral, avait déclaré qu'il faudrait "reconnaître d'une certaine façon le tort fait aux Canadiens japonais".

M. Turner a même ajouté qu'il favorisait que "certaine indemnité symbolique".

"Nous voudrions savoir maintenant, a dit M. Miki, ce qu'il entend par indemnité symbolique".

Sous l'administration Trudeau, des regrets ont été exprimés, mais aucune indemnité n'a été envisagée.

Mémoire

M. Miki a annoncé son intention de soumettre un mémoire à M. Turner, afin de lui décrire les malheurs de plusieurs de ceux qui ont été internés.

Le gouvernement du temps a même poussé la cruauté, a dit M. Miki, jusqu'à imposer des frais de transport jusqu'aux camps et de nourriture à ceux qu'il internait.



Le ministre des Affaires extérieures Jean Chrétien et le ministre du Travail André Ouellet, dans un geste pour démontrer leur solidarité retrouvée depuis la course à la direction, sont arrivés, hier, ensemble à la réunion convoquée par M. Turner.

Chrétien "forcé" d'aller au Japon

OTTAWA (UPC, AFP) — C'est sans grand enthousiasme que le ministre des Affaires extérieures effectuera son premier voyage à l'étranger dans ses nouvelles fonctions.

M. Chrétien ne s'est pas gêné, hier, pour laisser voir que l'idée de se rendre au Japon ne lui plaisait pas et qu'il y allait contre son gré.

"Personnellement, je trouve que partir en voyage n'est pas la meilleure chose à faire après l'éreintante course à la direction", a déclaré M. Chrétien à des reporters. "J'en ai discuté avec le premier ministre et il a été décidé que je devais y aller. Ce sera donc mon devoir d'aller au Japon et en Indonésie."

M. Chrétien doit s'envoler demain pour le Japon, où il aura des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères de ce pays, M.

Shintaro Abe, avant d'aller assister, les 11 et 12 juillet à Jakarta, en Indonésie, à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Association des pays de l'Asie du sud-est (Malaisie, Singapour, Thaïlande, Philippines, Indonésie et Brunei), à laquelle se rendra aussi M. Abe.

M. Chrétien et son homologue japonais doivent aborder des questions générales de politique étrangère et des questions bilatérales.

La dernière rencontre entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays avait eu lieu en avril 1983 à Ottawa.

Selon un diplomate canadien en poste à Tokyo, le voyage de M. Chrétien a été décidé pour démontrer l'importance que le Canada accorde à ses relations avec le Japon et les autres pays du Sud-Est asiatique.

POLITIQUE

Turner méprise la région de Québec, selon Michel Côté

par Réjean LACOMBE

En écartant de la formation de son cabinet les députés libéraux fédéraux de la région de Québec, le premier ministre John Turner s'est attiré les foudres du candidat conservateur dans la circonscription électorale fédérale de Langelier, M. Michel Côté.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier matin, M. Côté a qualifié cette décision de M. Turner d'inadmissible et de honteuse. Selon lui, il s'agit là d'une injustice faite à l'endroit de la région de Québec qui a toujours compté au moins un ministre dans le gouvernement fédéral.

Le candidat conservateur accuse même le nouveau chef libéral qui sera candidat dans une circonscription de la Colombie-Britannique lors des prochaines élections générales, de vouloir "faire ses élections sur le dos de la région de Québec". Pour M. Côté cette attitude de M. Turner signifie qu'il considère le Québec comme déjà acquis.

Tout en priant le nouveau leader libéral de déclencher au plus tôt des élections, M. Côté estime que l'attitude de M. Turner dénote un souverain mépris pour la région de Québec.

"Qui va maintenant se pencher, dans le cabinet fédéral sur les problèmes de notre région, s'interroge M. Côté? Quel sort attend désormais les grands dossiers de la région, comme ceux du Vieux-Port, des chantiers maritimes, du transport aérien, du dragage du fleuve et de la gare intermodale?"

M. Côté en vient même à la conclusion que c'est tout le développement économique de la région de Québec qui est compromis à la suite de la formation du dernier cabinet de M. Turner.

"Des backbenchers..."

Du même souffle le candidat conservateur dans Langelier se dit peu rassuré et même inquiet de constater que les intérêts de Québec seront confiés à l'avenir à des ministres des régions de Montréal et de Toronto.

"Québec, qui est la capitale de l'une des principales provinces du pays, n'a plus de représentant au sein du gouvernement fédéral, de dire M. Côté. C'est plus qu'un simple affront. C'est une injustice." Il

déplore le fait que dorénavant le gouvernement québécois n'aura plus d'interlocuteur fédéral dans la région immédiate de Québec.

"Tous les députés libéraux de la région de Québec, constate M. Côté, sont maintenant réduits à un rôle d'arrière-ban; sans influence et sans pouvoir. Ils n'ont plus qu'à assister passivement au désenchantement d'une population qui a toutes les raisons d'être déçue de leur piètre performance."

Entre-temps, M. Côté se dit prêt à mener la lutte lors de la prochaine campagne électorale qui pourrait fort bien avoir lieu dès le mois prochain. Il se dit convaincu "que le prochain gouvernement conservateur" n'oubliera pas la région de Québec, contrairement au premier ministre Turner. A titre d'exemple, M. Côté souligne que lors de la formation du cabinet de M. Joe Clark en 1979, il avait nommé le sénateur Jacques Flynn à titre de ministre de la Justice en dépit du fait que les conservateurs n'avaient fait élire aucun député dans la région de Québec.

Trudeau fait Compagnon d'honneur

OTTAWA (PC) — L'ex-premier ministre Pierre Trudeau a été nommé membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur par la reine Elizabeth II, a annoncé, hier, le bureau du premier ministre John Turner.

Cette distinction est, en règle générale, réservée aux premiers ministres de Grande-Bretagne ou du Commonwealth.

Traditionnellement, la reine réserve un petit nombre de titres de Compagnons d'honneur pour les pays du Commonwealth. Ces titres sont décernés sur l'avis du premier ministre de Grande-Bretagne après consultation avec le gouvernement canadien.

Le gouvernement canadien ne présente pas officiellement de recommandations visant l'octroi de distinctions britanniques.

L'ex-premier ministre John Diefenbaker avait été désigné Compagnon d'honneur sur la recommandation du premier ministre britannique Harold Wilson, en 1976.

AUBAINES
PHOTO 1 HEURE
au Vieux-Port
EN VUE

Sac Kodak
GRATUIT

Recevez gratuitement 1 sac olympique Kodak, une très belle valeur, à l'achat de 2 films photos Kodacolor, traitement inclus. Offre valide jusqu'au 31 août 1984.



MINOLTA



299\$

X 570
Objectif 50 mm f2
Automatique et manuel
T.T.L. au flash

La caméra qui parle!



324\$ 199\$

X 700
Objectif 50 mm f2 programmé, automatique et manuel TTL, programme au flash.

AF-SV(F)
Le premier appareil de photo 35 mm à mise au point automatique «parlant» au monde.

• Ces prix sont en vigueur jusqu'au 31 juillet 1984 ou jusqu'à épuisement des stocks.

LES STUDIOS GOSSELIN

Lévis 102, route Kennedy
10 av. Bégin
Québec 12, côte de la Fabrique
57, Marie-de-l'Incarnation
Sainte-Foy 3207, chemin Sainte-Foy
Place Belle-Cour

833-5860
837-8868

692-4515
683-4973

653-3220
656-6309

Charlesbourg
Place Lebourgneuf
5045, boul. du Jardin

628-5451
628-4323

Kodak Canada Inc.
Commanditaire officiel de Québec 84

Québec 84

Kodak

GRANDE OUVERTURE!

AUX GALERIES DE LA CANADIÈRE
boul. Sainte-Anne, Québec - 667-9636

MAINTENANT de véritables horloges grand père à prix plus qu'abordables.

DES PRIX JAMAIS VUS A QUEBEC!

SOLDE SUPER-SPECIAL

LA PROVIDENCE

Meuble tout en bois au fini noyer foncé. Mouvement à carillon Hermie Westminster, pendule Lyre 94cm. Cadran Tempus Fugit. Vous auriez cru devoir payer jusqu'à 1 175\$ pour ce magnifique chef-d'oeuvre. 21" x 10" x 77"

MAINTENANT SEULEMENT

599\$

NOS HORLOGES NE SONT PAS DES TROUSSES

- Livraison et montage moyennant un léger supplément
- Commandes téléphoniques acceptées avec Visa et Master Card
- Toutes nos horloges portent une garantie de 1 an

Plusieurs autres modèles en magasin jusqu'à 1 899\$

Le plus grand vendeur d'horloges au Québec

HORLOGES GRAND-PÈRE LAVERENDRY

QUEBEC
Les Galeries de la Canadière
boul. Sainte-Anne
(local voisin de Provigo) - 667-9636

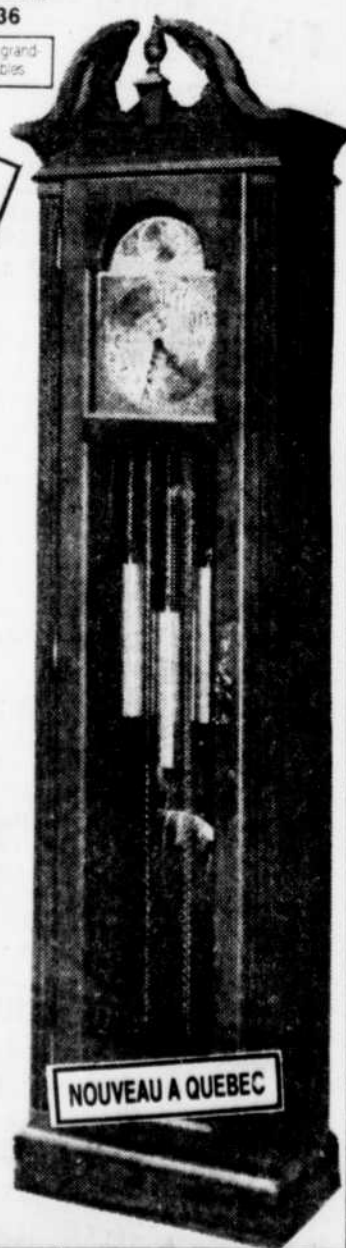
MONTREAL
295, boul. Taschereau
Greenfield Park (à côté de la jonction des fleuves) - 672-4493

TROIS-RIVIERES
500, rue des Forges
(819) 376-7766

MONTREAL
6872, Jean-Talon est
Au Centre d'économie (voisin des Meubles Pascal) - 259-3901

MONTREAL
Centre Le Bazar
3704, côte Verlu (voisin des Meubles Pascal) - 334-1845

VICTORIAVILLE
273, Notre-Dame ouest
756-1282



Le fédéral menace de lancer un pari sportif "amélioré"

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral est prêt à lancer un nouveau pari sportif "amélioré" si toutes les provinces ne ratifient pas l'entente intervenue la semaine dernière entre Ottawa et le ministre ontarien responsable des loteries Reuben Baetz.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le nouveau ministre d'Etat au Sport amateur, M. Jean Lapierre, qui venait tout juste de recevoir du comité des priorités du cabinet le mandat de finaliser l'accord de principe intervenu la semaine dernière.

Les provinces ont jusqu'au 27 juillet pour ratifier cet accord qui prévoit que le fédéral se retire du champ des paris sportifs pour les 16 prochaines années en échange de compensations financières provenant des loteries provinciales.

Le 27 juillet, si les 10 provinces n'ont pas fait adopter un arrêté en conseil approuvant l'entente, M. Lapierre affirme que le gouvernement fédéral ira de l'avant avec un produit "amélioré".

"S'il n'y a pas d'entente, nous sommes prêts à aller chercher une plus grande part du marché avec un produit amélioré", a soutenu M. Lapierre.

En particulier, le ministre laisse entendre que "Sport-Select" pourrait renaître avec un nouveau billet et un nouveau type de paris. "Il n'y a pas d'autres limites que celles de notre imagination", a indiqué le nouveau ministre.

En matinée, le ministre des Finances Marc Lalonde ait indiqué que "les provinces feraient une grave erreur de penser que ça va s'écrouler tout seul".

Les jeunes du PLQ craignent d'être oubliés

par Rolande PARENT

MONTREAL (PC) — Les jeunes du Parti libéral du Québec (PLQ) craignent que leurs aînés, assurés de gagner les prochaines élections, n'empruntent la voie de la facilité et évitent de se prononcer sur le problème du chômage chez les jeunes.

"L'élection est tellement acquise que les membres du parti pourraient bien, par stratégie, ne rien mettre de l'avant pour ne pas changer les données des sondages", a avancé en conférence de presse, hier, M. Pierre Ancil, président de la Commission jeunesse du PLQ.

Afin de contrer cet immobilisme, les 650 jeunes libéraux attendus au congrès des 17, 18 et 19 août, à l'université Bishop de Lennoxville, seront invités à discuter d'emploi mais aussi d'éducation, d'environnement et de qualité de vie.

L'idée de tenir le congrès à Lennoxville vient d'une préoccupation pour les régions. "La plupart des activités du parti sont concentrées à Montréal et à Québec. Nous sommes plus régionalistes", a dit M. Ancil.

M. Ancil a reconnu que le chef du PLQ, M. Robert Bourassa, n'avait pris jusqu'ici aucun engagement précis au sujet des jeunes. Il a toutefois signalé la création d'une équipe de travail formée de députés désireux de se pencher sur les problèmes spécifiques à la jeunesse québécoise.

M. Ancil compte que le rapport de ce comité et les résolutions du congrès des jeunes libéraux seront repris par le congrès plénier du PLQ qui se tiendra vraisemblablement au printemps prochain.

Le président de la Commission jeunesse considère que beaucoup de choses doivent être repensées dans le monde du travail. "Il faut que ceux qui jouissent de privilèges fassent un sérieux examen de conscience." Il estime que les promotions sont trop souvent accordées selon l'ancienneté et que l'octroi de la sécurité d'emploi bloque l'accès des jeunes au marché du travail.

Invité à préciser les solutions de remplacement envisageables, M. Ancil répond qu'il "n'est pas contre la sécurité d'emploi. Donnons-nous-la".

Le jeune leader est en faveur de la parité de l'aide sociale pour les moins de 30 ans et s'attend à ce que le congrès adopte la même position pour mettre fin à cette discrimination flagrante.

Si l'on en croit l'horaire du congrès, les jeunes libéraux ne se tuent pas à la tâche. Les ateliers et plénières ne les accapareront que durant 11 heures. M. Robert Bourassa prononcera un discours en après-midi dimanche.

Par ailleurs, si sur l'affiche-annonce du congrès on ne retrouve pas le sigle du PLQ, c'est "une question d'esthétique", a assuré le jeune libéral.

Paul Dozois est décédé

(PC) — Un des ministres de l'Union nationale du temps de Maurice Duplessis, M. Paul Dozois, est décédé lundi à l'âge de 76 ans.

M. Dozois avait fait son entrée à l'Assemblée nationale, appelée Assemblée législative dans le temps, lors des élections de juillet 1956.

Il avait été élu sous la bannière de l'Union nationale dans le comté populaire de Saint-Jacques, dans l'est de Montréal.

Il avait été nommé ministre des Affaires municipales par Duplessis, poste qu'il a conservé sous les règnes éphémères de Paul Sauvé (septembre-décembre 1959) et de Antonio Barrette (janvier-juin 1960).

L'Union nationale perdait le pouvoir aux élections du 22 juin 1960 mais M. Dozois était réélu dans sa circonscription de Saint-Jacques, tout comme au scrutin de 1962.

Avec le retour au pouvoir des forces unionistes de Daniel Johnson en 1966, M. Dozois fut nommé ministre des Affaires municipales en plus de devenir ministre des Finances, poste qu'il conserva jusqu'à sa retraite de la vie politique en juillet 1969.

L'ex-ministre fut ensuite nommé commissaire à Hydro-Québec puis à la Société d'énergie de la baie James (SEBJ) en décembre 1971.

A son départ d'Hydro-Québec, il s'était joint à la firme privée d'assurances Gérard Parizeau Lée où il était encore actif jusqu'à tout récemment.

Il laisse dans le deuil son épouse Pauline et trois enfants.

Le prédécesseur de M. Lapierre, M. Jacques Olivier, avait soutenu la semaine dernière qu'il était préférable d'abandonner Sport-Select parce qu'il faudrait des investissements de quelque \$75 millions pour amasser les \$200 millions prévus pour le financement des Jeux olympiques de Calgary.

M. Lapierre dit ne pas avoir ces chiffres, mais admet qu'on ne peut "définitivement pas continuer avec ce produit sous sa forme actuelle".

Mais la préférence du gouvernement fédéral est nettement de finaliser l'entente de la semaine dernière.

Mais le Québec a déjà indiqué qu'il n'est pas d'accord avec l'entente signée par le ministre ontarien. Le ministre des Finances Jacques Parizeau — responsable du dossier des loteries — insisterait pour que le fédéral amende le code pénal pour s'interdire de retourner dans le champ des paris sportifs.

Le ministre fédéral a l'intention de rencontrer, ou au moins de discuter au téléphone avec tous les ministres provinciaux responsables du dossier des loteries, même avec M. Parizeau, même si celui-ci se trouve présentement à Paris.



Mme Martine Tremblay, une mère de deux enfants, est le nouveau chef de cabinet du premier ministre René Lévesque.

Une femme succède à Boivin

par Michel DAVID

Le premier ministre Lévesque a annoncé, hier, que Mme Martine Tremblay avait été nommée directrice de son cabinet, en remplacement de M. Jean-Roch Boivin.

La nomination de Mme Tremblay à ce poste stratégique ne constitue pas une surprise.

Depuis mai 1981, elle agissait d'ailleurs comme directrice de cabinet adjointe, responsable des affaires gouvernementales au bureau du premier ministre.

Née en 1948, diplômée en histoire de l'université Laval, Mme Tremblay était à l'emploi du Parti québécois depuis 1971, avant d'entrer au cabinet du ministre d'Etat au Développement social après les élections de 1976. Elle travaille au bureau du premier ministre depuis 1978.

M. Lévesque a également annoncé que M. Jean K. Samson, qui agissait depuis mai 1981 comme directeur général associé au droit constitutionnel au ministère de la Justice, devenait son conseiller en matières constitutionnelles et juridiques.

M. Pierre Fortin, professeur d'économie à l'université Laval, devient enfin consultant pour les questions économiques.

le nouveau
GASTON LEVESQUE avec ses
SUPER-SPÉCIAUX de JUILLET

Congelez vos fruits

légumes et autres victuailles avec toute l'efficacité et l'économie d'énergie de

Frigidaire

Congélateurs Frigidaire

• CAISSE - EXTERIEUR

Enduit d'un email polyester qui est 100% plus résistant aux chocs, 100% plus souple et 40% plus résistant aux tâches que le fini acrylique.

• ISOLANT

Afin d'assurer une congélation plus efficace et plus rapide, nous utilisons 2 1/2" de mousse polyuréthane qui ne se tasse pas et empêche les espaces vides (sauf sur les CA-05).

• COUVERCLE

Flexible et muni d'une bande magnétique, il assure une parfaite étanchéité. Equilibre, il reste ouvert au besoin et se ferme au simple contact de la main.

• SERRURE DE SÛRETÉ • CAISSE - INTERIEUR

Même fini à l'email polyester que l'extérieur de la caisse. Facile d'entretien, les parois sont conçues pour éliminer les suintements des sous-sols froids et humides. L'évaporateur garde la caisse intérieure froide tandis que le condenseur garde la caisse extérieure chaude.

CONGÉLATEURS HORIZONTAUX

Grandeurs disponibles: 5, 8, 12, 15, 18, 23 pi. ou

CONGÉLATEURS VERTICAUX

Grandeurs disponibles: 5, 10, 13, 16 pi. ou

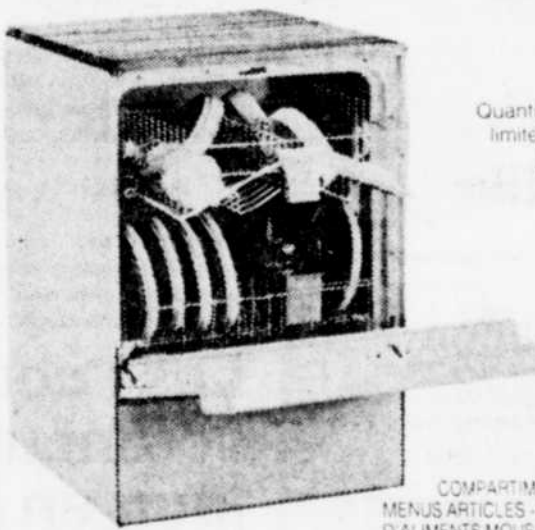
GARANTIE DE 5 ANS SUR MOTEUR ET COMPRESSEUR



vous offre une garantie de **10 ans**

sur moteur et compresseur des réfrigérateurs sans gaz

Lave-vaisselle ROY



GU-781 JX
modèle encastré

Quantité limitée: **5**

SUPER DE LUXE
A 8 BOUTONS-POUSOIRS
Cycles programmés:

- cycle d'attente
- 4 programmes de lavage
- plats et casseroles
- lavage économique
- chauffe-eau
- économiseur d'énergie

479\$
rabais de 80\$

COMPARTIMENT POUR
MENUS ARTICLES - BROUEUR
D'ALIMENTS MOUS - ISOLANT
ANTI-BRUIT - PANIER SUPERIEUR
REGLEABLE

modèle portable illustré

Lave-vaisselle ROY



GU-561 JX
modèle encastré

Quantité limitée: **5**

INTERMEDIAIRE
A 6 BOUTONS
Cycles programmés:

- 4 programmes de lavage
- plats et casseroles
- lavage économique
- économiseur d'énergie

439\$
rabais de 60\$

BROUEUR
D'ALIMENTS MOUS
ISOLANT ANTI-BRUIT

modèle portable illustré

PLAN MISE DE CÔTÉ AVEC LIVRAISON ET PRIX GARANTIS JUSQU'AU 1er JANVIER 1985

...Un service de qualité garanti

Profitez dès maintenant de notre plan de mise de côté, en prévision de votre prochain déménagement.

De plus, réalisez des économies supplémentaires, grâce à notre plan "Payez et emportez".

GASTON LEVESQUE INC.

100, rue Chabot, Ville-Vanier - 683-3471
(tout près des Halles Fleur de Lys)

Et maintenant, au
Carrefour Charlesbourg — 8500, boul. Henri-Bourassa
627-3073

...ET DAVANTAGE ENCORE:

- Service de livraison rapide, même les jeudi et vendredi soir et le samedi
- Spécialiste en art culinaire pour fours à micro-ondes, sur place à temps plein
- Ecole de cuisson gratuite pour fours à micro-ondes

Tous nos prix comprennent la livraison, le déballage et l'installation à domicile.

Venez faire la différence!

JEUDI-SCIENCE

Institut de recherche biotechnologique de Montréal

L'équipe scientifique sera constituée d'ici décembre



L'Institut de recherche biotechnologique du Conseil national de recherches du Canada à Montréal est un ensemble de bâtiments qui seront inaugurés en 1986. Au premier plan, et à droite, se trouvent les laboratoires. L'usine pilote est située à gauche, en arrière, et les ateliers à droite. L'Institut est situé non loin de la piste Blue Bonnets.

par Claude TESSIER

Le nouvel Institut de recherche biotechnologique du Conseil national de recherches du Canada à Montréal n'a pas encore surgi de terre que déjà on a commencé à rassembler ses scientifiques.

A cette fin, on a retenu deux étages de l'hôpital Royal Victoria de Montréal pour les abriter en attendant la fin de la construction de l'Institut, en mars 1986, au coût de \$61 millions.

Le gros de l'équipe scientifique aura été constitué en décembre et les membres commenceront à développer des programmes de recherches qui seront entrepris quand l'Institut ouvrira ses portes.

Le coordonnateur du programme de biotechnologie au Conseil national de recherches du Canada, le Dr Louis Peter Visentin, généticien et spécialiste des clones, a dit au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, à Ottawa, que



Le Dr L.P. Visentin, généticien-chercheur, coordonnateur du programme de recherche en biotechnologie au Conseil national de recherches du Canada.

les recherches s'orienteront autour de grands thèmes comme le génie génétique, le génie bioindustriel (biochimie notamment), la fusion cellulaire, et les systèmes enzymatiques.

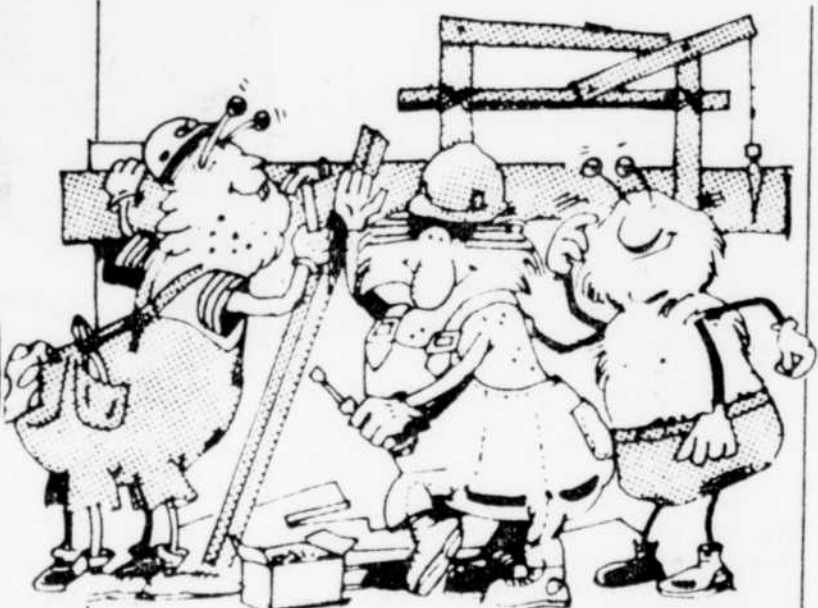
L'un des principaux objectifs de l'Institut sera de travailler en collaboration avec l'industrie canadienne de la biotechnologie. On en compte tout juste un peu plus de 20 au Canada.

La biotechnologie est une des technologies clés de l'avenir. L'Institut, avec ses compétences, vise à "insuffler à l'industrie la confiance dont elle a besoin à plus long terme et à faire en sorte qu'elle ait accès aux installations et à l'information qui lui permettront de conquérir les marchés", selon les déclarations faites, il y a un an, par le ministre

fédéral des Sciences et de la Technologie, M. Donald Johnston.

De façon plus pratique, on peut s'attendre que l'Institut de recherche biotechnologique de Montréal mette l'accent sur des projets susceptibles de déboucher rapidement sur des applications dans le domaine de la cellulose, la fixation d'azote, le méthanol, l'alimentation et sur certains aspects de la santé (fabrication de médicaments).

L'Institut de recherche biotechnologique de Montréal emploiera 220 personnes et pourra accueillir 80 chercheurs des universités et de l'industrie. Deux édifices seront consacrés aux laboratoires. L'usine pilote sera très importante et comprendra cinq fermenteurs.



La biotechnologie, c'est un peu la domestication des microbes ou plus savamment, c'est l'ensemble des techniques mises en jeu pour exploiter l'énergie chimique des cellules vivantes.

COMPAQ lance quatre nouveaux ordinateurs personnels

NEW YORK (AFP) — Le fabricant informatique américain COMPAQ vient de présenter quatre nouveaux ordinateurs personnels "IBM compatibles", plus rapides que les modèles équivalents fabriqués par IBM.

COMPAQ est le principal fabricant américain d'ordinateurs personnels pouvant utiliser les programmes des ordinateurs IBM, et contrôle actuellement 6 pour 100 de ce marché. Avec ces nouveaux modèles, le fabricant espère renouveler le succès qu'il avait connu l'an dernier, en vendant pour 110 millions de dollars de ces machines.

Mais l'importante baisse des prix annoncée récemment par IBM

pourrait rendre la position des quelque 30 fabricants américains proposant des machines utilisant les programmes IBM beaucoup plus difficile cette année, soulignent les analystes du secteur.

Les nouveaux modèles COMPAQ, qui seront commercialisés dès les prochains jours, utilisent une puce INTEL-8086, disposant d'une vitesse de traitement bien plus élevée que celle utilisée sur les ordinateurs personnels IBM. Le premier de ces nouveaux modèles, coûtant \$2,500, possède une mémoire de base de 128,000 caractères, tandis que le plus cher, à \$7,195 possède une mémoire principale de 640,000 caractères.

Les "couteaux à eau" seront utilisés, un jour, en chirurgie

OTTAWA (PC) — Depuis maintenant 10 ans, les chercheurs du Centre national de la recherche, à Ottawa, utilisent de puissants jets d'eau, qu'ils appellent des "lasers à l'eau", pour percer à peu près toutes les substances connues.

Mohan Vijay et Bill Brierly, du laboratoire de dynamique des gaz, utilisent de l'eau sous pression — souvent à 40,000 livres de pression par pouce carré, pour tailler l'acier, le granit, le cuir et les os, espérant découvrir de nouvelles applications à ce procédé.

Un jour, disent-ils, plutôt que d'utiliser une scie de Stryker, les chirurgiens pourront couper et tailler les os avec un laser à l'eau. Les ouvriers d'usine, pour leur part, pourront utiliser des jets d'eau très tenus pour tailler le métal ou tout autre matériau dur.

L'eau a l'avantage de tailler proprement, sans laisser de résidus de métal ou d'os. En plus, elle ne suscite pas de foyer de chaleur, comme c'est le cas pour les méthodes de coupe par friction.

Dans les mines

L'eau est depuis longtemps uti-

lisée dans les mines à ciel ouvert où de puissants jets servent à déloger le minerai des parois pour l'acheminer vers les extracteurs. Un groupe de recherche, mis sur pied par quatre des grandes compagnies minières du Canada, a entrepris d'étudier le procédé mis au point par le Centre national de la recherche afin de déterminer si ces jets pourraient être utiles dans l'extraction en profondeur.

General Electric utilise déjà des jets d'eau pour tailler des pièces d'automobile et Bata Shoes étudie le procédé pour la taille des cuirs servant à la fabrication de bottes et souliers.

Sortant sous pression d'un embout extrêmement ténu, l'eau, selon M. Vijay, peut tailler n'importe quel matériau avec la facilité "d'un couteau chauffé coupant le beurre".

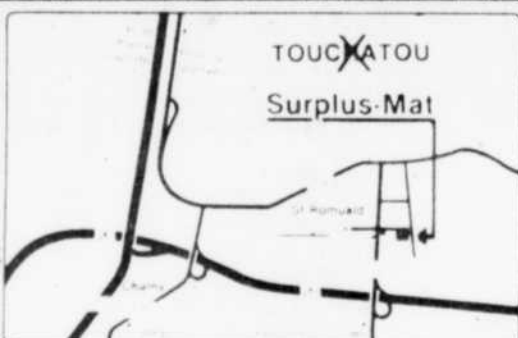
Il croit même que des jets d'eau sous pression, placés à la proue des brise-glaces, pourraient permettre à ces derniers de se percer facilement un chenal dans les glaces du Saint-Laurent et de la voie maritime.

Petit Petit

NOUVEAUTÉ SUR LA RIVE-SUD

APRES SUPER CARNAVAL DANS L'ALIMENTATION, VOILA SURPLUS-MAT À ST-ROMUALD QUI VOUS OFFRIRA DES SURPLUS DE MATÉRIAUX À PAS CHER.

SURPLUS-MAT



Des centaines de prix extraordinaires vous attendent dans notre magasin

TOUS NOS MATÉRIAUX PEUVENT ÊTRE DE 1^{re} QUALITÉ OU AVEC DE LÉGÈRES IMPERFECTIONS



Service de coupe vous est offert à prix modique



LIVRAISON ULTRA-RAPIDE EN SURPLUS

ENEZ VOIR ÇA VOUS VERREZ QU'ON EST PAS CHER PAS CHER!

Table de pique-nique ultra-robuste Pas cher 19⁹⁵	Epinette 1" x 3" économique Pas cher .04 pl.lin.	Chaise de parterre en épinette assemblée Pas cher 10⁹⁵	Clôture en épinette 5' x 8' intimité 16 planches Pas cher 20⁹⁸
Préfini 4' x 8' toile d'araignée 1^{re} qualité sur ASTEN Pas cher 4⁹⁵	Liquidation de peinture Sherwin Williams en pinte Pas cher 2⁹⁵	Panneau de copeaux de bois 4' x 8' x 3/4" légères imperfections Pas cher 8⁹⁹	Cabanon complètement assemblé, différents modèles. Différentes grandeurs, revêtement varié. Pas cher à partir de 575\$
Céramique pour mur Choix de 4 modèles Pas cher .55 pl.lin.	Comptoir pré-moulé Choix de couleurs Pas cher 2⁵⁵ pl.lin.	Briques de charbon de bois 4 kg Pas cher 2\$	Tablette de particules tout usage 1" d'épais. Long. 96", large 12" Pas cher 2⁹⁹

Nos prix de Surplus-Mat ne sont pas les spéciaux. Vous pouvez profiter tous les jours tant que nous aurons de l'inventaire. Prix payés et apportés — Jusqu'à épuisement des stocks

Comment s'y rendre



SURPLUS-MAT

St-Romuald, 2, rue du Progrès — Téléphone: 839-0621



HEURES D'OUVERTURE:

Lundi, mardi, mercredi: de 8h30 à 17h30, jeudi, vendredi: de 8h30 à 21h00, Samedi: de 8h30 à 17h00

Japon: plus d'un robot pour mille habitants

TOKYO (d'après AFP) — Cinq ans après les États-Unis, c'est en 1967 que le premier robot avait fait son apparition au Japon. Aujourd'hui l'industrie japonaise en emploie 120.000 (80 pour 100 du parc mondial) et leur nombre devrait quintupler d'ici 1990, selon un livre blanc récemment publié par le MITI (ministère de l'Industrie et du Commerce international).

Surtout, ce sont les robots les plus sophistiqués, c'est-à-dire appliqués à des secteurs autres que les secteurs manufacturiers, qui connaîtront la progression la plus sensible: ces robots "intelligents" seront 15.000 en 1990, contre 200 à 300 aujourd'hui. Dans cette catégorie figurent les robots capables d'assister les chirurgiens ou les infirmiers dans leur métier, ceux utilisés pour l'exploration off shore ou celle des océans, l'industrie nucléaire, le génie civil, l'agriculture ou les transports.

A présent, 30 pour 100 des robots sont utilisés dans le secteur de la production d'équipements électriques, 27 pour 100 dans l'automobile, 8 pour 100 dans l'industrie du moulage de plastiques, 7 pour 100 dans les machines-outils, 5 pour 100 dans la sidérurgie. Parmi les autres utilisateurs, figurent le textile, l'industrie chimique et la construction navale.

La robotisation est généralement bien acceptée

Contrairement à ce qui peut se passer ailleurs, la robotisation, au Japon, s'est effectuée jusqu'à présent sans heurt, même si certaines appréhensions sont parfois exprimées quant à son impact à long terme, surtout si la diffusion des robots "intelligents" fait boule de neige.

Dans la terminologie de l'Association japonaise des robots industriels (JIRA), les robots ne sont rien d'autre que des "machines capables d'effectuer les tâches diverses que permettent les membres supérieurs de l'homme, douées de facultés sensorielles et capables de contrôler leur propre comportement". Mais si l'on songe aux usines complètement automatisées ne fonctionnant qu'avec la supervision d'un seul homme, on constate que la présence du robot peut bouleverser fondamentalement et déshumaniser l'environnement du travail. Même dans des conditions dangereuses et hostiles à l'homme, il est capable de fonctionner sans interruption 24 heures sur 24, sans fatigue ni protestation. Il est capable de s'improviser peintre ou soudeur pour résoudre les problèmes de pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans toute une variété de secteurs.

Citons le cas de Yamanouchi Pharmaceutical Co. qui a confié à des robots la tâche d'inspection de ses médicaments en ampoule: le robot infatigable en inspecte 20.000 à l'heure contre 9.000 par jour dans le cas des employés qu'il a remplacés. De plus, ses "yeux" (un rayon laser) ont le mérite de l'infailibilité que n'avaient pas ceux des employés. Trente personnes ont perdu leur emploi. Il est vrai que ce sont elles qui avaient demandé à la direction d'être déléguées de cette tâche d'inspection.

À côté de ses mérites évidents, le robot présente un inconvénient de taille, dans la mesure où il élimine de nombreuses possibilités d'emploi. D'où la résistance à la robotisation dans les pays affligés d'un chômage important.

Dans le cas du Japon, la plupart des enquêtes montrent que moins de 5 pour 100 des ouvriers japonais voient le robot comme une menace. Une des raisons en est le système de l'emploi à vie qui prévaut dans les grandes entreprises et qui leur garantit un reclassement.

Le MITI, qui a interrogé 3.000 ouvriers affectés par l'introduction de robots, constate que 60 pour 100 ont été déplacés vers des tâches similaires, contre 16,3 pour 100 qui ont "changé de travail". Parmi ces derniers, 80 pour 100 affirment être passés à des postes réclamant des qualifications plus élevées, et 3,9 pour 100 seulement estiment avoir été déclassés par les robots.

La rapide généralisation des robots au Japon

Un vol de la navette spatiale pourrait être supprimé par la NASA

CAP CANAVERAL (AFP) — La NASA envisage de supprimer un vol de la navette spatiale à la suite de l'échec du lancement de Discovery, les 25 et 26 juin, a-t-on appris de source proche de l'Agence spatiale américaine.

La NASA pourrait fonder en une seule mission les principaux éléments de ce que devait accomplir Discovery (largage d'un satellite de communication, essai d'un système de panneaux solaires) et le prochain vol d'une navette prévu fin août, ont indiqué des responsables de l'agence, qui ont requis l'anonymat.

Une telle solution permettrait à la NASA d'éviter de prendre trop de retard dans son calendrier de tir.

Le compte à rebours du tir de Discovery avait été interrompu quatre secondes avant le lancement par les ordinateurs de bord, en raison du mauvais fonctionnement d'une valve d'admission de carburant d'un des moteurs principaux, rappelle-t-on.

La NASA n'a toujours pas fixé officiellement la date du prochain lancement de Discovery. Cette décision pourrait être annoncée à la fin de cette semaine. En tout état de cause, on indique au Centre spatial Kennedy, à Cap Canaveral (Floride) qu'une nouvelle tentative ne pourrait vraisemblablement pas avoir lieu avant le 17 juillet.

Le calendrier de la NASA comporte, outre la mission prévue en août, trois autres vols cette année, en octobre, novembre et décembre. Pour le moment, 13 missions sont prévues pour l'année prochaine.

est à rapprocher de la sévère pénurie de main-d'œuvre spécialisée enregistrée à la fin des années 60, époque où la croissance était de l'ordre de 12 pour 100 par an. Cette situation de pénurie a culminé en 1975 (1,8 million d'emplois) et elle est encore de 800.000 emplois depuis 1980.

Les problèmes de l'adaptation

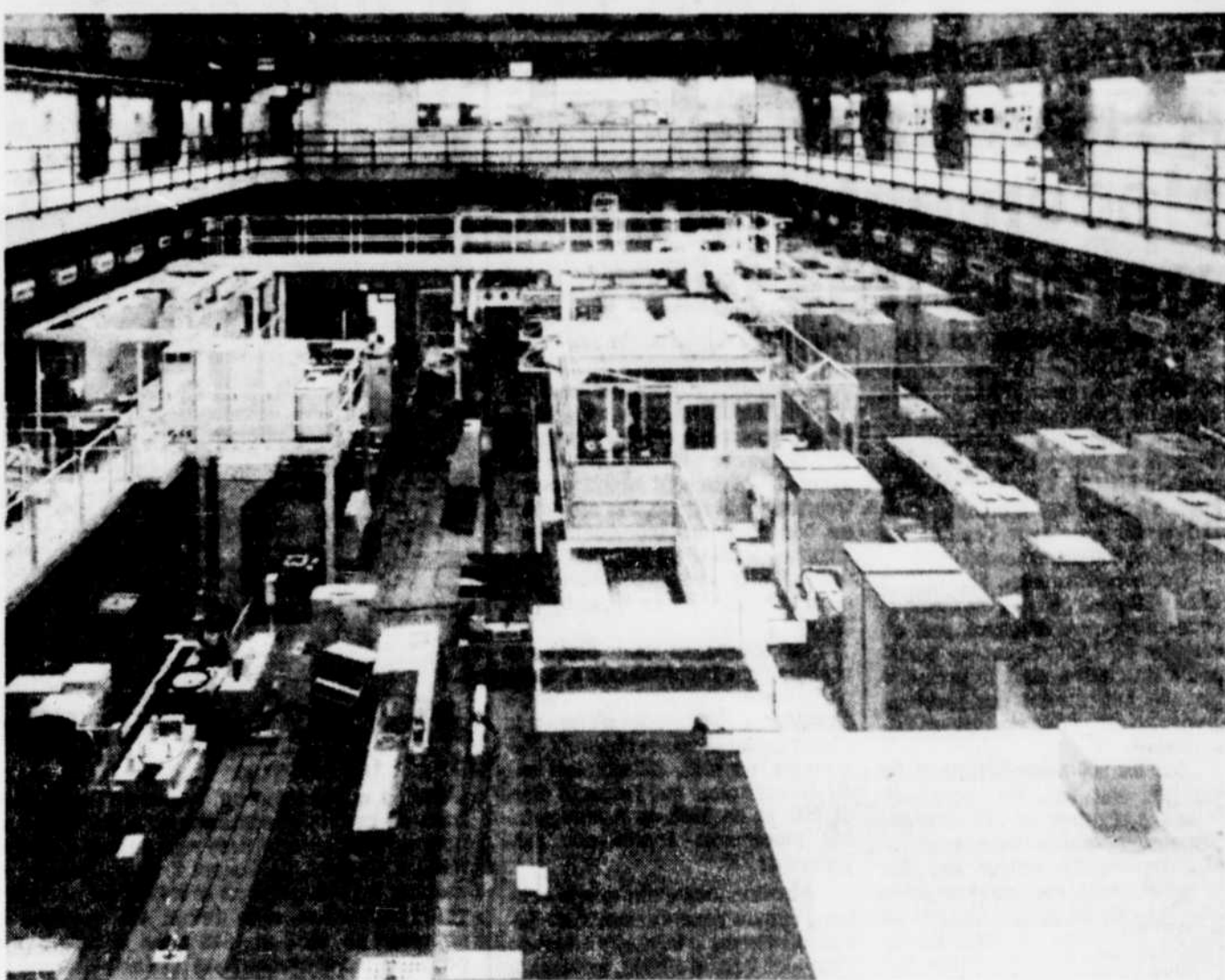
La période de croissance faible consécutive au premier choc pétrolier de 1973 a aussi favorisé la multiplication des robots comme moyen d'améliorer la productivité et de compenser une brutale augmentation des coûts.

Les travailleurs japonais, qui ont eu l'expérience de changements technologiques rapides, sont d'une façon générale plus favorables que leurs homologues européens à l'innovation, et acceptent d'avoir à s'adapter à de nouvelles conditions de travail.

Il reste que, même au Japon, la robotisation s'accompagne parfois de quelques grincements de dents. Seules les grandes compagnies peuvent reclasser le personnel, les plus petites sont contraintes à des licenciements ou à des départs à la retraite anticipés. Le marché du travail à mi-temps a également souffert de façon non négligeable de la robotisation.

Celle des grandes entreprises a, par ailleurs, affecté en cascade les sous-traitants: leurs commandes diminuent inévitablement dans la mesure où les grosses sociétés mécanisent pour produire sur place un plus grand nombre de pièces. Selon l'agence pour les petites et moyennes entreprises, 6,2 millions de petites compagnies — qui emploient 81,4 pour 100 de la population active totale — dépendent des grosses entreprises pour les 2/3 de leurs affaires.

Depuis 1982, les commandes de sous-traitance ont diminué à un rythme annuel de l'ordre de 8 pour 100. D'où la tendance des petites sociétés à se tourner elles aussi vers le robot.



Le Centre de recherche et de développement de Tsukuba, au Japon. Pas un visage en vue.

Le magasin d'aubaines

Pour vous prouver qu'il est payant de magasiner chez Kmart

vendredi 5 juillet et samedi 6 juillet

Epargnez 5.89 Teinture pour bois Rez Semi-transparente pour toutes boiseries intérieure et extérieure, format 4 litres. Prix courant K mart 15.88 Spécial K mart 9⁹⁹	Epargnez 60.99 Grille au gaz marque Jacuzzi 2 brûleurs, 32.000 B.T.U., tablette de bois incluse. Garantie 1 an sur module et 5 ans sur brûleur. Prix courant K mart 209.99 Spécial K mart \$149	Epargnez 1.15 Nappe en vinyle Doublee en flanelle, ronde 60" diamètre, rectangulaire 132 cm x 178 cm, facile d'entretien, choix de couleurs. Prix courant K mart 4.44 Spécial K mart 3²⁹	Epargnez 13.48 Sac de couchage "Northwest II" Extérieur 100% nylon, intérieur 100% flanelle. Glissière en aluminium. Sac housse en nylon. Prix courant K mart 39.47 Spécial K mart 25⁹⁹
Epargnez 1.72 Oreiller unifoam Enveloppe 100% coton anti-poussière, non allergène, frais et léger, facile d'entretien. Blanc seulement. Prix courant K mart 5.97 Spécial K mart 2 / 8⁵⁰	Epargnez .84 Sac à ordures marque K mart Robuste et très résistant, avec attaches, 66 cm x 91 cm. Prix courant K mart 4.17 Spécial K mart 3³³	Matelas de camping Idéal pour roulotte, en foam recouvert de vinyle ou de tissu, de couleurs assorties. Grands 48x72x3" et 24x72x3". Spécial K mart 25% de rabais	
BON DE REDUCTION Kmart Sunlight Détergent pour lessive, fraîcheur de citron, format 6 litres. Spécial K mart 1⁹⁹ avec coupon			

PLACE FLEUR DE LYS - 550, BOUL. HAMEL, QUÉBEC
OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 17h30, Jeudi et vendredi: 9h à 21h, Samedi: 9h30 à 17h. • Jusqu'à épuisement du stock • Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE DES QUATRE-BORGEIS - 999, RUE DE BOURGOGNE, STE-FOY, QUÉBEC
OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 17h30, Jeudi et vendredi: 9h à 21h, Samedi: 9h30 à 17h.

Indique notre prix courant ** Indique notre prix après solde

ComputerLand
magasins d'ordinateurs

Faites connaissance avec l'Avenir.MD

Nous avons aidé un plus grand nombre de personnes à acheter une plus grande variété d'ordinateurs que tout autre détaillant au monde.

• QUÉBEC 888, rue St-Jean (418) 524-5265
• STE-FOY 2600, boul. Laurier (418) 659-6540
Aussi à Montréal, Westmount, Sherbrooke

Plus de 650 magasins à travers le monde

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Centre d'emploi fédéral A Rimouski, le placement étudiant marche très bien

par Michel POMERLEAU

RIMOUSKI — Le Centre d'emploi du Canada pour étudiants de la région de Rimouski avait déjà dépassé, à la fin du mois de juin, les objectifs de placements qu'il s'était fixés. En effet, le Centre d'emploi a réussi à placer 900 étudiants alors qu'il visait pour tout l'été 84 un objectif de 800 placements.

Cette performance équivaut à près de 50 pour 100 des inscriptions reçues au centre d'emploi, soit un peu plus de 2.000. Selon un porte-parole du centre, c'est la première fois que l'on atteint des résultats aussi rapides pour la région rimouskoise.

Sur les 900 emplois trouvés, la majorité, soit 637, est constituée d'emplois réguliers et 263 sont des emplois temporaires. Du nombre total d'emplois, 250, soit un peu plus du quart, sont des emplois créés dans le cadre de projets Canada au Travail. En ce qui concerne les salaires, le centre d'emploi estime que la plupart des emplois sont ré-

munérés au salaire minimum.

Le Centre d'emploi du Canada pour étudiants attribue ces résultats aux meilleures conditions économiques en cet été 84 et aussi à une démarche plus vigoureuse des agents de placement auprès des entreprises de la région. Par ailleurs, il est bon de mentionner que ces entreprises signalaient au total, cette année, 815 vacances prévues à combler contre 735 en 83, et 695, en 82.

Cependant, il faut demeurer prudent dans l'appréciation de cette performance puisque le centre d'emploi a l'habitude d'être très conservateur dans ses objectifs. Par exemple, en 1982, 866 emplois ont été trouvés alors que l'objectif était de 690, et en 1983 on a enregistré 942 placements contre des prévisions de 720.

Mentionnons enfin que le centre d'emploi pour étudiants de Rimouski couvre le territoire allant de Mont-Joli à Saint-Simon, incluant le haut-pays.



Arrêt technique

L'équipe québécoise qui reprend l'itinéraire de Jacques Cartier à bord de canots pneumatiques, a été forcée de s'arrêter à Matane pour y effectuer quelques réparations à leur matériel. Ce jour de la fête du Canada, ils étaient là parmi les nombreux visiteurs venus assister à l'inauguration officielle du port de plaisance. Ces voyageurs nouveaux style refont les voyages que Jacques Cartier effectuait en 1534 et 1535 dans la baie des Chaleurs, sur la côte gaspésienne et tout au long du Saint-Laurent, jusqu'à Montréal.

Mise en garde liée au transfert d'une ferme

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Même si plusieurs agriculteurs ont cru que l'exemption de \$300.000 accordée par le gouvernement québécois dans son dernier budget signifiait qu'ils ne paieraient pas d'impôt s'ils transféraient leur ferme à leurs enfants en faisant un don inférieur à \$300.000, cela n'est toutefois pas le cas.

Selon M. Pierre Morin, du service de comptabilité et impôt de l'U.P.A. de la Beauce, il est important de comprendre que les impôts sur les revenus sont très différents des impôts sur les dons tant par leurs méthodes d'application que par leurs objectifs.

Il donne comme exemple que, dès qu'un agriculteur vend sa ferme à son fils à un prix plus élevé que ses valeurs fiscales, un gain taxable peut être généré sans égard au don qu'il a fait. Par exemple dit-il, un agriculteur peut très bien vendre \$200.000 sa ferme d'une valeur de \$350.000 et ainsi être taxable.

D'après M. Morin, lors d'un transfert de ferme d'une génération à l'autre, le principal problème demeure la disposition présumée à sa juste valeur des stocks (récoltes et animaux). Ainsi, un agriculteur pourrait vendre ses animaux d'une valeur de \$50.000 à son fils pour \$1 et être obligé d'inclure \$50.000 dans sa déclaration fiscale.

Pour qu'il n'en soit pas ainsi, l'U.P.A. de la Beauce et la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) demandent au gouvernement fé-

déral de corriger la loi actuelle qui peut entraîner des conséquences fiscales "graves" dans certains cas dues à l'obligation de l'agriculteur d'inclure dans ses revenus un montant équivalent à la juste valeur marchande des stocks qu'il transfère à son fils.

Fructueuse campagne de financement

La campagne de financement du Parti québécois dans Beauce-Nord a remporté un éclatant succès car les montants recueillis ont été de \$18.007 soit 136 pour 100 de l'objectif de \$13.212. En communiquant ces renseignements au SOLEIL, le président Me Hughes Labbé, a mentionné que le Parti québécois de Beauce-Nord, par cette performance, termine bon premier, en terme de pourcentage, dans la région de Québec. Au plan national, Beauce-Nord s'est classé au quatrième rang. Selon Me Labbé, il y a longtemps qu'un comté hors des grands centres comme Montréal et Québec a réussi une telle performance. Ce succès dit-il, on le doit à plus de 50 sollicitants bénévoles qui ont parcouru la circonscription, a conclu le président Me Hughes Labbé.

Beauport: fin du projet des "femmes collaboratrices"

par Gérald OUELLET

Le projet Canada au Travail "Les femmes collaboratrices se regroupent dans Montmorency, à Beauport" s'est terminé le 15 juin, après cinq mois d'activités. Ce projet fait suite à l'étude socio-économique des femmes de la Côte de Beauport et de l'île d'Orléans, effectuée en 1983, et à l'implication massive de regroupements de femmes tels, l'AFEAS et l'Association des femmes collaboratrices.

Il s'agit, cette fois-ci, de favoriser la création d'un regroupement de femmes collaboratrices sur le territoire du grand Beauport, par la mise sur pied d'outils indispensables à sa réalisation. Les cinq femmes du projet ont réalisé un recensement des femmes collaboratrices, un dossier d'in-

formation ainsi que des soirées d'information.

Mme Hélène Audy, membre du projet a précisé que l'enthousiasme et l'intérêt démontrés par les femmes collaboratrices lors de ces soirées devraient inciter, les organismes du milieu (tels l'U.P.A. le Service de l'éducation des adultes...) à poursuivre cette action de sensibilisation, d'information et de défense des droits des femmes collaboratrices.

L'équipe de travail a remis à son organisme promoteur, le Comité de la condition féminine de Montmorency en collaboration avec le service de l'éducation des adultes de la régionale Orléans, son rapport final, lequel rend compte du travail accompli et des recommandations qui s'imposaient à la suite de cette démarche.

en bref

Thetford-Mines

Appui à des lock-outés
— Le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante appuie les 24 employés en lock-out, depuis le 10 avril, du magasin d'alimentation GLS Inc., de Thetford-Mines, affilié à la chaîne Provigo. Cette aide se traduit par des bons d'achat de nourriture d'une valeur de \$1.000 au magasin Cooprix. Les enseignants sont invités également à boycotter le magasin GLS que les quatre propriétaires-actionnaires essaient d'exploiter sans la participation des syndiqués. Cette dernière initiative donne peu de résultats, les clients hésitant à franchir les lignes de piquetage.

Tring-Jonction

Autres licenciements
— Le producteur d'amiante Carey Canada Inc. vient de congédier 25 autres employés à la mine qu'il exploite à Tring-Jonction à la suite du réaménagement de la semaine de travail. Deux équipes travaillent cinq jours par semaine au lieu de trois sur une période de quatre jours. La compagnie emploie 220 ouvriers.

Lyster

Commissaire d'écoles
— La Commission scolaire Jean-Rivard (Plessisville) a désigné Mme Francine B. Martel pour achever le terme de la commissaire d'écoles démissionnaire du secteur de Lyster. Mme Charlotte Leblanc. Cette dernière a abandonné son poste afin de consacrer tout son temps à ses fonctions de maire de Lyster. Par ailleurs, M. Marhal

Demers, de Villeroy a été reporté récemment à la présidence du conseil des commissaires. Il en est à son 13e mandat.

Thetford-Mines

Venue de Youppi
— Youppi, la mascotte des Expos de Montréal, participera le 19 août au traditionnel défilé du 12e Festival western qui se déroulera à Thetford-Mines, du 14 au 19 août. D'autres mascottes l'accompagneront, dont Matibou du Festival du Beauceron, Filou des Filons de l'Amiante, et Optirob du Club Optimiste de Robertsonville.

Sainte-Foy

Subvention — Une aide financière de \$50.000 vient d'être accordée par l'entremise du ministère des Affaires sociales, pour aider à la réalisation du projet de Maison d'hébergement-jeunesse Sainte-Foy, initiative des citoyens du territoire du Conseil régional de pastorale Louis-Hébert mise de l'avant en collaboration notamment avec le club Richelieu — Sainte-Foy, et la Chambre de commerce de Sainte-Foy.

Le ministre responsable de la région de Québec Jean-François Bertrand notait, à cette occasion, que cette maison d'hébergement devrait apporter aux jeunes en difficulté les ressources de dépassement d'information et d'accueil nécessaires pour leur permettre de se prendre en mains et devenir des citoyens responsables. Le Secrétariat à la jeunesse a également contribué pour un montant de \$5.000 à cette première dans la région de Québec axée sur le partage et la solidarité avec les jeunes de la région.

GRANDE OUVERTURE!

VENTE D'ENTREPÔT

LE SAMEDI 7 JUILLET 1984 DE 9 À 15 HEURES

UNE JOURNÉE SEULEMENT

Vous ne savez pas quelle variété de fenêtre acheter? Vous désirez voir une grande sélection de fenêtres de qualité en montre? Voulez-vous constater comment les fenêtres Pella pivotent pour un nettoyage fait de l'intérieur de votre maison? Visitez notre Centre de rénovation de fenêtres Pella. Actionnez les fenêtres, inclinez-les. Faites glisser les portes patio. Visitez notre solarium. Essayez le moustiquaire qui se roule hors de la vue comme un store. Regardez bien la qualité avant d'acheter.

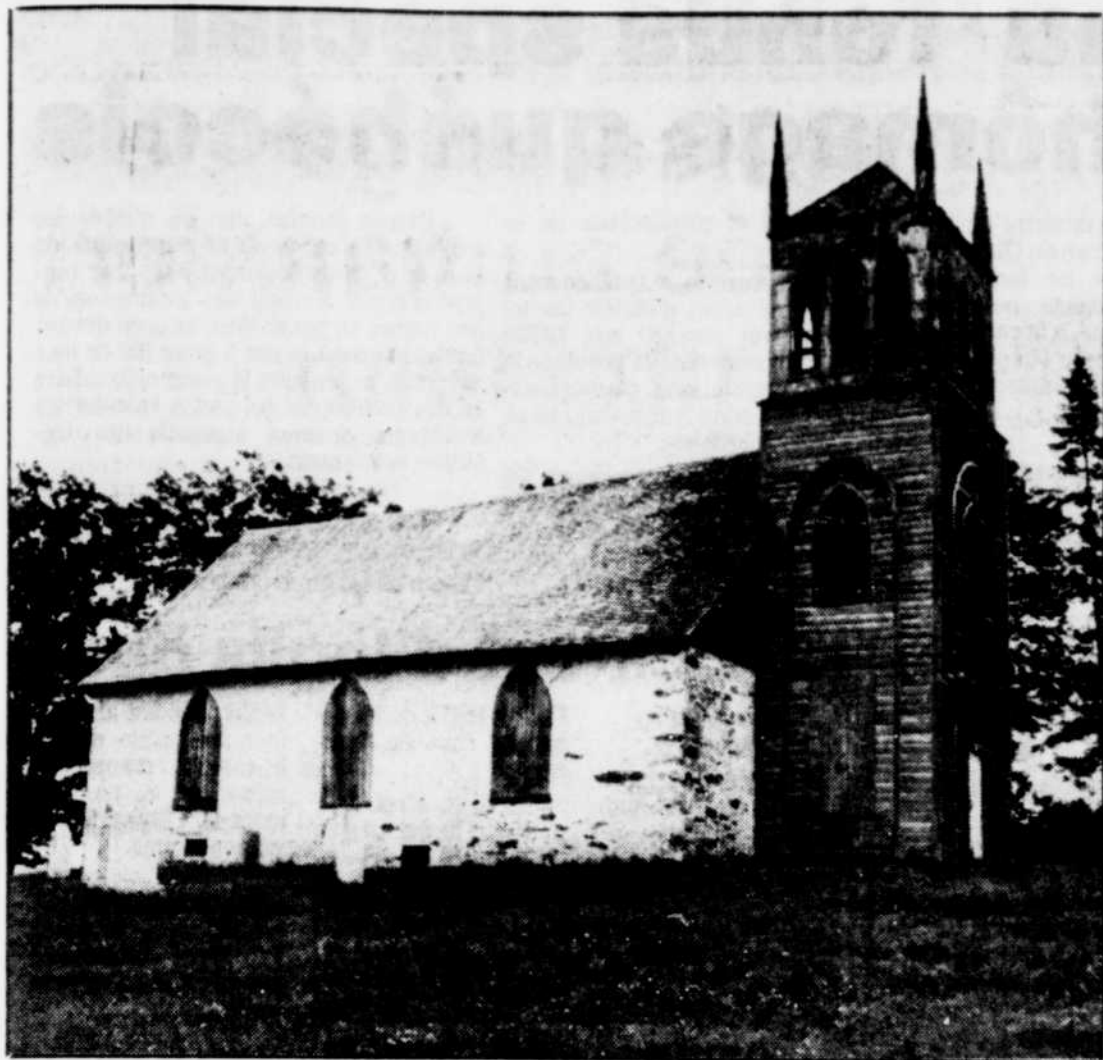
FENÊTRES PORTES D'ENTRÉE PORTES PATIO Épargnez jusqu'à 70% de rabais sur produits discontinues ou endommagés. (quantité limitée) Payez et emportez	FENÊTRES À BATTANTS EN BOIS Épargnez 30% En bois recouvert d'aluminium. Épargnez 40%	FENÊTRES À GUILLOTINES Épargnez 30%
PORTES PATIO Épargnez 40% Exemple: Porte patio Hunt en bois recouvert d'aluminium blanc ou brun. À partir de 449\$ Le prix indiqué ne correspond pas nécessairement au modèle illustré.	SOLARIUMS Épargnez 30%	PORTES ACCORDÉON en bois et en bois recouvert de vinyle. Épargnez 20%
FENÊTRES COULISSANTES En bois et en bois recouvert d'aluminium. Épargnez 40%	PORTES D'ENTRÉE EN ACIER Épargnez 40%	Toutes commandes doivent être placées et payées le samedi 7 jui- let 1984. boulevard Charest rue Jean-Talton rue Branly chemin Ste-Foy



Pella Québec Limitée

2083, rue Branly,
Ste-Foy, Québec
(au pied de la côte Myrand)

(418) 683-1762



La chapelle anglicane de Springbrook, à Frampton, qui a été construite en 1830, fait l'objet d'un projet de réfection et d'animation pour lequel une demande de subvention a été faite auprès du ministère des Affaires culturelles et de l'OPDQ.

La réfection d'une chapelle nécessiterait la somme de \$200,000

par Paul-Henri DROUIN

FRAMPTON — Le projet de restauration et d'animation de la chapelle anglicane de Springbrook, à Frampton, dans la circonscription de Beauce-Nord, nécessiterait des investissements d'au moins \$200,000.

Il s'agit de la réfection de la chapelle pour la présentation d'une exposition permanente sur l'histoire spécifique au canton de Frampton, l'aménagement d'un parc et la construction d'une maison d'accueil, a indiqué au SOLEIL, l'un des responsables du projet, M. Jean-Marc Chouinard, de Frampton.

Pour la réalisation d'un tel projet, une demande de subvention au montant de \$200,000 a été faite auprès du ministère québécois des Affaires culturelles et à l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) par le conseil municipal de Frampton.

Construite en 1830 et se situant le long de la route 216 au nord du village de Frampton, la chapelle anglicane de Springbrook constitue un monument historique et une richesse de notre patrimoine qu'il est indispensable de conserver, d'aménager et de mettre en valeur, a expliqué M. Chouinard.

Sauvegarde

D'ailleurs, le comité de la Corporation cultu-

relle de Frampton a pour mandat d'avoir à cœur la sauvegarde des lieux de la chapelle anglicane de Springbrook et pour atteindre ce but, on s'est résolu à la tâche en recueillant une banque de photographies anciennes mettant en relief ce temple historique qui, depuis quelque 35 ans, a été laissé à lui-même, la municipalité de Frampton, ses habitants et ses habitudes de vie.

Au budget prévu pour la restauration et l'aménagement des environs de la chapelle anglicane de Springbrook, des montants seront alloués afin de rendre plus accessibles et accueillants les abords de cet immeuble historique de pierre, l'un des plus anciens sur la rive-sud qui ait conservé son aspect original.

De plus, l'on se doit de faire de ce lieu un véritable parc de détente, dû à la beauté du paysage près de la chapelle anglicane de Springbrook, en direction du Massif du Sud, de la vallée de l'Etchemin, puis des monts Frampton et O'Neil.

Il y aurait lieu également d'envisager le nettoyage du cimetière adjacent à la chapelle anglicane de Springbrook afin de permettre que les épitaphes, qui datent de plus de 100 ans, soient mis en évidence.

Ainsi, les visiteurs pourront y découvrir les noms des pionniers de Springbrook qui ont développé le canton de Frampton.

capital de la Fondation Robert-Cliche ne cesse de croître et les Beaucerons commencent à réaliser l'apport considérable qu'aura la fondation sur les générations futures de la Beauce. En plus de la présidente Mme Madeleine Ferron, les administrateurs de la Fondation Robert-Cliche sont: Paul Vachon, vice-président, Roland Jacques, secrétaire, Guy Poulin, trésorier, Pierre-Maurice Vachon, Herman Cloutier et Paul-Eugène Vachon, administrateurs.

Sept-Iles

Vieux poste — Dans le cadre de son volet Autochtones Canada au travail, Emploi et Immigration Canada vient de débiter une subvention de quelque \$100,000 pour la bande de Sept-Iles—Malloténam en vue de l'aménagement d'un terrain de camping au Vieux poste, à Sept-Iles. Le terrain de camping, aux fins du projet, approuvé par la Direction du développement de l'emploi, comprendra quelque 35 emplacements, un chalet d'accueil et les services d'eau, d'égout et d'électricité. Les travaux pourront être complétés d'ici l'automne et générer une vingtaine d'emplois. La direction de l'emploi, le ministère des Affaires indiennes et la bande de Sept-Iles—Malloténam travailleront en étroite collaboration dans la réalisation de ce projet.

Lyster

Pas de secondaire I — Comme par les années passées, les élèves de secondaire I de Lyster devront s'inscrire à l'école polyvalente de Plessisville. Malgré la bonne volonté des principaux spécialistes dans le dossier, un problème de locaux bloque le projet d'implanter les cours de secondaire I à Lyster en septembre. L'aménagement de nouveaux locaux serait trop coûteux.

Plessisville

Pas de camp d'été — Faute de crédits, le club Richelieu de Plessisville n'organise pas de camp d'été, cette année. Le projet est devenu irréalisable à la suite de la réduction appréciable de \$9,500 à \$3,585 de la subvention, consentie annuellement, par le gouvernement fédéral dans le cadre du programme Été Canada. L'an dernier, 125 jeunes avaient participé au camp de vacances.

Grève au centre Le Foyer de Rimouski

par Michel POMERLEAU

RIMOUSKI — Les 150 employés du centre d'accueil Le Foyer de Rimouski ont déclenché une grève générale illimitée, mardi à 23h30. Ce geste a été posé dans l'espoir d'en venir à une solution avec la direction de cet établissement sur la qualité des services qui y sont dispensés. Les employés ont voté le débrayage à l'unanimité.

La présidente du Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers du Foyer, Mme Solange Tremblay, a précisé que huit nouveaux postes étaient exigés et que les employés ne rentreraient au travail que lorsque cette demande serait négociée et réglée avec la partie patronale.

"Nous n'avons aucune autre exigence que ces huit postes, a souligné la présidente. Nous ne voulons pas négocier de conditions salariales ou quoi que ce soit d'autre." Selon le syndicat, la qualité des services dispensés au Foyer, qui fait en même temps l'objet d'un débat public et d'une enquête du CRSSS-01, tient d'abord à un nombre suffisant de ressources humaines. Mme Tremblay a rappelé, à ce sujet, que le transfert de 27 pensionnaires du Foyer de Luceville à celui de Rimouski n'avait entraîné l'embauche que d'un seul nouvel employé alors que 15 postes ont été

abolis à Luceville.

En déclenchant cette grève illégale, le syndicat s'attend bien à une injonction ordonnant le retour au travail, mais il n'a pas nécessairement l'intention de la respecter. "Nous savons que l'injonction a été votée déjà le 27 juin, a indiqué Mme Tremblay, mais elle ne nous a pas encore été signifiée par le huissier." De son côté, la direction du centre d'accueil rimouskois n'a formulé aucun commentaire.

Services essentiels

Dès le déclenchement de la grève, mardi soir, il semble que les services essentiels aient été difficilement maintenus. Le syndicat affirme que deux de ses membres ont dû assister, dans la nuit de mardi, les trois seuls employés cadres qui étaient sur place. La direction du Foyer a d'ailleurs lancé des appels par la radio aux familles des pensionnaires pour lui venir en aide. Il semble qu'une trentaine de familles aient répondu à l'appel, soit en se rendant au chevet des patients ou en les retirant carrément de l'établissement tant que le conflit ne serait pas réglé.

Enfin, le syndicat a dénoncé l'enquête menée par le CRSSS qui ne veut pas considérer, à travers ses investigations, la question des ressources humaines. La présidente du syndicat a

affirmé que les employés étaient prêts à rendre public un "dossier noir" sur les services dispensés au Foyer avant la fin de cette enquête qui doit être terminée d'ici à vendredi.



Nouveau phare

Le centre d'accueil touristique de Matane a fait peau neuve. La vieille maison McKinnon et son phare ont été "retapés" afin de leur redonner cette vie d'autrefois. On estime à \$50,000 le montant des travaux effectués.

QUÉBEC ET STE-FOY

Du 23 juin au 20 août, Québec 84. Manifestation maritime internationale.

Du 5 au 15 juillet, 17^e Festival d'été de Québec.

SHERBROOKE
Du 2 au 5 août, Magog, Le Cirque du Soleil, sous le grand chapiteau.

Du 10 au 12 août, le Festival du lait de Coaticook.

CHICOUTIMI
Du 1^{er} au 31 juillet, Festival nautique de Chicoutimi.

Du 13 au 22 juillet, Les Dix jours Western de Dolbeau, Lac St-Jean.

Du 4 au 12 août, Festival du bleu du Lac St-Jean.

Du 22 au 26 août, Festival de la patate, St-Ambroise (Saguenay).

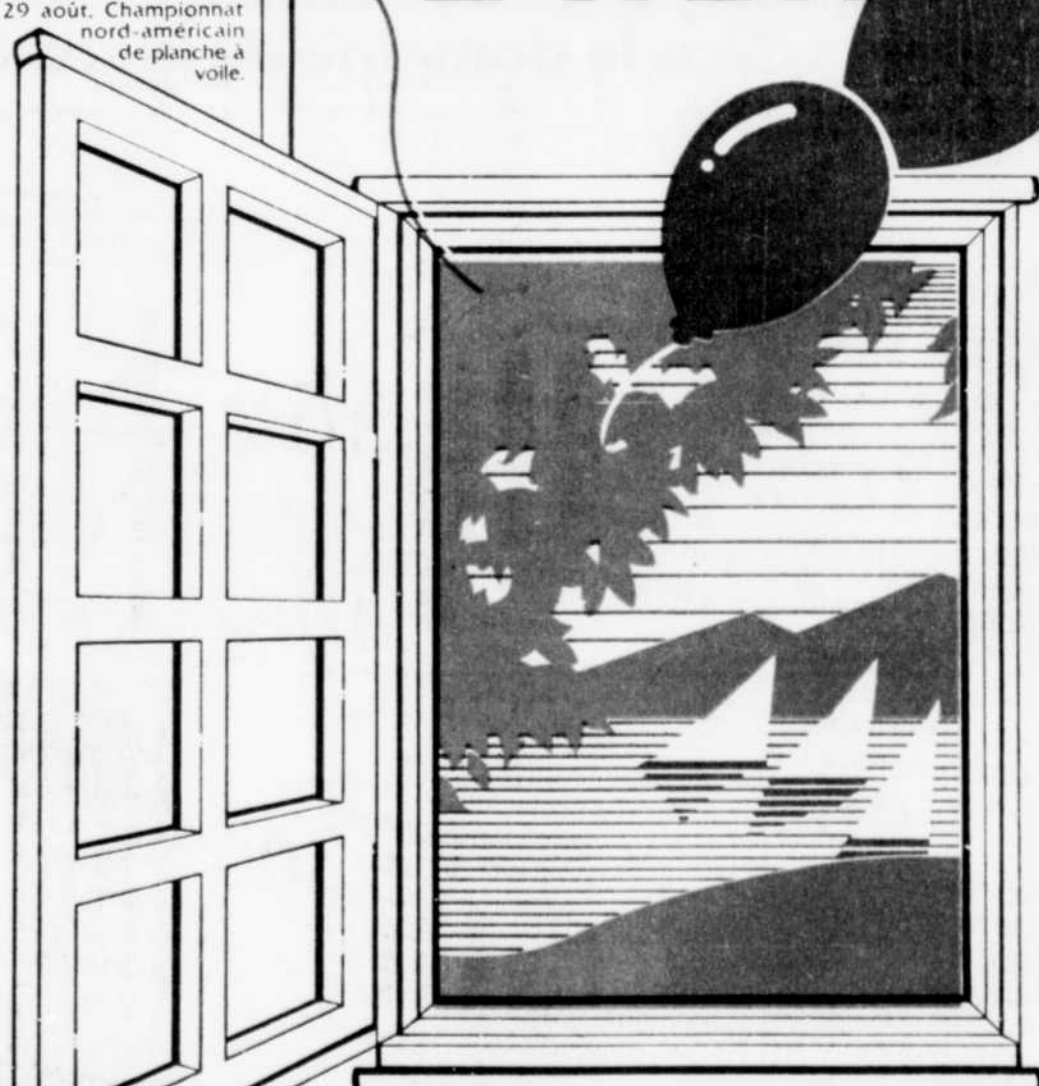
TROIS-RIVIÈRES
Du 22 juin au 8 juillet, Célébration des fêtes du 350^e anniversaire de Trois-Rivières.

Du 5 au 15 juillet, Finale internationale des concours de musique du Canada.

Du 14 au 20 juillet, Championnat Canadien de Tir à l'arc.

Du 24 au 29 août, Championnat nord-américain de planche à voile.

WEEK-END AVEC VUE SUR LA FÊTE



49\$
(par nuit)

Cet été, l'Auberge des Gouverneurs est au cœur de la fête, de toutes les fêtes.

Partout au Québec, vous serez aux premières loges pour assister aux nombreuses réjouissances commémorant le 450^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier en Amérique.

Et grâce à notre forfait de fin de semaine, un tarif spécial s'appliquera à toutes nos chambres (par nuit, maximum de 4 personnes par chambre) pour vous permettre de vivre, tout l'été durant, au rythme fou de la fête... à peu de frais.

Hâtez-vous de réserver! Les chambres avec vue sur la fête s'envolent rapidement.

*Ce tarif peut varier selon les régions.

49\$ Trois-Rivières Rimouski Matane Sherbrooke Gaspé	69\$ Québec Sainte-Foy	39\$ Sept-Îles Gatineau Val-d'Or Joliette Chicoutimi
--	---------------------------	--

Le forfait est en vigueur du 13 juillet au 4 septembre 1984, selon la disponibilité.

Le tarif doit être confirmé lors de la réservation.

AUBERGE DES GOUVERNEURS
Réservations sans frais: 1-800-463-2820

en bref

Sainte-Foy

Travaux — En raison de travaux d'égouts et d'aqueduc, la rue Duchesneau à Sainte-Foy sera fermée entre les rues Prémont et Tripoli. La circulation sera détournée sur les rues Tripoli et Contrecoeur. Ces travaux seront effectués du 4 juillet jusqu'au 20 juillet inclusivement.

Thetford-Mines

Expo pour les touristes — Le musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante présente, jusqu'au 26 août, l'exposition "Images d'ici, la région vue par les artistes". L'expo propose un coup d'œil sur la région et fait découvrir les talents d'une trentaine d'artistes du milieu qui se sont inspirés de scènes régionales pour réaliser la soixantaine d'œuvres en montre. Situé sur le campus du cégep de Thetford, le musée est ouvert durant le jour, du mardi au dimanche inclusivement.

Saint-Méthode

Faute de médecin désireux d'occuper le poste durant 2,5 jours par semaine, le CLSC de Frontenac est contraint d'interrompre temporairement le service de médecine au point de service de Saint-Méthode.

Matane

Le nouveau centre d'art de Matane, le Barachois, a quand même été inauguré en fin de semaine par le nouveau sénateur libéral Pierre de Bané, ex-ministre et député de la circonscription de Matane. Le temps pluvieux de la semaine précédente avait retardé la mise en place des murs, fabriqués en usine. A la hâte, avec l'aide de bénévoles, on a réussi à monter la charpente principale de sorte que le concert donné par l'harmonie de Matane eut tout le succès espéré.

Saint-Joseph

Fondation Robert-Cliche — Deux dons importants ont été versés à la Fondation Robert-Cliche qui, jusqu'à maintenant, a un capital de \$326,000. Il s'agit d'un montant de \$5,000 par la compagnie Culinar-Vachon et de \$1,000, par la compagnie Imasco. Selon Me Nicolas Cliche, le



Commission scolaire régionale de la Baie-des-Chaleurs

APPEL D'OFFRES

PROJET: ÉCOLE POLYVALENTE BONAVENTURE, Bonaventure, Qué.
CHAUFFAGE À L'ÉLECTRICITÉ
Énergie excédentaire

PROPRIÉTAIRE: COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BAI-DES-CHALEURS
629, boul. Perron
CARLETON Bonaventure QC G0C 1J0
Tél. (418) 364-3371
G.B.M. LTÉE

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ: 2700, boul. Laurier, bureau 504
SAINT-FOY, QC G1V 2L8
Tél. (418) 653-9274

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BAI-DES-CHALEURS, propriétaire, demande des soumissions pour l'installation du chauffage à l'électricité dans l'école polyvalente de Bonaventure.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Une copie des plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de la Commission Scolaire Régionale ou au bureau du groupe-conseil, contre un dépôt de cinquante dollars (50\$), qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant égal à au moins dix pour cent (10%) de chacune des soumissions, à l'ordre du propriétaire, LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BAI-DES-CHALEURS, ou de cautionnements de soumission, établis au même montant, valables pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. A la signature des contrats, ces garanties de soumission devront être échangées pour des cautionnements d'exécution et des cautionnements des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du prix de chacun des contrats, ou pour deux garanties correspondantes sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspondant à dix pour cent (10%) du prix de chacun des contrats.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au Centre administratif de LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BAI-DES-CHALEURS, 629, boul. Perron, CARLETON, Bonaventure G0C 1J0, jusqu'à onze heures (11 heures), heure en vigueur localement, le treize (13) du mois d'août 1984, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Des copies de soumissions seront préparées pour le propriétaire et pour les ingénieurs du groupe-conseil. La garantie de soumission sera incluse dans l'enveloppe du propriétaire.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, C.A.-6, r. 29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions reçues.

LAURENT BOURDAGES
Directeur de l'équipement

Carleton, le 26 juin 1984

Pour les travailleurs à pourboire

Non d'Ottawa au fonds spécial d'assurance-chômage québécois



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

AGT 44133 F 24 juillet 1984	AGT 44084 F 24 juillet 1984
60 VOITURES AUTOMOBILES À TRACTION AVANT COMPACTES OU SOUS COMPACTES	24 CARROSSERIES ET ALLONGE- CABINES POUR ÉQUIPEMENTS UTILITAIRES
Pas de garantie de soumission	Garantie de soumission: 30 000 \$
PDP 41341 F 7 août 1984	AGT 44121 F 24 juillet 1984
38 TABLEAUX DE COMMANDE DE PROTECTION ET DE SERVICES AUXILIAIRES	UNE GRUE TELESCOPIQUE HYDRAULIQUE, CAPACITÉ 27 272 kg (30 tonnes)
Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC
SERVICE ACHATS
7e ÉTAGE**

**75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, QUÉBEC
H2Z 1A4**

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.
Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec le service Achats à (514) 289-2525.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie

MONTREAL (PC) — Le ministre de l'Emploi, John Roberts, a refusé au Québec la permission de créer un fonds temporaire d'assurance-chômage pour les travailleurs à pourboire, qui, à la suite d'une nouvelle loi québécoise sur l'impôt, perdent le droit à certains avantages sociaux.

Toutefois, dans une lettre au ministre québécois du Revenu, M. Robert Dean, rendue publique hier, M. Roberts a déclaré qu'Ottawa était prêt à discuter de la question à la prochaine rencontre des

ministres fédéral et provinciaux de la Main-d'œuvre.

Il y a deux semaines, le Québec avait demandé la permission d'établir un tel fonds spécial pour garantir aux 70,000 travailleurs à pourboire de la province le versement de prestations d'assurance-chômage établies selon leur revenu total, comprenant les pourboires.

Actuellement, le gouvernement fédéral établit les prestations à verser selon un pourcentage du chèque de paie d'un travailleur, sans tenir compte des pourboires.

Depuis janvier, une loi québécoise exige que les employés de restaurants, de bars et d'hôtels déclarent dans leur rapport d'impôt le total des sommes qu'ils ont reçues en pourboires, ce total devant équivaloir à au moins 8 pour 100 de leur salaire. C'est ensuite la somme du salaire et des pourboires qui sert à calculer les avantages sociaux auxquels ces travailleurs ont droit.

Les syndicats représentant les travailleurs à pourboire se sont prononcés contre un tel fonds temporaire.

ville de SAINT-FOY appels d'offres

Des soumissions sont demandées concernant l'installation d'une conduite d'aqueduc de 400 MM de diamètre sur la route de l'Aéroport, entre la rue St-Paul et le boul. Chauveau en vertu de notre projet # 54506.

Les formules de soumission, plans et devis des ingénieurs L.P. Couture et Associés, seront disponibles à partir du 9 juillet 1984 à l'adresse suivante: 1380 bl. St-Cyrille, Québec, G1S 1W6, le tout moyennant la somme remboursable de cent dollars (100,00\$), fait à l'ordre de "L.P. Couture et Associés", laquelle sera remise dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions sur réception des documents de soumission en bonne condition et, ceci seulement aux entrepreneurs ayant présenté une soumission conforme et régulière.

Ces soumissions devront parvenir au bureau du greffier de la Ville de Sainte-Foy, à la division "Archives", avant 14 30 hres le 6 août 1984.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 15 00 hres le même jour.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
Sainte-Foy, le 3 juillet 1984.

JOHANN GAUTHIER
assistant-greffier de la Ville

Le lock-out d'Inglis dure

par **Pierre MARTEL**

Cela fera deux mois, samedi, que les employés syndiqués de

l'usine Inglis de Montmagny sont en lock-out.

En effet, c'est le 7 mai que la compagnie

Inglis décidait de fermer son usine de fabrication d'appareils ménagers. A ce moment-là, 190 syndiqués y travaillaient.

Les salaires et les vacances sont toujours les deux principaux points en litige dans le conflit.

Depuis le début du lock-out, il y a eu une seule rencontre de conciliation. Selon Jean-Luc Deschênes, conseiller syndical de la CSD, cette rencontre, qui s'est déroulée le 23 juin, n'a rien donné.

"Il n'y a pas d'autres rencontres de prévues. Je ne pense pas qu'il se produira quelque chose d'ici la fin des vacances, soit d'ici la fin de juillet", a commenté M. Deschênes.

Rappelons qu'il s'agit de la première négociation depuis que la compagnie torontoise Inglis a racheté l'usine laissée vacante à la suite de la faillite de la compagnie Admiral-Bélanger.

Désignée comme le fleuron de la relance de Montmagny, l'usine Inglis est le plus important employeur de cette ville.

Construction: \$90 millions de chèques de vacances

par **Pierre MARTEL**

L'Office de la construction du Québec (OCQ) vient d'émettre pour \$90 millions de chèques à 74,253 travailleurs de la construction du Québec. Il s'agit d'une hausse de \$5 millions par rapport à 1983.

Les chèques que les travailleurs recevront par la poste, au cours des prochains jours, représentent les paies de vacances pour les travailleurs de la construction. Rappelons que ceux-ci prennent tous leurs vacances en même temps. Cette année, leur période de deux semaines de vacances débute le 15 juillet à minuit une minute.

Pour la région de Québec, c'est-à-dire la région administrative 03, 12,473 travailleurs recevront des paies de vacances totalisant \$16,488,875. L'année dernière, sensiblement le même nombre de travailleurs soit 12,424, avait reçu des chèques totalisant \$13,475,307.

VILLE DE BEAUPRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMITÉ DE CHARLEVOIX

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, que:

Le Conseil municipal de la Ville de Beupré a adopté le 18 juin 1984 un règlement no 584 modifiant l'article 21 du règlement no 571, établissant un tarif de compensation pour l'usage de l'aqueduc et de l'égout. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Les intéressés sont priés d'agir en conséquence.
DONNE A BEAUPRE CE 19 JUIN 1984.

Jean-Paul Paré, oia
Secrétaire-trésorier

Pourboires : on va régler!

Lettre du ministre du Revenu du Québec aux employé(e)s au pourboire ainsi qu'aux employeurs dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie

Je dois vous rappeler que la Loi concernant les travailleurs au pourboire de la restauration et de l'hôtellerie, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1984, s'applique toujours intégralement, à l'exception de l'attribution.

Rappel de la situation

Au cours des derniers mois, de nombreuses consultations auxquelles j'ai participé avec les intervenants du secteur de la restauration et de l'hôtellerie avaient permis l'élaboration de toute une gamme de propositions conformes aux préoccupations des intéressés. Ces propositions m'ont amené à déposer un projet de loi destiné à modifier sensiblement la Loi 43. Cependant, comme ce projet de loi est reporté à l'automne, le Ministère se voit forcé d'appliquer intégralement les dispositions de la Loi actuelle.

Les employés

Si vous êtes un employé(e) au pourboire, vous devez déclarer par écrit à votre employeur la totalité des pourboires dont vous bénéficiez après avoir soustrait les pourboires remis à d'autres employé(e)s.

Les employeurs

A tout employé(e) qui en a fait la demande, vous devez mettre à sa disposition des exemplaires du registre des pourboires fournis gratuitement par le Ministère. Vous êtes également tenu d'effectuer à la source les retenues d'impôt du Québec sur la rémunération totale de l'employé(e), soit le salaire et les pourboires déclarés. Vous devez de plus acquitter votre quote-part au Régime des rentes du Québec, au Régime d'assurance-maladie du Québec, à la Loi sur les normes du travail et à la Loi sur les accidents de travail et ce, en fonction de cette même rémunération totale. Enfin, vous devez conserver les registres appropriés et les déclarations écrites des employé(e)s.

À l'automne

Je tiens à assurer les parties concernées, de même que l'ensemble des citoyens et citoyennes, que l'étude du projet de Loi destiné à modifier la Loi 43 sera reprise à l'automne 1984.

Dans l'immédiat

Dans l'immédiat, je tiens à vous assurer que je poursuis toujours mes démarches visant à rendre les employé(e)s au pourboire admissibles à des prestations d'assurance-chômage basées sur leur rémunération totale. Je viens de soumettre, le 21 juin 1984, une nouvelle proposition en ce sens au ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration.

D'autre part, les problèmes de l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration dépassent largement la question des pourboires. À cette fin, je réitère ma détermination de confier, d'ici les prochaines semaines, à un groupe d'action le mandat de soumettre au gouvernement des recommandations visant à renforcer l'industrie touristique.

Le ministre,

Robert Dean
ROBERT DEAN
Député de Prévost

Québec

Achat d'ordinateurs

Coup de maître des étudiants en génie

MONTREAL (PC) — A l'issue d'une dernière ronde de négociations avec Micom-Philips et Digital Equipment, les représentants des étudiants en génie du Québec estimaient avoir en main, hier soir, des propositions exceptionnelles "alléchantes" pour l'achat de 10,000 ordinateurs. Au prix de \$1,900 environ par ap-

pareil, la valeur totale de la transaction atteindrait \$19 millions.

Il s'agit d'une primeur mondiale: jamais des associations étudiantes n'ont négocié un contrat d'une telle importance. Les négociateurs étudiants se réjouissent aussi du prix qu'ils ont obtenu: avec un escompte de l'ordre de 60 pour

100, ils croient avoir battu le gouvernement du Québec et les commissions scolaires.

La signature du contrat devait d'abord se faire, hier matin, mais un concurrent a soumis tout à coup de nouvelles propositions "très intéressantes". Son rival a répliqué de la même manière, si bien que les pourparlers se sont poursuivis hier.



Contre l'arthrite

Le président et chef de direction de l'industrielle compagnie d'assurances, Robert Bégin, a profité d'une rencontre hier avec les membres du comité d'organisation du brunch annuel de la Société d'arthrite, pour activer cet événement qui doit avoir lieu, le 16 septembre, à l'hôtel Hilton et est le plus important de la campagne de financement en cours. On le voit accompagné du président François Gagnon du conseil d'administration de la Société d'arthrite et du docteur Denys Jobin, à droite, vice-président du conseil.

Le Soleil, René St-Pierre

Le centre d'achats IKEA

Il vous faudrait visiter plusieurs magasins pour trouver tout ce que vous offre le Marché d'IKEA.

BAMBOO. Store de bambou. Choix de dimensions. 80 cm x 180 cm. **\$9**

MELONAS. Tissue fini plastique. 145 cm de larg. **\$15/m**

FANFAR. Chaudrons en acier inoxydable. 5/ **\$45**

DRAGON. Coutellerie en acier inoxydable. Cuillère à café. **\$1ch.**

ENDEL PAROLL. **\$13**

PRUNKA. Jardinière murale. Fini émaillé blanc. **\$9**

KVIVIK. Carpette. 120 x 180 cm. **\$15**

150 x 240 cm. \$21

ENCADREMENT pour carte postale. \$6ch.

Bougies de toutes les couleurs. 3 pour \$3

Verres IKEA. Grandeurs variées. Boîte de 4: \$8

Tasses. Ens. de 4/\$24

Assiette à pain de 15,5 cm. Ens. de 4/\$15

Assiettes à diner de 27 cm. Ens. de 4/\$30

FIFFI. Coussins de couleurs variées. 38 x 38 cm. **\$4ch.**

JARRE et couvercle pour conserve. 4/ \$6

BLUND. Lampe murale. Choix de couleurs. **\$21**

ENERGI. Lampe suspendue. **\$29**

Cuillère à crème glacée. \$5

BABILLARD. 40 x 40 cm. Pin non fini. **\$6**

KNUT 7. Porte-manteau. **\$4**

ILEX. Housse-édredon. Choix de couleurs. 180 x 210 cm. **\$39**

ACCEPT. Planches à découper. Grandeurs variées. À partir de **\$4**

BLA HIMMEL. 100% coton. 130 cm de larg. Bleu pâle. **\$10/m**

JEKSEN. Carpette-passage. Multicolore. 65 x 130 cm. **\$9ch.**

LABB. Baromètre. Liège. **\$16**

Plateau oval. Rouge. \$9

Pot à eau. 2,5/ \$12

DISTINK. Couteaux à découper. Manche de frêne. **\$375 à \$14**

Vase à fleurs cylindrique. 19 cm de hauteur. \$2

Couteau, fourchette, cuillère à soupe. 1/ \$27

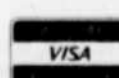
Chope à bière. \$2

MIDSOMMAR. Vaisselle. Assiettes à déjeuner. Ens. de 4/\$20



L'IMPOSSIBLE MAGASIN D'AMEUBLEMENT DE SUÈDE

Place Lebourgneuf, 5500 boul. Des Gradins, Québec, P.Q. G2J 1A1 Tél. (418) 622-IKEA
Heures: lun.-mer. 9h30 à 17h30, jeu., ven. 9h30 à 21h, sam. 9h à 17h



LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Alain Guilbert

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athor

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Une erreur électorale à prévenir



par
Jacques DUMAIS

A quelques mois d'une probable élection générale au Québec, en 1985, le débat sur la réforme du mode de scrutin fera surface, peut-être en septembre, par le truchement d'une commission parlementaire de l'Assemblée nationale. Ce débat est extrêmement important pour l'électorat. Le grand jour politique venu, il pourrait se retrouver prisonnier d'un nouveau mode de scrutin, imposé par le cabinet Lévesque mais n'ayant fait l'unanimité ni chez les représentants du peuple, encore moins dans la population.

Le prétexte de cette commission parlementaire est d'étudier, entre péquistes et libéraux, le controversé rapport de la commission Côté qui, en mars, proposait au Québec de troquer le scrutin uninominal à un tour pour la représentation proportionnelle territoriale (RPT). Voisine de la représentation proportionnelle régionale modérée (RPRM), que retient le ministre Marc-André Bédard, cette solution est catégoriquement rejetée par le chef libéral, M. Robert Bourassa, qui s'en tient au statu quo...

De fait, on n'a pas encore trouvé un mode de scrutin moins aventureux et mieux adapté à notre société nord-américaine. Mais M. Bourassa semble se soucier davantage de l'érosion du pouvoir exécutif qui résulterait d'une réforme électorale — même si ce pouvoir est déjà excessif! — que des dangers de voir un parti unique dominer tous les élus à la faveur d'une faible majorité de voix.

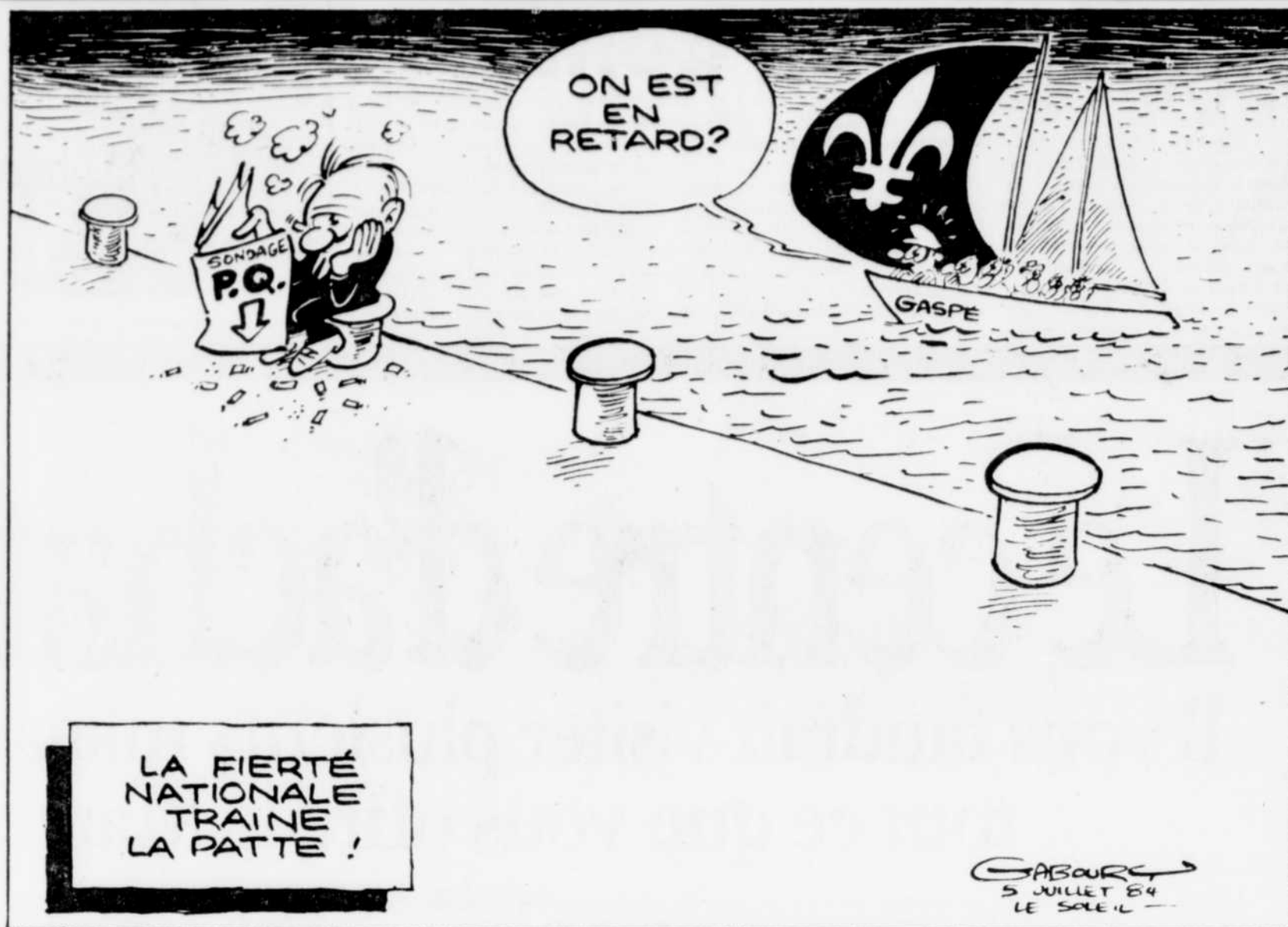
Le chef libéral n'est pas sans ignorer le cul-de-sac où l'avait précipité l'actuel mode de scrutin, en 1973. Il n'arrivait pas à diriger son troupeau de 102 députés insatisfaits ou à institutionnaliser un nécessaire droit à la dissidence de la part des siens par rapport à la ligne du Parti libéral. Ses six adversaires péquistes de l'époque jouissaient d'une forte alliance extra-parlementaire qui mina son pouvoir exécutif sacro-saint.

A moins d'un revirement toujours possible mais jusqu'ici illusoire des intentions de vote des Québécois(es) dans les sondages, le PLQ pourrait devenir, cette fois, le seul parti au Salon bleu. Car aucune autre formation politique que le Parti québécois ne peut actuellement servir de contrepoids au pouvoir.

Certes l'expérience de M. Bourassa alliée à la démystification du rêve souverainiste atténuerait peut-être le triste bilan libéral de 1973 à 1976. Mais la conjoncture des années 80 apparaît nouvelle et plus angoissante encore pour le maintien de la paix sociale en ce qu'une jeune génération au chômage ne se retrouve pas davantage dans le projet du gouvernement libéral.

M. Bourassa ne serait favorable qu'à des améliorations mineures au système électoral actuel comme le fait de libéraliser les dépenses et de revoir la carte électorale(s). On convient avec lui qu'un chambardement ne s'impose pas à court terme. L'odeur d'élections prochaines éliminera d'ailleurs tout consensus non partisan à ce chapitre.

Il faut plutôt donner du corps à une réforme parlementaire actuellement évolutive pour éviter qu'un jour prochain l'Assemblée nationale n'abrite que des haut-parleurs serviles d'un pouvoir exécutif de fonctionnaires et d'une démocratie ratatinée.



bloc-notes

Si la vie vous intéresse...

Des blindés, des avions militaires, des cadets, des miliciens et même des soldats mélomanes défilent sur la Grande-Allée, le 29 juillet: la "fête" ne se refuse vraiment rien.

On veut ainsi souligner la présence des militaires à Québec depuis le début de la colonie: il est vrai, rappelez-le, que Jacques Cartier n'a pas attiré en France les enfants du chef indien Donnacona, il y a quatre cent quarante-neuf ans, en leur promettant des jujubes.

La loi du mousquet, aux seizième et dix-septième siècles,

a grandement aidé la colonisation de l'Amérique par les puissances européennes à l'affût des métaux précieux et des épices. En ce sens, il y a matière à se souvenir, à la condition de ne pas inviter les chefs amérindiens à siéger sur l'estrade d'honneur.

Mais en cette période de guerre froide, d'assauts verbaux entre les deux superpuissances assorties de menaces plus concrètes de missiles Cruise, Pershing ou SS-20 dans le cadre d'une "guerre des étoiles" pas si imaginaire que cela, est-il

vraiment d'intérêt public de montrer à la population 3,000 personnes en armes, entourées de musique pompeuse?

La décence exige au moins que l'armée canadienne, puisqu'il faut qu'elle existe, profite de l'occasion pour ranger ses chars et ses fusils et défile mains nues; il y a possibilité de remercier les soldats pour leur apport à la préparation des festivités de Québec 84 sans annuler par une seule manifestation publique des années d'efforts pour éliminer des écoles, des magasins et des téléviseurs tou-

te forme de violence, tout joujou à odeur de guerre.

Le défilé partira des plaines d'Abraham, un lieu symbolique d'où on devrait honnir toute présence militaire. Il faudrait, le dernier dimanche de juillet, se tenir loin de cet endroit de détente favori des Québécois, sinon les médias inclueront trop facilement les curieux et simples passants parmi les spectateurs intéressés et sympathiques.

Si la vie vous intéresse, tenez-vous loin des armes de la mort!

Raymond GIROUX

Un joker pour Loto-Québec

Loto-Québec a toutes les raisons de repousser comme un deux de pique la lettre d'entente qui lierait les provinces au financement des Jeux d'hiver de Calgary en 1988. Celle-ci, signée la semaine dernière par le ministre ontarien Ruben Baetz, au nom de ses homologues et l'ancien ministre fédéral Jack Austin, exige des provinces une contribution annuelle de \$25 millions jusqu'en 1988. Ensuite, de \$30 à \$40 millions par année, selon leurs recettes, jusqu'en l'an 2000. En retour, le gouvernement central se retirerait du champ des paris

sportifs jusqu'au tournant du siècle.

En se lançant tête première dans cette spéculative source de recettes en 1982 pour financer les Jeux de Calgary, Ottawa se comportait en tricheur. Il rompait un accord intervenu en 1979 avec les provinces qui remettait l'exclusivité des loteries à ces dernières. Celles-ci, en retour, versaient une quote-part au financement des Jeux. Par la fiction du pari sportif, Ottawa remettait les pieds dans ce pré déjà fort fréquenté.

L'arnaque fédérale a fait

boomerang. Le premier né de la Société canadienne des paris sportifs — Sport Select Canada — bat de l'aile depuis sa lancée. Il ne trouve guère preneur. A telle enseigne, que son géniteur a dû approuver une injection supplémentaire de \$10 millions, fin juin, pour le sauver de la noyade.

D'entrée en jeu, Sport Select Canada — un pari à la formule revêche — a dû en outre affronter une guérilla judiciaire de la part des 10 provinces. Mais aussi des deux ligues américaines de baseball majeur et de 15 clubs affiliés. Ceux-ci s'ob-

jectent à ce que ce sport soit refoulé au rang des jeux de hasard. Noblesse oblige! La requête pour une injonction permanente doit être entendue à l'automne.

Pour l'instant, Loto-Québec a le gros bout du bâton. Il lui reste à convaincre les autres provinces, d'ici le 27 juillet, date fixée par Ottawa pour la ratification de l'entente de principe.

Que le fédéral s'engage, avant toute autre règle du jeu, à quitter une fois pour toutes le "casino".

Roger BELLEFEUILLE

point de vue

L'état du monde au lendemain d'une fête

par **James RESTON**
du New York Times

WASHINGTON — Si l'on jette un regard sur le monde, à l'occasion du 208 anniversaire de la Déclaration de l'indépendance américaine, on n'est pas rassuré sur la condition de la liberté ou de la démocratie.

Plus de nations ont "proclamé la liberté", comme l'ont fait 13 États américains, le 4 juillet 1776, que jamais auparavant. Mais comparativement peu ont mis cette proclamation en pratique et même les Américains, qui sont disséminés sur un vaste continent et bien au-delà, continuent de discuter sur sa signification.

Freedom House, cette organisation de la ville de New York qui s'est efforcée, depuis les 11 dernières années, de diagnostiquer l'état des droits et des libertés civiles dans le monde, souligne quelques progrès mais peu de changements au cours de la dernière décennie. Par un procédé analytique qu'il admet être difficile et contestable, l'organisme établit que 52 pays sont actuellement "libres", le même nombre qu'en 1973, 56 sont "partiellement libres", comparativement à 39 il y a 11 ans, et

58 "pas libres" en regard de 70 figurant dans son estimation de 1973.

Freedom House constate quelques progrès en Argentine, au Brésil, en Uruguay, en Bolivie et au Pérou, de même qu'en Espagne, en Grèce et au Portugal. Mais de récentes compilations sont plutôt décevantes, entre autres, au Sri Lanka, à Malte et en Turquie. Voilà ce qui émerge des conclusions d'un volume de 474 pages.

Il existe des éléments plus concrets et plus troublants à constater aujourd'hui dans le monde. Alexis de Tocqueville avait prévu l'émergence de l'Amérique et de la Russie comme deux vastes nations continentales destinées à présider éventuellement à l'histoire du 20e siècle. Mais il ne pouvait pas présumer que celles-ci domineraient aussi le pouvoir apocalyptique de l'énergie atomique ou qu'elles atteindraient un point de dissidence tel qu'elles ne pourraient pas s'entendre sur la signification du mot indépendance ou même la manière de discuter de leurs divergences.

Ce sont là les mauvaises nouvelles de cet anniversaire de 1984 comme l'est aussi la résurgence des conflits religieux au Moyen-Orient,

les luttes raciales en Afrique et ailleurs et la crainte du terrorisme même à Washington où la Maison-Blanche, le département d'Etat et le Congrès sont entourés de barricades.

Et, malgré tout, il existe des signes encourageants. La réconciliation de l'Allemagne et de la France et le mouvement d'unification de l'Europe de l'Ouest, quoique procédant lentement, semblaient presque inimaginables à la fin de la Seconde Guerre mondiale. "Souvenez-vous de Pearl Harbor", clamait le président Roosevelt, mais il n'en est à peu près plus, sinon plus du tout, question.

Il existe aussi des tendances rassurantes dans les relations entre les nations, pas beaucoup mais au moins quelques-unes. L'isolement entre les États-Unis et la Chine a pris fin même si leurs divergences persistent. On réalise de plus en plus que le commerce et l'environnement du monde ne peuvent plus être régis uniquement par des lois nationales mais que de nouveaux moyens révolutionnaires de communications et de sécurité ont donné lieu à une économie mondiale, non seulement sur terre mais dans l'espace, et que

cela demande plus de coopération et moins d'idéologie.

Il va s'écouler bien du temps avant que les mondes communiste et capitaliste puissent ajuster leurs politiques à ces nouvelles réalités créées par les physiciens qui préservent la vie à ses débuts et la prolongent à sa fin, et par les scientifiques qui transportent la race humaine dans l'espace avant que les peuples aient appris à vivre dans la concorde sur la terre. Aucun de ces accommodements ne sera vraisemblablement acquis dans un avenir prévisible ou à l'époque des individus qui président aux destinées des plus puissantes des nations.

Il n'est pas non plus raisonnable de supposer que les nations qui ont acquis leur indépendance depuis la Seconde Guerre mondiale, en Asie et en Afrique, puissent éviter leurs guerres tribales dans la recherche de la liberté et la suppression d'une forme ou une autre d'esclavage. Après tout, les États-Unis ont célébré leur Jour de l'Indépendance durant presque 100 ans et puis, en dépit d'une Constitution toujours en place, ont malgré tout sombré dans l'une des pires guerres civiles de l'histoire.

Dans l'intervalle, on continuera, pas toujours avec le succès espéré, à discuter au sujet des droits et de la liberté. Il y a 20 ans cette semaine, le président Johnson signait l'amendement sur les droits civils et, pourtant, le révérend Jesse Jackson pourrait convenir que ce ne fut pas là un signe de progrès. Plus tard, au cours de cette année, les Américains auront la chance de proclamer leur propre liberté, lors des élections présidentielles.

Il ne fait aucun doute que les démocrates vont citer la Déclaration d'indépendance pour attester que, si les gens décident qu'ils n'aiment pas leur forme de gouvernement, "c'est le droit du peuple de le changer ou de l'abolir..."... Aucun doute, aussi, que les républicains, puisant à la même source, vont arguer que "la prudence impose, en effet, que les gouvernements établis depuis longtemps ne devraient pas être changés pour des causes légères et transitoires".

Jefferson, en bon politicien qu'il était, ne serait pas étonné par de tels arguments et serait probablement satisfait de constater qu'après 208 ans le vieux système fonctionne encore.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(s). LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Le saumon

Domtar: une image ternie

André-A. Bellemare a bien raison de pester contre les turpitudes de la compagnie Domtar, qui s'oppose à la construction d'une passe migratoire pour les saumons de la Jacques-Cartier.

Lorsque avec l'APSSQ, en 1978, nous avons mis sur pied le comité de restauration de la Jacques-Cartier, l'idée première était de ressusciter un patrimoine jadis florissant, avant l'arrivée de la compagnie papetière. Pour le bien commun, nous avons investi beaucoup de temps et de travail, pour réunir la documentation qui nous permettrait de faire revivre le passé. Connaissant l'esprit sportif et traditionnel des Anglais, pour tout ce qui concerne la faune, nous étions alors loin de penser que Domtar ferait preuve d'une mesquinerie aussi sordide dans cette affaire. D'autant plus, qu'il s'agissait de réparer un tort dont elle porte la responsabilité.

Car s'il est exact que Domtar est propriétaire d'une partie des berges et du lit de la rivière, il ne demeure pas moins vrai qu'elle ne possède ni l'eau qui coule, ni la faune qui y vit. Bien au contraire, elle a l'obligation d'assurer le libre passage des poissons migrateurs, tel que l'exige la loi sur la conservation de la faune.

Par ailleurs, on se demande bien pourquoi Domtar, contrairement à Consolidated Bathurst sur la rivière des Escoumins, laisse échapper l'occasion d'embellir à si peu de frais son image de marque, en ne participant pas à un projet écologique de cette envergure. On sait, en effet, que les papeteries sont les plus virulents pollueurs de l'environnement; tant par l'eau qu'elles empoisonnent avec leurs effluents; par l'air qu'elles empuantissent de leurs émanations nauséabondes; par les rivières qu'elles tuent avec leurs barrages et le flottage des bois, et par les forêts qu'elles saccagent avec des coupes à blanc.

Sous forme de subventions de toutes sortes, Domtar a bénéficié de plus de 80 millions de dollars au cours des 10 dernières années. Il nous semble en l'occurrence, que cette compagnie pourrait avoir un peu plus de considération et de reconnaissance pour le pays qui la nourrit et qui est son partenaire à 47 pour 100. Car ce ne sont pas

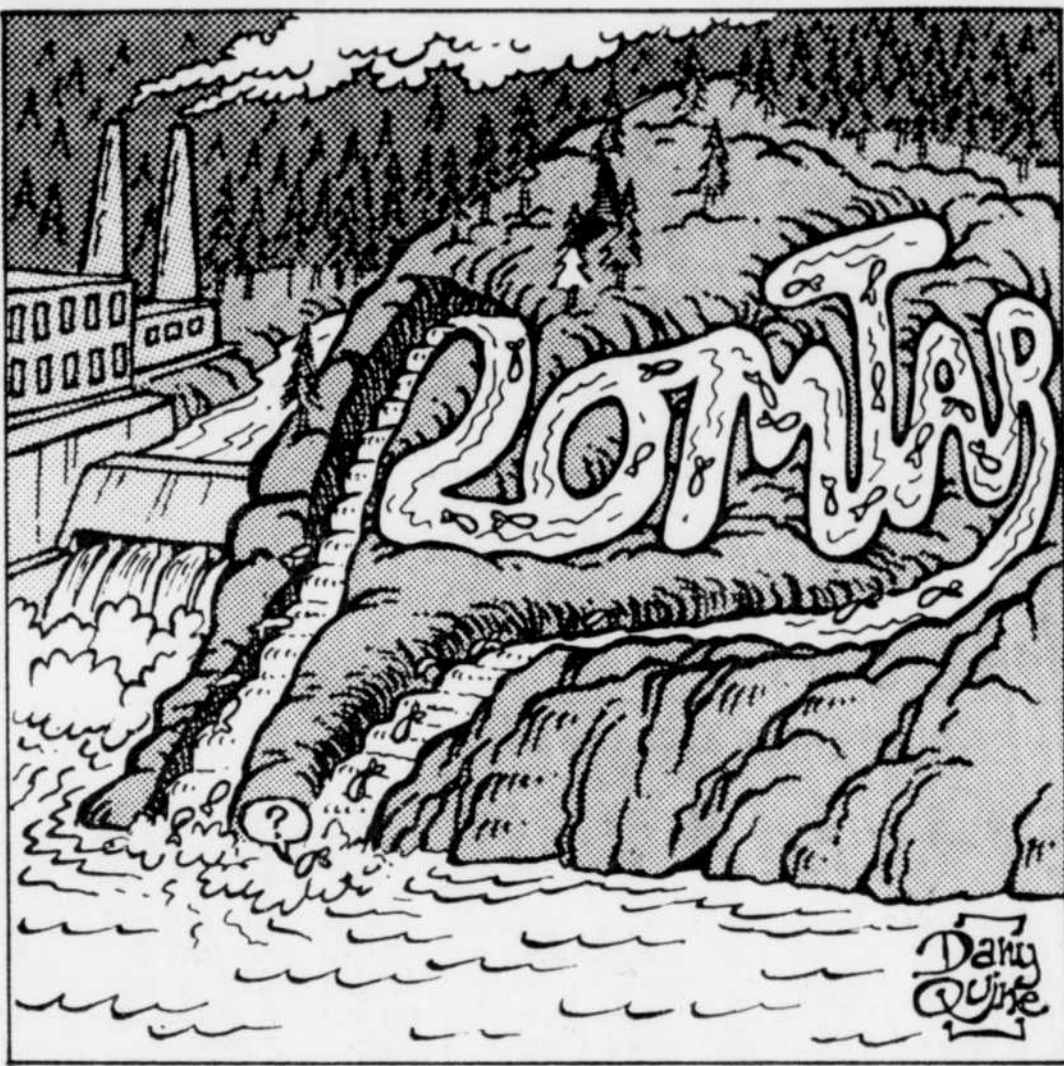
seulement les pêcheurs qui sont pénalisés par la nuisance du barrage, c'est en fait la région tout entière qui a besoin du saumon pour améliorer son économie.

Dans cette affaire, le scandale est bien pire que celui des pêches indiennes à l'entrée des rivières à saumon. Domtar n'a ni l'excuse de la subsistance, ni celle de la tradition ancestrale des autochtones. Elle n'a que la mauvaise volonté des gens de mauvaise foi.

Et le ministre Chevrette...? Qu'attend-il

pour faire respecter la loi sur la conservation de la faune...? Après la défaite de Natashquan et la capitulation de Restigouche, nous réserve-t-il la reddition de Donnacona...? Ou bien, verrons-nous comme sur la Matapédia, les gardes-pêche contrôler les pêcheurs sportifs avec leur bonne conscience habituelle, pendant que 150 filets barrent la rivière nuit et jour, un peu plus loin...?

Guy N. Chaumont
Sainte-Foy



Cet entêtement est inacceptable

(Lettre adressée à M. Raoul Burer, compagnie Domtar, Montréal)

L'Association des biologistes du Québec déplore l'entêtement de votre compagnie à ne pas vouloir construire la passe migratoire qui permettrait au saumon de l'Atlantique de franchir le barrage que vous possédez à Donnacona sur la rivière Jacques-Cartier.

Cet entêtement est d'autant plus incompréhensible et inacceptable que les gouvernements fédéral et provincial ont déjà dépensé plus d'un demi-million de dollars pour restaurer cette rivière, que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a déjà offert une subvention de \$200,000 pour la construction de cette passe migratoire et que de nombreux citoyens oeuvrent bénévolement depuis plus de 6 ans pour implanter sur la Jacques-Cartier une industrie touristique basée sur la pêche au saumon. Nous comprenons mal l'obs-

session de votre compagnie qui est en voie de rater une excellente occasion de s'associer publiquement à la sauvegarde du saumon de l'Atlantique, une ressource menacée d'extinction.

Ne croyez-vous pas d'autre part qu'il serait tout à fait normal que la compagnie Domtar dépense les quelques dollars nécessaires pour l'aménagement de

cette passe migratoire après avoir utilisé fort lucrativement la rivière Jacques-Cartier pour le flottage du bois pendant plusieurs décennies.

La construction d'une passe migratoire à Donnacona viendrait concrétiser les efforts et les investissements de toute une population.

La Domtar détient la clé de

la réussite ou de l'échec de ce projet et la décision qu'elle prendra risque de ternir ou de hausser pour longtemps l'image de cette compagnie papetière. Que ferait un bon gestionnaire?

Jacques Prescott
président de l'Association
des biologistes de Québec,
Charlesbourg

Les débuts de Samson-Bélair

D'abord félicitations et bons vœux à l'équipe Samson-Bélair. Je suis entièrement d'accord pour souligner les 75 ans de la maison Samson-Bélair. Je trouve toutefois que certains éléments fondamentaux sont "oubliés" dans l'article par Marc Lestage en date du samedi 2 juin.

Il est important de remonter aux débuts de cette maison de comptables agréés, les premiers Canadiens français à oeuvrer

dans cette discipline en 1909 à Québec et même au Québec.

Je me permets de vous offrir les différents noms de la maison depuis ses débuts afin de renseigner les Québécois sur une réussite des leurs dont ils ont raison d'être fiers:

Larue & Trudel
Maurice Chartré
Chartré, Samson, Beauvais
Chartré, Samson, Beauvais,
Gauthier, Bélair

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair

Samson Bélair. Plusieurs milliers de jeunes Québécois ont fait partie de ce prestigieux bureau de comptables agréés et le groupe actuel est heureux, j'en suis sûr, de continuer dans la bonne tradition des anciens de la maison.

Claire W. Mauffette
Longueuil

Les fêtes

Merci aux Nordiques

Le 30 juin la direction des Nordiques invitait les anciens de la mer à une balade en musique au sein de la parade des grands voiliers.

Il est vrai que le Saint-André n'est pas un voilier mais un petit caboteur construit en Charlevoix et conduit durant toute sa vie commerciale par mon bon ami, le capitaine Fernand Gagnon.

Comme le Jean-Yvan, le St-André est un des derniers vestiges d'un passé encore récent, une sorte de trait d'union entre la voile et le moteur; c'est pourquoi il avait sa place dans la parade, surtout pour le groupe qu'il véhiculait. Tous ces anciens marins dont plusieurs ont commencé leur carrière sur des goélettes à voile ont eu là l'occasion de se rencontrer et de fraterniser, pour la dernière fois peut-être, dans une ambiance magnifique.

Si les Nordiques ne l'avaient pas fait, qui aurait pensé à inviter ces vieux marins dont plusieurs ont bourlingué sur le Saint-Laurent pendant plus d'un demi-siècle?

On ne nous aurait certainement pas invités pour déguster des chefs-d'œuvre d'art culinaire dans un endroit privilégié tel le Prairie Harvest car c'était la réserve de la gouverneure générale, de ses sénateurs et de ses ministres.

On ne nous aurait pas invités non plus sur le Lomer-Gouin, car celui-là était réservé à nos élus provinciaux.

Heureusement, il y eut les Nordiques et le Saint-André!

En mon nom et au nom de tous mes vieux amis de la mer, je viens dire merci à la direction des Nordiques pour avoir pensé à nous, en une telle occasion. Merci également à l'équipage du St-André et aux préposés aux services qui nous ont accueillis si chaleureusement.

Merci enfin à l'orchestre pour son répertoire judicieux.

Ce fut de joyeuses retrouvailles au sein d'un spectacle unique et nous sommes reconnaissants envers les responsables de cette réalisation.

Gérard Harvey, capitaine
Sainte-Foy

"Endetté 84"

A qui va profiter l'été 84? On se le demande en voyant les mesures prises par la corporation et la ville de Québec pour contrer toutes tentatives de vivre de l'affluente de cet été exceptionnel.

Par exemple, les quelques dizaines de vendeurs de breloques, bijoux, lunettes et marionnettes sont obligés d'être constamment sur le qui-vive sur le coin des rues Sainte-Anne et du Trésor. En effet, à tout moment, des policiers surgissent et nous font passer pour des criminels; cour municipale, amendes ou prison nous attendent pour le crime d'essayer de gagner notre vie honnêtement. Malheureusement, la ville de Québec refuse de donner des permis de vente sur la rue, comme cela se fait à Montréal.

Une question qu'on doit se poser, c'est: pour défendre les intérêts de qui la ville ne diffuse-

t-elle pas de permis et nous rend-elle ainsi illégaux? Certainement pas ceux des clients qui s'amusent à regarder des marionnettes ou à d'autres qui cherchent un cadeau artisanal et original au lieu du bric-à-brac à Jacques-Cartier et aux bateaux en plastique "made in Japan".

Ceux qu'on dérange, ce sont les propriétaires de gros restaurants, tabagies, magasins de gadgets et corporation du Vieux-Port qui ont peur qu'on leur gruge quelques miettes sur leur gros gâteau, pendant qu'ils ne font que mettre un signe de piastre sur le dos du patriotisme et de la fête.

En ces temps où les emplois sont rares pour les jeunes, "Été 84" pour moi c'est "Endetté 84", et j'en ai le mal de mer sans avoir pu me payer un passeport.

Emile Genest
Québec

La visite annuelle de fascinants oiseaux...

Fascination, charme, élégance, tels se présentent nos Snowbirds du Canada.

Ces oiseaux de l'air nous subjuguent par leurs prouesses fantastiques et leur éclat retentissant.

Vive les pilotes de nos Snowbirds qui méritent la pleine reconnaissance de tous les Canadiens français, chaque année qu'ils nous visitent à Québec.

Solange Gaulin
Beauport

St Cyr & Frère
Ste-Foy (Place Laurier)
face à Distribution
Consommateurs
651-7384
Québec
(promenade
centre-ville)
522-1233

60 ANS

SONY VIDÉO

Visitez notre club vidéo au mail Centre-Ville

20 à 30%

sur tous nos
modèles d'orgues
démonstrateurs

**En magasin,
nombreux spéciaux
sur instruments**

MasterCard VISA

Plan de financement

PEUGEOT CHRYSLER C'EST NOUS!

AVEC 1000\$ POUR VOUS!

5 ans / 80 000 km

Le prestige européen, c'est nous!

La Peugeot 505. Une voiture qui saura vous séduire par son confort ultime et la souplesse de sa conduite. Une berline de haut rang à un prix très abordable.

5 ans / 80 000 km, c'est nous!

Garantie 5 ans/80 000 km, incluant rouage d'entraînement et protection contre les perforations causées par la corrosion. Aucune voiture européenne ne bénéficie d'une telle protection. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire.

Offre spéciale de lancement:

1 000 \$ de moins

Pour un temps limité

P.D.S.F.*
moins 16 530 \$
1 000 \$
15 530 \$

Achat ou location

Le réseau Chrysler, c'est nous!

Plus de 50 points de vente Chrysler-Peugeot au Canada. Pour l'entretien et les pièces, plus de 500 concessionnaires Chrysler d'un océan à l'autre.

CAPITALE DODGE CHRYSLER
(QUÉBEC) L'ÉTÉ 225, MARAIS, VILLE-VANIER
(INTERSECTION BOUL. DE LA CAPITALE & PIERRE-BERTRAND) 687-2604

687-2604

PEUGEOT 505

Dodge Chrysler

GROS, BON, PAS PLUS CHER!

LA SUPER VENTE DE TAPIS

TAPIS, CARPETTES, PRÉLARTS

Jusqu'à

50% DE RABAIS*

AUCUN INTÉRÊT**

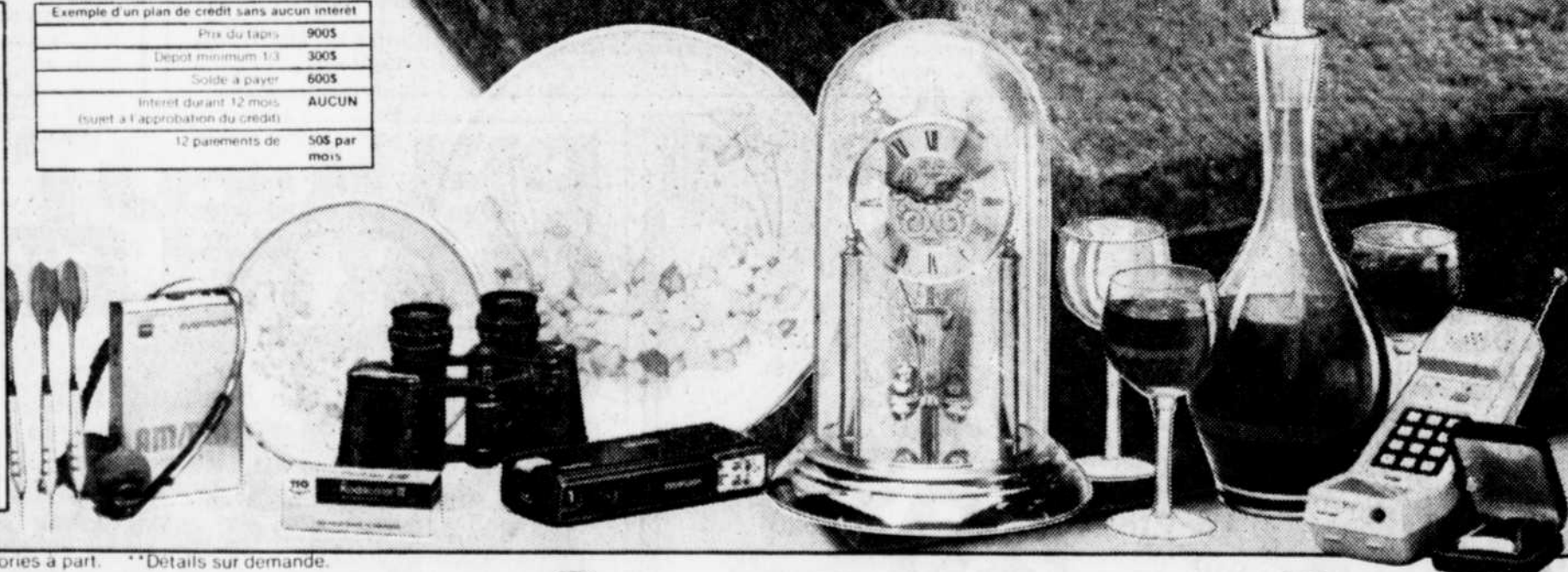
durant 12 mois sur tout achat

CERTIFICATS-CADEAUX GRATUITS**

avec tout achat, échangeables contre des cadeaux de valeur offerts dans le Catalogue de Cadeaux de la Factorerie de Tapis



Exemple d'un plan de crédit sans aucun intérêt	
Prix du tapis	900\$
Dépot minimum 1-3	300\$
Solde à payer	600\$
Intérêt durant 12 mois	AUCUN
12 paiements de	50\$ par mois



* Sur le prix de La Factorerie de Tapis. † Sauf l'achat d'accessoires à part. ** Détails sur demande.

La Factorerie de Tapis^{MD}

Marque de commerce déposée par la Corporation Carpita

Nous faisons tout sauf la fabrication du tapis

Satisfaction garantie sur tous nos tapis...car après tout, votre satisfaction c'est notre meilleur atout.

• Appelez pour estimation gratuite à la maison • Magasinez en personne ou service à domicile.
Sans obligation • Crédit offert • Installation sur demande avec garantie de service à vie • Coupe immédiate sur mesure — Apportez les mesures de votre pièce.



**FACTORY
CARPET OUTLET**

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MAR, AU MER.: 9h à 18h,
JEU et VEN.: 9h à 21h,
SAM.: 9h à 17h

PLACE LEBOURGNEUF
5500 BOUL. DES GRADINS
CHARLESBOURG-OUEST, QUÉBEC
622-1430



ÉGALEMENT À LA VILLE DE QUÉBEC • MONTRÉAL • HALIFAX • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • LONDON • KITCHENER • ST. CATHARINES • SUDBURY • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • DALLAS • HOUSTON •